



HAL
open science

Une presse en eaux troubles. Les journaux français face aux événements de Mers-el-Kébir (03/07/1940) et du sabordage de Toulon (27/11/1942)

Olivier Chapuis

► To cite this version:

Olivier Chapuis. Une presse en eaux troubles. Les journaux français face aux événements de Mers-el-Kébir (03/07/1940) et du sabordage de Toulon (27/11/1942). Histoire. 2018. dumas-02127526

HAL Id: dumas-02127526

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02127526v1>

Submitted on 13 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

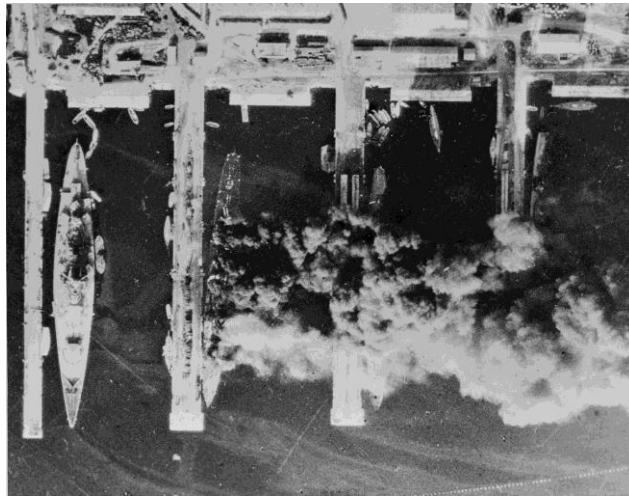


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Olivier CHAPUIS

Une presse en eaux troubles

Les journaux français face aux événements de Mers-el-Kébir
(03/07/1940) et du sabordage de Toulon (27/11/1942)



Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire culturelle, politique et des échanges internationaux du Moyen Âge à nos jours

Sous la direction de M. Olivier FORLIN

Année universitaire 2017-2018

Olivier CHAPUIS

Une presse en eaux troubles

Les journaux français face aux événements de Mers-el-Kébir
(03/07/1940) et du sabordage de Toulon (27/11/1942)

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire culturelle, politique et des échanges internationaux du Moyen Âge à nos jours

Sous la direction de M. Olivier FORLIN

Année universitaire 2017-2018

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné CHAPUIS Olivier déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à :

Le :

Signature

À ma mère,

Remerciements

À l'issue de plusieurs mois de travail qui furent nécessaires à l'achèvement de ce mémoire de recherche en Histoire, je tiens à remercier mon directeur de mémoire, M. Forlin, pour m'avoir donné la chance de travailler sur un sujet qui me passionne, et pour avoir cru en mes capacités. De plus, sa disponibilité, ses conseils, et ses encouragements nombreux m'invitent, ici, à le remercier une seconde fois. De même que mon entourage, parents comme amis, s'en trouve grandement remercié pour leur soutien indéfectible, au premier rang duquel je me dois de mentionner ma mère, Evelyne, pour sa contribution à la relecture du présent mémoire.

Sommaire

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : DEUX ÉVÉNEMENTS MARITIMES TRAGIQUES	17
De funestes matinées	17
Entre assassinat et suicide	26
Des résultats paradoxaux.....	31
PARTIE 1 - STRATÉGIES ET ITINÉRAIRES DE LA MARINE ET DE LA PRESSE FRANÇAISE	36
CHAPITRE 1 – LA MARINE « DE DARLAN » (DES ANNÉES 1920 À 1942).....	37
La marine française : héritages et images.....	38
Une marine en sursis	51
CHAPITRE 2 – LA PRESSE FRANÇAISE EN GUERRE : LA FIN D’UNE ÈRE (ANNÉES 1930 - 1942).....	59
Une presse des années 1930 en crise	59
La guerre : le début de la fin.....	64
Mers-el-Kébir et Toulon : diffusion, couverture et évolution médiatique	69
PARTIE 2 - DIALOGUES ENTRE MERS-EL-KÉBIR ET TOULON	76
CHAPITRE 3 – LA FAUTE AUX ANGLAIS ?	77
Imbroglia autour de l’article 8.....	78
La relance d’un discours anglophobe	85
Un lectorat indifférent	94
CHAPITRE 4 – DEUX ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES À RELATIVISER.....	99
L’Axe en mauvais communicant.....	99
Des Alliés dépités.....	107
Un monde en guerre	113
CHAPITRE 5 – DEUX ÉVÉNEMENTS RÉVÉLATEURS DES FRACTURES IDÉOLOGIQUES	119
Une divergence lexicale	119
La volonté d’oublier	122
Une France fracturée	127
CHAPITRE 6 – DES MÉMOIRES OBJETS D’ENJEUX POLITIQUES	131
Mers-el-Kébir : le désir d’un lieu de mémoire sous Vichy.....	131
L’évolution des politiques mémorielles durant la période de la Libération.....	136
De nos jours, un manque de « sérénité mémorielle »	140

Introduction

La France ne meurt pas. Elle gardera le souvenir et le culte [...] de vos navires disparus; elle ne laissera pas périr vos traditions de gloire

Ordre du jour du Maréchal Pétain publié dans
L'Action française du 30 novembre 1942

Voyageant au large et dans le temps, le présent mémoire se propose d'étudier la manière dont la presse traita des événements de Mers-el-Kébir et de Toulon. Mers-el-Kébir, base navale d'Oran, située en Algérie, alors département français, fut le théâtre d'un drame entre deux pays qui étaient, encore la veille, alliés. L'après-midi du 3 juillet 1940, la flotte anglaise ouvrit le feu sur les bâtiments français, entraînant la mort de plus d'un millier de marins. Ce drame intervenait dans la période allant de la signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne, le 22 juin 1940, à l'instauration du régime de Vichy, le 10 juillet 1940. Cette attaque fut l'occasion de renforcer le consensus autour du Maréchal Pétain, mais aussi de recourir au registre anglophobe, afin de se détacher de l'ancien allié qui pourrait nuire à la volonté de neutralité du nouveau régime. Le sabordage de la flotte française dans le port de Toulon, survenu le 27 novembre 1942, se tint dans la dernière zone libre de la France métropolitaine, le « camp retranché » du port militaire de Toulon. À l'annonce de l'occupation imminente de ce port par les troupes allemandes, Vichy, paralysé par ses contradictions, laissa échapper le choix de la survie de la marine qui revint aux amiraux, ces derniers pensant qu'en sacrifiant la flotte, ils préserveraient leur honneur et garantiraient à l'Allemagne la neutralité de la France. Ces deux événements de la Seconde Guerre mondiale représentent les deux objets d'étude de ce mémoire, en cela qu'ils créaient, autour du thème de la compromission de la presse et de la marine avec Vichy, une séquence temporelle intéressante portant sur la légitimation de la souveraineté du gouvernement de Vichy : la marine, par sa puissance, et la presse, par son influence, contribuèrent, à leur manière, à porter, puis à servir le régime de Vichy, avant que ce dernier ne les entraîne vers leur quasi disparition.

Événements peu connus du public, ils prennent néanmoins place dans un processus plus global qui est celui de la Deuxième Guerre mondiale, conflit vis-à-vis duquel les Français entretiennent une mémoire complexe. Du fait d'avoir amené la France

au bord de la guerre civile, entre la France Libre du général de Gaulle d'une part, et le régime de Vichy du Maréchal Pétain d'autre part, le conflit se solda, pour l'Hexagone, par un réel sentiment de faiblesse et d'infériorité, sans qu'aucune victoire militaire à l'encontre de l'Allemagne ne puisse servir de vengeance¹. En effet, la Débâcle de juin 1940 continue d'être ressentie comme un épisode honteux, dans lequel la France, disposant alors de la première armée du monde, ne parvint pas à empêcher l'invasion de son territoire par les forces d'Hitler, invasion menant à la demande d'armistice du pays. La psyché française liée à cet épisode trouva une parfaite représentation dans la série de films de Robert Lamoureux, *La 7^{ème} Compagnie*, qui dépeint une armée non professionnelle, qui n'a pas la volonté de se battre, face à la rigueur supposé de la *Wehrmacht*². À cet épisode traumatique se substitua, pour un temps, le « souvenir-écran » de la Libération, qui préfigura la période de refoulement mémoriel caractéristique du milieu des années 1950 jusqu'au début des années 1970³. Pilier de cette époque, l'ouvrage de Robert Aron, *Histoire de Vichy*, posa les fondements d'une mémoire qui voulait rassembler les Français autour du mythe du « bouclier et de l'épée », Pétain incarnant la France qui subit, tandis que de Gaulle représentait la France combattante, introduisant, entre ces deux acteurs, une complicité supposée au sein d'une stratégie plus globale de reconquête du territoire français. Faisant suite à ce livre, la période gaulliste posa comme principe le « résistancialisme » dans lequel tous les Français étaient considérés comme ayant partagé l'esprit de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. La fin du régime gaulliste « brisa le miroir » mémoriel, selon les mots de l'historien Henry Rousso, ce qui contribua à la parution de plusieurs oeuvres culturelles qui débutèrent le travail critique qu'il fallait apporter à la mémoire de la France de Vichy⁴. Tout d'abord, ce fut l'ouvrage iconoclaste de Robert Paxton, *La France de Vichy* (1973), qui fit voler en éclats la thèse du « bouclier et de l'épée », en démontrant l'esprit d'initiative de Vichy dans la politique de déportation, tandis que le film de Louis Malle, *Lacombe Lucien* (1974), dépeignit la similitude des motifs d'engagement, que cela soit dans la Résistance ou la Milice. Faisant suite à ces premiers coups de boutoir envers la mémoire aroniste et gaulliste, la période qui s'ouvrit, après 1974, put être perçue comme « obsessionnelle » au regard des thèmes historiques récurrents portant sur la Shoah et le

¹ Santamaria Yves (dir.) et Vergnon Gilles (dir.), *Le Syndrome de 1940. Un trou noir mémoriel ?*, Paris, Riveneuve, 2015, p. 7-11.

² *Ibid.*

³ Rousso Henry, *Le Syndrôme de Vichy : De 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 2016, p. 29 et p. 77.

⁴ *Ibid.*, p. 118.

régime de Vichy⁵. En effet, la multiplication des films documentaires portant sur la déportation et l'extermination des Juifs en Europe, comme *Holocaust*, un téléfilm américain de 1979, et, surtout, *Shoah* en 1985 de Claude Lanzmann, permit à la population française de prendre conscience de l'ampleur du génocide, dans lequel le gouvernement de Vichy eut une part avérée de responsabilité. De plus, grâce à l'impulsion donnée par les recherches du couple Klarsfeld, des poursuites judiciaires, ainsi que des procès, furent intentés contre d'anciens responsables nazis, tels qu'Eichmann ou Klaus Barbie, reconnus, par la suite, coupables de persécutions envers les Juifs et, ou, les résistants. Depuis, les pouvoirs publics français sont au carrefour de deux pratiques mémorielles concernant cette époque⁶. La première est la politique de commémoration des événements tragiques s'étant passés en France, ainsi que la reconnaissance officielle du rôle de l'Etat dans la déportation des Juifs, comme ce fut le cas, avec le président Jacques Chirac, le 16 juillet 1995, date anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv⁷. La seconde est la politique qui consiste à garder une partie des archives confidentielle, afin de limiter le rôle de la France⁸. Mais, au delà des politiques mémorielles, il s'agit aussi d'une question de génération. À l'heure actuelle, en 2018, cette période connaît une baisse d'intérêt, en raison de son progressif éloignement, de la disparition des témoins directs, baisse qui se traduit par de vives inquiétudes, du fait qu'elle semble s'accompagner d'un sentiment d'indulgence envers le régime de Vichy, comme le prouva, en son temps, un sondage paru dans *Le Figaro* du 17 mai 1980, qui démontra qu'une majorité des sondés, 66%, ne jugeait pas évidente la condamnation de Pétain⁹.

La mémoire de la période vichyste fut un souci continu pour les politiques publiques mémorielles en France. Tandis que la question de Vichy posa des problèmes de conscience à la sphère politique, la sphère militaire, aussi, dut se bâtir une mémoire. Si les problématiques mémorielles des armées de terre et de l'air sont inhérentes à l'épisode de la Débâcle comme étant la preuve de l'échec de leurs état-major respectifs, la marine, quant à elle, se distingue des deux autres corps dans sa politique mémorielle, du fait qu'elle joua un rôle de « premier plan » au sein du gouvernement de Vichy, rôle porté par l'amiral

⁵ *Ibid.*, p. 155.

⁶ Conan Éric et Rousso Henry, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 2013, p. 46.

⁷ *Ibid.*, p. 47.

⁸ *Ibid.*, p. 97.

⁹ *Ibid.*, p. 335.

Rousso Henry, *op. cit.*, p. 309.

Darlan, comme le souligne la thèse d'Odile Girardin-Thibeaud¹⁰. Cette compromission avec Vichy tint à l'un des deux événements qui retient l'attention de ce mémoire : Mers-el-Kébir. Cet événement d'importance pour la marine nationale fut historicisé, dans un premier temps, par Rudy Cantel, qui écrivit, en 1941, *L'attentat de Mers-el-Kébir*, récit porté par un « ton enflammé » à l'encontre de l'action anglaise, légitimant le ralliement à Vichy¹¹. À cet ouvrage vint se substituer, en totale opposition, celui d'Albert Kammerer, *La Passion de la flotte française* (1947), dans lequel il adopte le point de vue de la Résistance, où il fustige la responsabilité du gouvernement d'Armistice dans cette attaque¹². Du côté de l'organisation mémorielle, telle que prescrite par la marine, la période 1943-1948 fut un temps où le « silence valait mémoire », avant que les années 50 et le début des années 60 ne caractérisent la suprématie de la mémoire vichyste au sein de la marine, mémoire portée par l'amiral Auphan qui publia, en 1947, *La Marine au service des Français*, dans lequel il justifie les politiques poursuivies par la Royale durant la période de Vichy, rémanence soutenue, ensuite, par le *Service Historique de la Marine*, ainsi qu'à travers *La Revue maritime*¹³. Ces études historiques se cantonnaient, néanmoins, à une histoire opérationnelle, telle que portée par la tradition historiographique navale depuis le début du XX^e siècle¹⁴. Cependant, l'ouvrage de Pierre Varillon, intitulé *Mers-el-Kébir*, publié en 1964, intégra la dimension politique dans les clés de compréhension de ce drame¹⁵. Outre-Manche, les historiens confrontés à cet épisode eurent aussi des difficultés pour examiner les logiques de prise de décision qui menèrent à l'élaboration de l'opération *Catapult*, opération visant à la neutralisation des navires français et incluant Mers-el-Kébir, du fait des réserves imposées par Churchill, soucieux de sa mémoire¹⁶. Des ouvrages notables furent cependant publiés, comme celui d'Arthur Marder *From Scapa Flow to Oran* (1976), ainsi que celui de J. D. Brown, *The Road to Oran* (1990)¹⁷. De même qu'en Angleterre, les archives françaises restèrent confidentielles jusqu'à la loi du 3 janvier

¹⁰ Girardin-Thibeaud Odile, *Les Amiraux de Vichy*, Paris, Nouveau Monde, 2016.

¹¹ Coutau-Begarie, Hervé, Huan Claude, *Mers el-Kébir (1940) – La Rupture franco-britannique*, Paris, Économica, 1994, p. 2.

¹² *Ibid.*

¹³ Girardin-Thibeaud Odile, *op. cit.*, p. 375, 380 et 381.

¹⁴ Chaline Olivier (dir.), Poussou Jean-Pierre (dir.) et Vergé-Franceschi Michel (dir.), *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*, *Revue d'histoire maritime*, mai 2010, n° 10-11, p. 349.

¹⁵ Coutau-Bégarie Hervé, Huan Claude, *op. cit.*

¹⁶ *Ibid.*, p. 3.

¹⁷ *Ibid.*

1979¹⁸. Malgré leur ouverture, la désorganisation des archives liée à la période de la Débâcle, rendit difficile leur exploitation¹⁹. Enfin, les dernières études portant sur cette attaque sont l'oeuvre d'Hervé Coutau-Bégarie et de Claude Huan, avec leur ouvrage *Mers el-Kébir (1940) – La Rupture franco-britannique* publié en 1994. Cependant, du fait de la personnalité de l'un des deux auteurs, Hervé Coutau-Bégarie étant connu comme étant de droite royaliste, l'ouvrage trahit une perméabilité au mythe du « bouclier et de l'épée »²⁰. De ce fait, le récent dossier de Nicolas Aubin, Pierre Grumberg et Bernard Costagliola accordé à Mers-el-Kébir dans le magazine de vulgarisation scientifique *Guerres&Histoires* constitue, pour notre étude, une documentation objective et dépassionnée du drame²¹. Concernant le deuxième marqueur temporel de l'analyse, le sabordage de la flotte française, aucune étude historique ne fut réalisée à son sujet, les seuls ouvrages traitant de l'événement étant des récits factuels, à l'image de l'ouvrage d'Henri Noguères, *Le Suicide de la flotte française*, qui indique, en quatrième de couverture, sa volonté de « faire revivre au lecteur [...] les grandes journées historiques »²². Plus récemment, mais toujours abordé d'un angle factuel, un documentaire, diffusé sur France 3, eut pour objet ce sabordage, et permet d'intégrer à cette étude des faits qui gagnent en rigueur²³. Néanmoins, du point de vue de l'analyse culturelle, la présente étude de cet événement constitue un traitement inédit pour cet épisode.

Afin d'établir un axe d'étude à ce mémoire, le choix fut effectué d'utiliser les articles de presse écrits, en réaction à ces deux faits, par les journaux français de l'époque comme sources principales. Permis par la vaste campagne de numérisation de ses quotidiens, le portail Internet *Gallica*, de la Bibliothèque Nationale de France, donne accès aux principaux quotidiens de l'époque²⁴. Le mémoire mobilise donc les articles pris successivement dans les quotidiens nationaux *L'Action française*, *La Croix*, *L'Écho d'Alger*, *L'Écho d'Oran*, *Le Figaro*, *Le Journal*, le *Journal des Débats*, *Le Matin*, *L'Oeuvre*, *Paris-Soir*, *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Temps*, ainsi que *L'Ouest-Éclair*. Ces journaux illustrent la garantie d'un vaste corpus qui tient compte des

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Girardin-Thibeaud Odile, *op. cit.*, p. 14.

²¹ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, « Mers-el-Kébir, 1940. Fallait-il détruire la flotte française ? », *Guerres & Histoire*, avril 2016, n° 30, pp. 32--51.

²² Noguères Henri, *Le Suicide de la flotte française à Toulon*, Paris, Fayard, 1962, 4è de couv.

²³ Bennedjâi-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *1942 : Toulon se saborde*, France 3, France, 2016.

²⁴ <http://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens>

divergences d'opinion, et de leur diffusion. En effet, au sein des « cinq grands », terme donné pour qualifier les titres les plus diffusés, à savoir *Le Journal*, *Le Matin*, *Paris-Soir*, *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*, et malgré le fait qu'ils s'affirment comme étant « d'information », des différences idéologiques sont présentes. Tous, sauf *Paris-Soir*, sont favorables, avant-guerre, à la droite gouvernementale. Concernant la diffusion de ces journaux, la présence de *L'Écho d'Alger*, de *L'Écho d'Oran*, et de *L'Ouest-Éclair* au sein de ce corpus permet d'intégrer à la vision de ce mémoire celle des journaux régionaux dont l'aire d'influence est plus restreinte. Aussi, l'accès à tous ces quotidiens permit de mobiliser, au sein de ce mémoire, 901 articles de presse, respectivement répartis entre 799 faisant référence à Mers-el-Kébir, et 102 concernant les événements de Toulon. La méthodologie qui contribua à la recherche de ces articles consista à utiliser l'indexation par mot-clé du site Internet de la BNF. Concernant Mers-el-Kébir, les mots-clés « Mers-el-Kébir » et « Oran » furent appliqués aux différents journaux, en tenant compte d'une date minimum d'édition qui est celle du 3 juillet 1940, date de l'attaque. Le terme « Oran » fut utilisé car le mot revient souvent dans les journaux, du fait de la proximité géographique de ces deux lieux, Mers-el-Kébir étant la rade militaire du port d'Oran. Concernant le sabordage, les mots-clés utilisés furent « sabordage + Toulon », « Toulon », et « flotte + Toulon ». Dans ce cas, le nombre plus important de mots-clés est lié à des « unes » de presse hétérogènes : certaines ne parlant que de la flotte française, et d'autres des « événements de Toulon ». La recherche par mots-clés de cet épisode fut appliquée à tous les quotidiens disponibles et paraissant encore à cette époque, en choisissant comme date minimale d'édition le 27 novembre 1942. Si, de prime abord, l'observation de ces chiffres peut laisser croire à un choix d'une mise en valeur de l'attaque près d'Oran, il n'en est rien. En effet, en dépit de cette différence de nombre, il convient de préciser que les articles concernant Toulon sont, en moyenne, plus longs, et qu'ils sont intéressants à plus d'un titre, du fait qu'ils traduisent d'une plus grande pluralité dans le jugement accordé par la presse. De plus, le choix effectué par la presse de relater dans une moindre importance les événements de Toulon est aussi un sujet de réflexion abordé. Ce choix de sources fut fait à la lumière de la situation difficile que rencontrait la presse avant et pendant la guerre. Durant les années 1930, la presse française fut confrontée à une crise multiforme qui entama la confiance de son lectorat, lui faisant perdre des parts de marché au sein de la concurrence dans le milieu de l'information. En dépit de quelques tentatives de renouveau, la Seconde Guerre mondiale représenta, pour bon nombre de titres, une opportunité afin de reconquérir l'espace médiatique perdu, quitte à collaborer avec l'occupant, ou avec le

régime de Vichy. De cette période, l'historiographie de la presse ne rassemble que peu d'ouvrages généraux²⁵. Malgré l'intégration après-guerre d'une posture scientifique de cette historiographie, dont l'approche culturelle à travers les aspects sociaux et médiatiques est la représentante actuelle, il n'existe aucune synthèse d'ampleur sur la presse durant la Seconde Guerre mondiale, si ce n'est le livre de Jean Mottin, *Histoire politique de la presse de 1944 à 1949*, mais qui ne traite que de la presse d'après-guerre, en y étudiant son influence sur la période post-Libération²⁶. Néanmoins, l'ouvrage d'Eva Berg Gravensten, *La Quatrième arme*, traite avec précision de cette époque, et représente un support dans l'appréhension des problématiques liées à la presse durant l'Occupation au sein de cette étude. En complément des articles de presse, ce mémoire inclut six documents audiovisuels provenant des archives de l'INA, à savoir : « La tragédie de Mers-el-Kébir » produit par le Service cinématographique de la marine nationale (septembre 1940), « Opération *Catapult* à Mers-el-Kébir » (23/10/1940), « Le général Huntziger n'est plus » (21/11/1941), « Visite du croiseur Dunkerque » (17/04/1942), « Mers-el-Kébir, deux ans après » (17/07/1942), « L'amiral Darlan en Afrique » (06/11/1942)²⁷. À cela vient s'ajouter trois documents de nature diverse : l'un étant un article dans un magazine traitant d'une pièce de théâtre intitulée *Toulon*, l'autre se présentant comme un arrêté de jurisprudence, et enfin un recueil de photographies intitulé *L'héroïque sabordage de la flotte française*²⁸. De plus, les mémoires de quatre acteurs de ce conflit sont mises à profit, à savoir celles d'hommes politiques comme Churchill, Ciano, gendre et ministre des Affaires Étrangères de Mussolini, et de Gaulle, ainsi que celle d'un militaire : l'amiral Marzin, commandant du cuirassé *Richelieu*²⁹. Enfin, deux sources contemporaines à ce mémoire sont mobilisées : le

²⁵ Berg Gravensten Eva, *La Quatrième Arme : La Presse française sous l'Occupation*, Paris, Esprit ouvert, 2001, p. 11.

²⁶ Devreux Lise (dir.) et Mezzasalma Philippe (dir.), *Des Sources pour l'histoire de la presse*, Paris, BNF, 2011, p. 17.

Berg Gravensten Eva, *op. cit.*, p. 12.

²⁷ Les cinq derniers documentaires sont produits pour *Les Actualités mondiales*.

²⁸ <http://www.ina.fr/recherche/search?search=mers+el+kebir>

« Toulon », *Regards*, 30 novembre 1945.

Conseil d'État, *Jurisprudence du Conseil d'État et du Tribunal des conflits, Table vicennale (1935-1954)*, Paris, Imprimeries nationales, 1957.

²⁹ Churchill Winston, *Mémoires de guerre*, Paris, Tallandier, 2013, vol.2/.

Ciano Galeazzo, *Journal*, Toulouse, Presses universitaires du Midi (éd. crit. de Philippe Foro), 2015, vol.2/.

de Gaulle Charles, *Mémoires de guerre*, Paris, Pocket, 2010, vol.3/.

Marzin Paul, *Journal : Obéir ? Mers-el-Kébir, Dakar, Vichy, Toulon*, Paris, Charles Hérissey, 2013.

site de l'association promouvant la mémoire des marins de Mers-el-Kébir, ainsi qu'un extrait du Journal Télévisé de 20h de France 2, ayant comme sujet Mers-el-Kébir³⁰.

Une fois présentées la marine et la presse comme organes du régime de Vichy, il est intéressant de constater qu'à travers la médiatisation de ces deux événements, il put y avoir conflit d'intérêt pour la presse. En effet, les deux acteurs sont des piliers pour légitimer Vichy, et la fragilisation de l'un peut menacer l'avenir de l'autre, au sein d'un régime en mal de reconnaissance. L'idée à l'origine de ce mémoire est de pouvoir réaliser une étude croisée de la médiatisation des événements de Mers-el-Kébir, et de Toulon, en tant qu'épisodes d'importance pour la souveraineté et la légitimité du gouvernement de Vichy, tout en prenant soin de comparer ce qui peut l'être. Néanmoins, la période 1940-1944 que retient ce mémoire peut être considérée comme « l'immédiatement comparable », selon les mots de l'historien Marcel Détiene, en cela qu'il s'agit d'une séquence temporelle de laquelle émerge une opinion dominante continue, permise par un processus se déroulant sur un même temps politique et culturel³¹. Face aux discours relayés dans la presse, l'opinion publique resta cohérente dans la manière de traiter les Anglais comme des alliés et non comme des ennemis. De plus, les comparaisons proposées dans ce mémoire assument les différents points qui ne peuvent être comparés, en les présentant de manière indépendante, mais en les analysant à partir des mêmes thématiques de recherche³².

Mais dès lors que les informations diffusées par la presse, apparaissant auparavant, comme régies par les seuls impératifs économiques en promouvant la rapidité et l'exhaustivité de l'information, devinrent, avec l'Occupation, des nouvelles engagées au service du pouvoir, quelles purent être les conséquences sur le lectorat, et notamment, sur la mémoire qu'il en retint? De plus, comme le trahit leur historiographie respective, la marine et la presse continuent, aujourd'hui encore, à entretenir un flou mémoriel, voire un déni, concernant leur implication respective durant le conflit, ne cherchant pas à l'explicitier. Ces questionnements, qui transcendent les études historiques de cette période, trouvent un écho avec les deux événements régissant ce mémoire. Ainsi, l'appréhension de

³⁰ Site web officiel de l'Association des *Anciens Marins et des Familles des Victimes de Mers-el-Kébir* (Président : Hervé Grall).

Wolfromm Daniel, *La Sanglante bataille de Mers-el-Kébir*, France 2, France, 2015.

³¹ Détiene Marcel, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, 2000, p. 10.

Werner Michael (dir.), Zimmermann Bénédicte (dir.), *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Seuil, 2004, p. 16.

³² *Ibid.*, p. 9.

ces deux épisodes permet d'apporter une nouvelle série de questionnement concernant les thèmes de la marine et de la presse.

À partir des épisodes de Mers-el-Kébir et de Toulon, tels qu'ils sont décrits par les journaux d'alors, comment expliquer la compromission de la marine et de la presse avec le régime de Vichy et l'occupant allemand durant le second conflit mondial ? De même, quelle place ces deux acteurs avaient-ils avant et pendant la guerre ? De quelle manière la presse traita-t-elle de ces deux faits, et quelles en furent les similitudes et les différences ? De plus, quelle pertinence y avait-il à les présenter, et quelles furent les conséquences de leur instrumentalisation médiatique et politique ? Afin de résumer ces questionnements divers, le présent mémoire est guidé par la problématique suivante : dans quelle mesure la position de la presse française, lors du traitement médiatique de Mers-el-Kébir et du sabordage de Toulon, releva-t-elle d'une compromission avec le régime de Vichy ?

Afin de répondre à ces interrogations, le mémoire se présente en trois parties thématiques. La première est en réalité un chapitre préliminaire qui permet d'appréhender, par les faits, la réalité de ces deux événements, de les expliciter au lecteur, et d'apporter les premiers éléments de compréhension de leur couverture médiatique, en insistant sur ce qui fut écrit -ou non- dans les journaux de l'époque, en les croisant avec des études historiques plus récentes. La seconde partie a pour but de s'interroger sur les stratégies et les itinéraires mis en œuvre respectivement par la marine et la presse, afin de les placer à des postes clés sous le gouvernement de Vichy. Le chapitre 1 traite de ces problématiques vis-à-vis de la marine, tandis que le deuxième chapitre s'attèle aux questionnements liés au parcours emprunté par la presse. La troisième partie est l'occasion d'installer un dialogue entre ces deux événements, à travers le choix opéré par l'auteur de plusieurs angles thématiques de recherche qui ont pour but commun de souligner la récurrence de certains thèmes, ainsi que leur inscription dans une couverture médiatique de longue durée. Dès lors, il convient d'étudier, le traitement, la pertinence et la durabilité de ces thèmes. Ainsi, le chapitre 3 analyse les modalités de réception du lectorat français face à la campagne anglophobe issue de l'attaque anglaise. Le chapitre 4 propose de relativiser l'effet médiatique en décentrant le regard et en insistant sur l'importance, dans le contexte mondial, de ces deux épisodes, à travers la réaction des différents belligérants dans la presse, ainsi qu'en traitant la matérialité des « unes ». Le chapitre 5 revient, à travers une approche idéologique, sur la manière dont les journaux jugèrent ces événements, et permet de s'interroger quant à leur cohésion et l'efficacité de la censure. Enfin, le chapitre 6 donne l'occasion d'étudier ces

dramas par la mémoire collective, et donc de souligner l'importance de la portée de leur médiatisation durant la Seconde Guerre mondiale puis jusqu'à nos jours.

Chapitre préliminaire : Deux événements maritimes tragiques

Ce chapitre préliminaire a pour but de clarifier les éléments factuels des deux drames maritimes traités. Ce chapitre s'attache à considérer conjointement l'attaque de Mers-el-Kébir, survenue le 3 juillet 1940, et le sabordage de la flotte française, basée à Toulon, le 27 novembre 1942, à travers trois actes pouvant être considérés peu ou prou comme les prémices, les déroulements et les résultats de ces événements. L'intérêt du chapitre réside dans sa qualité de « support » à l'étude, ce qui permet de rendre intelligibles les différents questionnements qui sont amenés, par la suite, tout au long du mémoire³³. Cependant, il ne s'agit pas ici de se cantonner à une revue de presse, en faisant simplement état des sources. L'idée est aussi d'installer un dialogue entre sources et connaissances actuelles afin de rétablir, le plus objectivement possible les faits. Concernant le récit médiatique de ces deux journées, l'étude préliminaire privilégie le journal *L'Écho d'Alger*, et cela pour deux raisons. La première est liée à la proximité géographique du lieu de Mers-el-Kébir qui fit que le quotidien se sentit plus concerné par l'événement, donnant des articles plus précis que les autres journaux. La seconde raison concerne les événements de Toulon. En effet, seul quotidien du corpus ayant été libéré à cette période, il décrivit en détail le sabordage, tandis que les journaux métropolitains privilégièrent les conséquences de cet acte, tout en passant sur l'événement en lui-même. De plus, les divergences, ainsi que les similitudes, peuvent être interrogées à travers les « effets de déformation » découlant des articles de presse³⁴. Qui plus est, aux deux dates étudiées, la presse est sous contrôle étroit du régime de Vichy d'une part, et de l'occupant allemand d'autre part³⁵. Par conséquent, il s'agit d'interroger la déformation médiatique de ces deux événements, étudiés chronologiquement, par le double effet de la médiatisation et de la censure.

De funestes matinées

Afin d'éviter de faire, de prime abord, l'exégèse des causes qui menèrent aux deux drames, le parti pris est de faire débiter la narration des deux faits au moment de l'arrivée de ce qui peut être considéré comme « l'élément perturbateur », signe, dans la littérature, du début de l'histoire. À côté de ce choix, il s'agit aussi de la volonté de ne pas

³³ Chapuis Olivier, *Le Naufrage de la Bourgogne, 4 juillet 1898. Fabrication d'un événement médiatique émotionnel*, UGA, Grenoble, 2017, p. 14.

³⁴ Jeanneney Jean-Noël, *Une Histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Points, 2015, p. 12.

³⁵ Berg Gravensten Eva, *La Quatrième Arme : La Presse française sous l'Occupation*, Paris, Esprit ouvert, 2001, p.11.

complexifier d'avantage le récit factuel, déjà riche en éléments, qui aurait un effet paradoxal sur un chapitre voulant clarifier les deux supports d'étude.

Dès lors, le récit du premier drame débuta à 5h58, le mercredi 3 juillet 1940 dans la rade de Mers-el-Kébir, près d'Oran, tandis que deux ans plus tard, les événements commencèrent aux alentours de 4h00, le vendredi 27 novembre 1942, au poste de sécurité d'Ollioules, non loin de Toulon³⁶.

Une visite inattendue

Les événements se sont succédé de manière frénétique. Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne, survint alors ce que l'on a appelé la « Drôle de guerre », et puis le 10 mai 1940, ce fut la bataille de France. Ce matin du 3 juillet 1940, cela faisait déjà plus d'une dizaine de jours que la France, victime du sentiment défaitiste, avait signé l'impensable, l'armistice avec l'Allemagne, lui faisant naïvement croire que la guerre était finie pour elle. Les événements de Mers-el-Kébir lui prouvèrent le contraire.

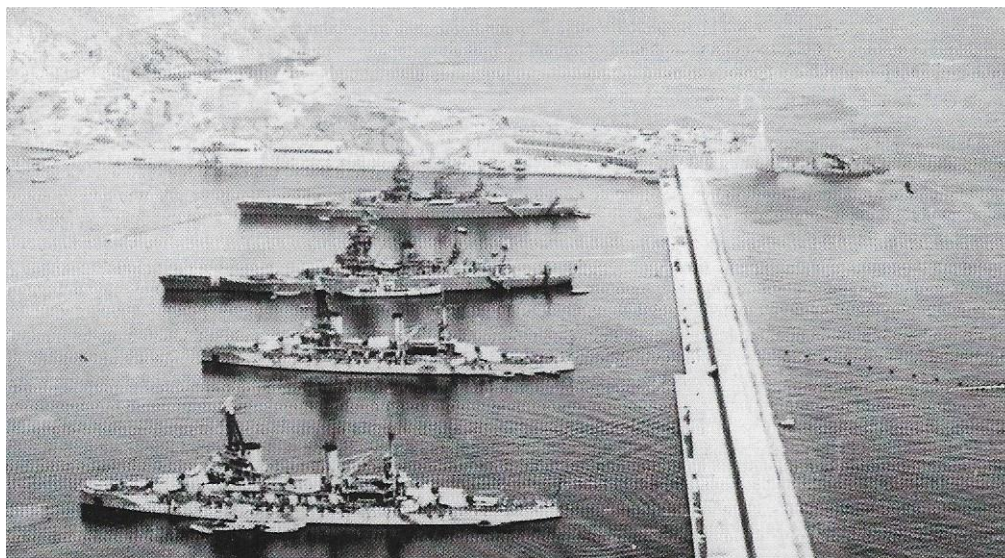


Figure 1 La force française de Mers-el-Kébir (au premier plan, le cuirassé *Bretagne*, suivi du *Provence*, du *Strasbourg*, et du *Dunkerque*)

Source : Service historique de la Défense in Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, « Mers-el-Kébir, 1940. Fallait-il détruire la flotte française ? », *Guerres & Histoire*, avril 2016, n° 30, p. 40.

Mers-el-Kébir était alors la base navale en voie d'achèvement de la ville d'Oran (située au nord ouest de l'Algérie actuelle). En effet, il avait été décidé, dans les années 20, entre autre sous l'impulsion du contre-amiral Darlan, de définir une nouvelle base navale

³⁶ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, « Mers-el-Kébir, 1940. Fallait-il détruire la flotte française ? », *Guerres & Histoire*, avril 2016, n° 30, p. 39.
Benedjai-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *1942 : Toulon se saborde*, France 3, France, 2016.

qui serait hors de portée de l'aviation italienne³⁷. En somme, il s'agissait de construire un équivalent à Toulon sur la côté de l'Afrique du Nord. Ce fut chose faite par décret du 12 avril 1939, si bien qu'un instantané de la rade en juillet 1940 montrerait que les travaux sont inachevés. En effet, la jetée n'était construite qu'à moitié et les diverses installations, tant logistiques que militaires, n'étaient pas terminées³⁸. À ce propos, il est intéressant de constater que dans les journaux, il est fait mention d'une « base sans défense [...] et de batteries de côte en voie de démilitarisation »³⁹. Le terme de « démilitarisation » renvoie en effet aux conditions de l'armistice dans lesquelles la France doit se désarmer. Cependant, il ne fut pas fait mention que la base était inachevée, sans doute pour renforcer le caractère de « guet-apens » de l'attaque anglaise⁴⁰.

Depuis donc le mois de juin 1940, la France voyant avancer inéluctablement les forces allemandes, décida d'envoyer sa flotte dans divers ports situés en Afrique, tels ceux de Dakar, Casablanca, Alexandrie et Mers-el-Kébir⁴¹. Ainsi, se trouvaient sous les ordres du vice-amiral d'escadre Marcel Gensoul, les quatre cuirassés de ligne *Dunkerque*, *Strasbourg*, *Bretagne* et *Provence*, ce qui faisait de la rade celle qui abritait le plus d'unités cuirassées⁴². S'y ajoutaient six contre-torpilleurs baptisés *Mogador*, *Volta*, *Tigre*, *Lynx*, *Terrible* et *Kersaint*, ainsi qu'un transport d'hydravions, le *Commandant Teste*⁴³.

Cette flotte était, au matin du 3 juillet, en cours de désarmement tel que voulu par l'article 8 de la convention d'armistice. À 5h58, la flotte reçut un message de la Force H britannique les exhortant à continuer le combat à leur côté, message réitéré à 7h06, laissant à Gensoul un délai de six heures pour répondre⁴⁴. Cette Force H, commandée par le vice-amiral James Somerville, était partie de Gibraltar le 30 juin en direction de Mers-el-Kébir, avec pour ordre de « neutraliser » la menace que représentait la flotte française. Elle se composait du croiseur de bataille *Hood*, ainsi que du porte-avions *Ark Royal*, accompagnés des croiseurs *Arethusa* et *Enterprise*, ainsi que de dix destroyers⁴⁵. La composition de cette Force fut au cœur de l'entreprise journalistique qui visa à traduire cette attaque comme un

³⁷ Coutau-Begarie Hervé, Huan Claude, *Mers el-Kébir (1940) – La Rupture franco-britannique*, Paris, Économica, 1994, p. 130.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *L'Écho d'Alger*, 5 juillet 1940.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 37.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*, p. 38.

⁴⁵ *Ibid.*

« assassinat » fait par « vingt bâtiments dont trois des plus fortes unités de la Royal Navy »⁴⁶. Ici, mise à part la surévaluation de la flotte britannique, qui passe de quatorze navires à vingt, l'article insista sur le fait qu'il s'agissait d'unités choisies pour leur puissance, afin de ne laisser aucune chance aux Français, d'autres articles allant jusqu'à présenter le *Hood* comme « le plus grand cuirassé du monde »⁴⁷.

Aux requêtes britanniques dont le capitaine de vaisseau Cedric Holland était l'émissaire, Gensoul refusa de traiter avec l'envoyé, déléguant le lieutenant de vaisseau Bernard Dufay, qui put s'entretenir avec Holland entre 8h15 et 8h25⁴⁸. Cependant, la conversation ne déboucha sur rien et Holland demanda à nouveau de rencontrer Gensoul. Tandis que la Force H apparaissait à l'horizon, Gensoul donna l'ordre à 9h d'allumer les chaudières, de se placer en position de combat et ordonna au destroyer *Foxhound* de partir⁴⁹. Voyant la situation pouvant dégénérer, Holland tenta, à 9h05, de monter à bord du *Dunkerque*, navire amiral de Gensoul, mais fut intercepté dix minutes plus tard par Dufay, qui le fit s'amarrer, tandis qu'Holland lui transmit une enveloppe contenant les conditions de l'ultimatum de Somerville. Ces conditions furent transmises à Gensoul à 9h30, puis télégraphiées à l'Amirauté française à 9h45, accompagnées d'un état de la Force H : ces dernières furent le cœur de la tragédie qui s'annonçait et furent largement diffusées par la presse⁵⁰. Largement qualifiées de « sommations », ce qui connota de prime abord de manière négative les attentes britanniques, elles consistaient, selon la presse à « saborder les bâtiments », « les rallier à la Grande Bretagne », ou « les faire poursuivre le combat au côté de la Royal Navy »⁵¹. Cependant, la presse omit, ainsi que le télégramme de Gensoul, de parler d'une quatrième option qui était d'envoyer la flotte aux Antilles, hors de portée de l'Axe⁵². L'omission de cette option est encore aujourd'hui discutée quant à son origine, entre l'erreur humaine (oubli), l'erreur technique (traduction, télégraphe) ou la volonté de dissimuler par la propagande et la censure⁵³. Quoi qu'il en fût, cela permit de donner l'impression d'options factices qui devaient mener vers une fin inéluctable, celle de la flotte française de Mers-el-Kébir.

⁴⁶ *L'Écho d'Alger, op. cit.*

⁴⁷ *L'Illustration*, 10 août 1940.

⁴⁸ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *L'Écho d'Alger, op. cit.*

⁵² Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 39.

⁵³ Coutau-Begarie Hervé, Huan Claude, *op. cit.*, p. 135.

À 10h00, Gensoul répondit à Holland que la flotte ne tomberait pas sous contrôle de l'Axe et que la force répondrait par la force, ce à quoi Holland proposa, sans pour autant en avoir reçu l'instruction, l'idée d'un désarmement sous contrôle britannique. Rien n'y fit, à 11h00, le vice amiral Gensoul opposa une nouvelle fin de non-recevoir et réitéra que toute attaque aurait pour conséquence de traiter la Force H comme un ennemi de guerre⁵⁴. Ce raidissement de la part de Gensoul, qui pourrait passer comme un acte d'obstination aveugle aujourd'hui, fut largement plébiscité par la presse de l'époque comme signe d'indépendance de la France. En attesta la phrase de Gensoul, « riposterait à la force par la force », qui fut reprise dans la plupart des journaux français⁵⁵. En effet, la France tenta par l'intimidation de dissuader la flotte britannique d'attaquer. Pour ce faire, elle assura à Gensoul qu'à 13h30, des renforts étaient déjà en route pour Mers-el-Kébir⁵⁶. Néanmoins, Somerville se douta que la France se préparait à l'attaque, la présence de sous-marins à Oran l'inquiétant autant que les pourparlers d'Holland dont l'échec semblait acquis. Dans cette situation, il ordonna à ses avions de miner le port, tout en étendant l'ultimatum à 15h00, le *Dunkerque* n'ayant qu'à hisser un pavillon carré en signe d'acceptation d'une des conditions⁵⁷. Le mouillage de mines à l'entrée de la rade fut le dernier élément qui acheva de construire dans la presse, l'idée d'un « guet-apens sans précédent dans l'histoire navale »⁵⁸.

Évidemment, il ne s'agit pas de nier que cette attaque ne fut pas préparée. Pour cause, Gensoul lui-même se rendit compte que la meilleure façon de trouver une issue fut de jouer la carte du temps qui opérait contre les Anglais. De ce fait, à 14h30, il convia Holland pour 16h00, sachant que la flotte anglaise ne tirerait pas tant qu'il y avait un officier de leur camp à bord de l'un des bateaux français. Face à ces atermoiements, il n'y eut pas que le France qui répondit. En effet, Londres pressa Somerville par un câble envoyé à 17h15. Dès lors, l'ultimatum fut repoussé une dernière fois à 17h30⁵⁹. À bord du *Dunkerque*, Holland fit part à Somerville d'une vague promesse, faite par Gensoul, que si la flotte était attaquée elle fuirait dans l'Atlantique. Mais cette promesse était, aux yeux de

⁵⁴ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

⁵⁵ *L'Écho d'Alger*, *op. cit.*

⁵⁶ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *L'Écho d'Alger*, *op. cit.*

⁵⁹ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p.40.

Somerville et à Londres, trop peu fiable, et formulée bien trop tard. Le capitaine Holland quitta le Dunkerque à 17h25, tandis que sonnait à bord le branle-bas de combat⁶⁰.

Cette « avant-attaque » fut marquée par des négociations qui peuvent se résumer à un jeu de dupes dont la France tenta de se dégager. De ces onze heures et trente-deux minutes de négociations, les journaux en retinrent qu'il y eut des « pourparlers assez longs », sans pour autant en exprimer la teneur, bornés à l'idée d'inéluctabilité de l'attaque⁶¹. De plus, la presse ne fit guère part des diverses tentatives de conciliation opérées par la Force H, notamment en rajoutant un temps cumulé de cinq heures et trente minutes à l'ultimatum, afin que la flotte française puisse donner sa réponse, ce qui traduisait le fait que les marins anglais étaient réticents à attaquer leur ancien allié.

Un dur réveil

En France, la Zone Sud a vécu, ou du moins, elle ne tient plus qu'à un fil, ou plutôt à un port, celui de Toulon et de ses environs. Le 11 novembre 1942, prenant prétexte de la menace alliée en Méditerranée, les troupes allemandes dénoncèrent leur propre convention d'armistice et envahirent la Zone Sud sans aucune forme de résistance. Attaché à préserver jusqu'au bout sa fictive indépendance, le régime de Vichy négocia que la ville de Toulon, ainsi que ses environs restent libres⁶². Bien que Toulon représenta un port maritime d'importance en Méditerranée, cette négociation visa surtout à protéger l'ultime garante de Vichy, la flotte française, alors réfugiée à Toulon. Dès lors, la ville devint, sous l'impulsion de l'amiral Marquis, le « camp retranché », dans lequel un régime autoritaire fut mis en place, surnommé par les Toulonnais le « marquisat »⁶³. Tandis que la question de partir ou de rester divisait les officiers de marine, les Allemands se rendirent maître des côtes méditerranéennes françaises dès le 15 novembre, rendant de plus en plus difficile, une potentielle fuite de la flotte. De plus, Marquis, se sentant menacé, exigea de ses officiers qu'ils prêtent serment à sa personne (seul un refusa, étant démis de ses fonctions par la même occasion), ce qui contribua à souder encore un peu plus le corps des officiers de marine. Persuadés que la menace viendrait des Alliés, les amiraux de Laborde et Marquis tournèrent toutes les défenses de la ville vers la mer. Pourtant, au même instant, les Allemands ne faisaient plus mystère de leur intention d'occuper Toulon, dont le départ

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *L'Écho d'Alger, op. cit.*

⁶² Bennedjai-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *op. cit.*

⁶³ *Ibid.*

des forces fut exigé le 18 novembre⁶⁴. Pensant contenter les Allemands, Marquis et de Laborde vinrent même jusqu'à donner leur parole d'honneur à Hitler qu'ils s'emploieraient à « défendre Toulon contre les Anglo-saxons et les ennemis du Maréchal »⁶⁵.

Mais pour les deux amiraux, pour toute la marine renommée « Force de haute mer », et pour le régime de Vichy, Hitler avait déjà pris sa décision. À cet effet, il avait signé le 19 novembre, dans le plus grand secret, l'ordre d'opération baptisé « Lila » qui visait à envahir le « camp retranché » de Toulon, ainsi que de capturer la flotte française « intacte »⁶⁶. Ainsi, au soir du 26 novembre 1942, la VII^e Panzerdivision, ainsi que la division *SS Das Reich*, reçurent l'ordre de faire route vers Toulon⁶⁷.



Figure 2 La force de haute mer basée à Toulon

Source : Jutel René, *L'Héroïque sabordage de la flotte française. Toulon-27 novembre 1942*, Paris, Ile de France, 1945, p. 13.

Alors que l'opération était à ce stade encore un secret absolu, les bruits de blindés attirèrent l'attention du personnel en faction au poste de sécurité d'Ollioules aux environs de 4h00⁶⁸. Ces derniers tentèrent de donner l'alerte mais les lignes étaient déjà coupées, un

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Noguères Henri, *Le Suicide de la flotte française à Toulon*, Paris, Fayard, 1962, p. 61.

⁶⁷ Bennedjâi-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *op. cit.*

⁶⁸ *Ibid.*

gendarme fut donc envoyé à Toulon pour les prévenir. Ce fut à 4h25 que le gendarme arriva enfin à la porte Castigneau de la rade de Toulon pour donner l'alerte mais devant le garde en faction incrédule, il fut prié de revérifier ses dires⁶⁹. En effet, la rade de Toulon, suivant les projets initiaux établis au XVI^e siècle sous Louis XII, était devenue, au fil des époques, l'un des deux ports de guerre principaux de France (avec celui de Brest)⁷⁰. Défendu en priorité du côté maritime contre les incursions ennemies, elle n'était pas exempte de défenses tournées vers l'intérieur du pays. À cette fin, une muraille flanquée de trois « portes » (porte principale, porte Castigneau et porte Malbousquet) fut édifiée, tandis que de nombreux forts d'artillerie s'élevaient aux alentours de Toulon⁷¹.

Tandis que la première alerte était ignorée, les Allemands étaient en train d'encercler le « camp retranché », la division Panzer arrivant par l'ouest, et la *Das Reich* par l'est, dont le passage par La Valette fut attesté vers 5h00. De ce fait, les Allemands purent prendre possession de tous les forts qui surplombaient la rade, sans aucun coup de feu. De même, ils prirent possession du ciel vers 5h00 en lançant des fusées éclairantes sur la rade⁷². L'apparition d'avions de la Luftwaffe fut reprise dans l'*Écho d'Alger* et devint une véritable attaque⁷³. En effet, *L'Écho d'Alger*, alors situé en Afrique du Nord, était de nouveau en territoire allié, et se devait de présenter « l'attaque criminelle » que venait de perpétrer l'Axe⁷⁴. Dans cet esprit, il fit part que dès 3h00, des « bombardiers lancèrent des fusées éclairantes, mouillèrent des mines magnétiques et lâchèrent des bombes contre les forts »⁷⁵. De plus, il fut noté que la DCA (défense antiaérienne) toulonnaise répliqua en « attaquant les bombardiers »⁷⁶. De simples vols de reconnaissance, l'*Écho d'Alger* en fit une véritable attaque en règle, en insistant sur les différents aspects de l'attaque, ainsi que sur la résistance des forces françaises attaquant l'aviation allemande.

En réalité, les Allemands n'avaient pas besoin d'attaquer car dès 4h30, heure à laquelle Hitler donna l'ordre d'avertir les Français, Vichy et Toulon furent avertis du caractère de l'opération. En effet, les Allemands se présentèrent au fort Lamalgue, alors transformé en véritable quartier général de l'amiral Marquis, afin de lui notifier de se

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Vergé-Franceschi Michel (dir.), *Dictionnaire d'histoire maritime*, Paris, Robert Laffont, 2002, vol.2/, p. 1411.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ *L'Écho d'Alger*, 28 novembre 1942.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

rendre, ainsi que toute la base, aux forces allemandes⁷⁷. Au même instant, à plusieurs centaines de kilomètres de là, un diplomate allemand se présenta au domicile de Pierre Laval à Châteldon, avec une lettre d'Hitler lui annonçant son intention de s'emparer de la flotte⁷⁸.

Cette lettre fut reprise par les différents journaux en « une ». Cependant, elle ne fut pas interprétée de la même manière. Pour *L'Écho d'Alger*, il s'agissait d'une lettre remplie de « faux prétextes » trahissant la « fausse sûreté de la parole d'Hitler »⁷⁹. En effet, il paraît certain au vu des clauses de l'armistice que l'occupation de Toulon contrevenait à toutes les promesses allemandes. Néanmoins, les autres journaux, qu'ils soient affiliés à Vichy ou aux Allemands, préférèrent voir la « rançon de l'indignité de certains chefs », au premier rang desquels Darlan, dont « il est établi que l'amiral a, une fois de plus, trompé l'Allemagne et l'Italie en donnant l'assurance que la marine française lutterait à Toulon »⁸⁰.

Cette lettre fut donc un motif de division dans la presse mais aussi entre Vichy et Toulon où chacun cherchait à prévenir l'autre. Il est clair pour Laval qu'il faut empêcher le sabordage de la flotte et rester en bon terme avec l'occupant. En effet, ces « ordres permanents », remontant à juin 1940, avaient été donnés par l'amiral Darlan, et étaient connus au sein du pouvoir⁸¹. Aussi, quand il apparut évident à Laval que Toulon, en absence de réponse, saborderait sa flotte, il chercha désespérément à les joindre. Ainsi, l'amiral Le Luc, de Vichy, réussit à contacter Toulon et à transmettre au téléphone qu'il fallait « éviter tout incident ». Cependant, l'officier qui lui répondit ne reconnut pas son identification et ne fit rien de ce message⁸². Toulon était alors seul face à son destin, d'autant plus que l'avancée des Allemands perturbait gravement toute liaison.

Dès lors, les problèmes de communication furent aussi partie prenante au sein du « camp retranché ». À l'appel urgent de l'amiral Robin, bras droit de l'amiral Marquis, voulant avertir de l'arrivée des Allemands, l'amiral de Laborde resta incrédule et n'en fit rien. Cependant, pressé de prendre une décision, il ordonna le branle-bas de combat. De plus, n'arrivant plus à communiquer avec sa hiérarchie, l'amiral de Laborde donna l'ordre

⁷⁷ Bennedjaï-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *op. cit.*

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *L'Écho d'Alger*, *op. cit.*

⁸⁰ *L'Action française*, 30 novembre 1942.

⁸¹ Bennedjaï-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *op. cit.*

⁸² *Ibid.*

de sabordage à tous les bâtiments de la flotte, tandis que le ciel s'éclairait des fusées lancées par les avions allemands⁸³.

Le caractère soudain des événements qui précipitèrent le sabordage de la flotte française eut un fort retentissement dans *L'Écho d'Alger* qui s'insurgea contre cette « attaque brutale », cette « liquidation », la proclamation du 28 novembre 1942 de l'amiral Darlan parlant d'un « piège » tendu aux Français⁸⁴.

Dès lors que les communications furent rompues, Mers-el-Kébir d'abord, Toulon plus tard, devinrent tous deux les lieux d'une tragédie pour la marine française.

Entre assassinat et suicide

Tandis que les prémices et les conditions de ces deux tragédies étaient si peu explicitées dans la presse, les déroulements de l'attaque et du sabordage furent très bien renseignés par les différentes agences journalistiques. Dès lors, y eut-il un véritable effort de transparence ou continua-t-on de manipuler les événements afin de leur faire dire un discours spécifique ?

Une opération chirurgicale avec douleur

Les minutes durent être longues à Mers-el-Kébir pour les divers équipages des bâtiments français. Alors que l'ultimatum prenait fin à 17h30, rien ne se passa dans l'immédiat. Les Français tentaient vainement de consolider leur position, persuadés de l'inéluctabilité de l'assaut anglais, tandis que ces derniers attendaient toujours une possible conciliation avec les Français⁸⁵.

Mais à 17h54, l'attente se termina lorsque les Anglais, forcés et à regret, ouvrirent le feu sur la flotte française⁸⁶. Face à des cibles presque immobiles – les navires français commençant à se déplacer – les obus anglais n'eurent aucun mal à atteindre leur cible. Dès lors, à 17h56, les premiers obus vinrent encadrer le *Strasbourg*, tandis qu'il commençait à se mouvoir sur l'eau⁸⁷. Ainsi, ces obus donnèrent lieu, comme le montrèrent les photos de l'époque, à de très impressionnantes gerbes d'eau qui semblèrent effacer un instant la silhouette du navire. Néanmoins, l'attaque tourna rapidement au drame. À 17h58, le

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *L'Echo d'Alger, op. cit.*

⁸⁵ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*, p. 38.

Bretagne, déjà plusieurs fois atteint, chavira, entraînant avec lui la plus grande partie des morts de Mers-el-Kébir. Chez les Français, ce fut la confusion la plus totale. Le *Strasbourg* réussit à s'échapper, tandis que la *Provence* tirait salves sur salves, et que le *Dunkerque*, gêné par l'action intempestive et perturbante de l'amiral Gensoul, appareilla enfin à 18h02, avant d'être touché, et d'être forcé à s'échouer⁸⁸.



Figure 3 Le *Provence* au premier plan, le *Strasbourg* en train d'appareiller sur la droite, et le *Bretagne* en feu, touché à la poupe.

Source : Photo prise depuis le Dunkerque in Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, « Mers-el-Kébir, 1940. Fallait-il détruire la flotte française ? », *Guerres & Histoire*, avril 2016, n° 30, p. 41.

La presse qualifia ce combat « d'acte brutal », « d'acte d'agression » et de « pilonnage extrême »⁸⁹. Il fut, en effet, très rapide et très intense. Lorsque le combat prit fin à 18h10, le cuirassé *Bretagne* avait chaviré, les cuirassés *Dunkerque* et *Provence* étaient échoués, le contre-torpilleur *Mogador* était hors service, tandis que le *Strasbourg*, accompagné de cinq contre-torpilleurs, put prendre la fuite, Somerville renonçant à la poursuite à 20h20, de crainte que des renforts arrivent⁹⁰. Ce « massacre à sens unique », comme le qualifie Bernard Costagliola, historien de la marine, eut comme triste résonance la mort de 1240 marins dont 1012 pour le seul cuirassé *Bretagne*⁹¹.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 40.

⁸⁹ *L'Écho d'Alger*, 7 juillet 1940.

Paris Soir, 7 juillet 1940.

⁹⁰ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

⁹¹ Vergé-Franceschi Michel (dir.), *op. cit.*, p. 248.

Les journaux firent le récit de l'attaque mais la transformèrent en une « bataille navale »⁹². En effet, ils insistèrent sur le fait que la flotte semblait avoir riposté. Ainsi, *L'Écho d'Alger* parla des « bâtiments français, qui ont appareillé, f[aisant] route en combattant »⁹³. De plus, ils notèrent des dommages que subit la Force H. Dès lors, deux avions britanniques auraient été abattus par la DCA française, tandis que le *Hood* aurait été touché par les batteries côtières, ainsi que deux destroyers qui seraient avariés ou coulés⁹⁴. De ces notes, prises dans la presse, il est clair que la phrase de *L'Écho d'Alger* « la flotte française riposta dans toute la mesure que permettait sa situation défavorable » fut un euphémisme, afin de flatter l'égo national qui venait d'être entaché successivement par la débâcle, l'armistice, et maintenant l'attaque de son ancien allié⁹⁵. L'idée que la flotte riposta permit de faire croire à la population que la France souveraine pouvait encore se défendre et infliger des coups, bien qu'elle fut à terre, et que l'attaquant était un ancien allié. De plus, les pertes enregistrées à Mers-el-Kébir furent minimisées, ne parlant que d'une centaine de morts, tandis que seules « trois de nos unités [furent] atteintes »⁹⁶.

En dépit de ces manipulations factuelles, l'attaque de Mers-el-Kébir fut un « demi-succès » pour les Anglais, dans la mesure où les unités les plus modernes de la France ne furent pas mises hors d'état de nuire, et que le *Strasbourg* avait réussi, quant à lui, à s'échapper sans aucun dégât⁹⁷. Il s'agit même, si bataille il y eut, d'une « piètre bataille » dans laquelle les Français se préparèrent très mal au combat, et où les Britanniques souffrirent d'une grave maladresse dans la conduite des tirs⁹⁸.

Un suicide par accident

À Toulon, les sirènes hurlaient dans toute la base, tandis que des haut-parleurs transmettaient les ordres de sabordage. Après avoir échappé aux trois premières années de la Seconde Guerre mondiale, la flotte française, alors presque invaincue, débuta son sabordement.

Sur chaque bâtiment, des équipes de « casseurs » étaient formées afin de détruire la machinerie des navires, comme les multiples roues actionnant la tuyauterie interne aux

⁹² *L'Écho d'Alger, op. cit.*

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

⁹⁸ *Ibid.*

bateaux⁹⁹. Des charges explosives furent déposées, afin que les bateaux, en sombrant, restent droits, au fond de la rade. Alors que les Français s'activent à saborder leur flotte, les Allemand débouchèrent de la porte principale de la rade avec plusieurs panzers et foncèrent en direction des divers appontements où se trouvaient les plus grandes unités de la flotte. À 5h45, ils arrivèrent devant l'appontement Millaud où se trouvait le cuirassé rescapé de Mers-el-Kébir *Strasbourg*¹⁰⁰. Des échanges de feu furent tirés mais les Allemands assistèrent impuissants au déclenchement des divers explosifs dans la rade. Alors que les marins, mis en joue par les Allemands, quittèrent leurs bâtiments, la flotte française commença à sombrer dans le plus grand chaos, où les bruits d'explosion se mêlaient à une fumée de plus en plus importante qui fut visible à plusieurs kilomètres à la ronde, selon le photographe André Piernic¹⁰¹.

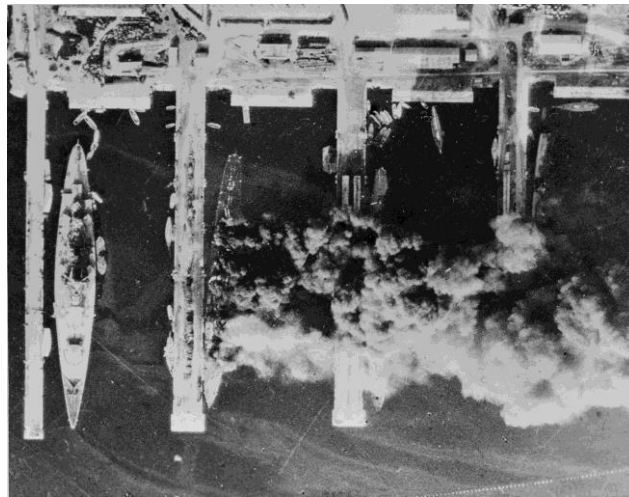


Figure 4 (de gauche à droite) Le *Strasbourg* gisant au fond de la rade, le *Colbert* en feu, ainsi que l'*Algérie*, et le *Marseillaise*.

Source : Royal Air Force, *The scuttled French fleet at Toulon*, 28 novembre 1942. Photographie conservée à la Bibliothèque du Congrès des États-Unis à la section *Prints and Photographs division* sous le numéro d'identification LC-USW33-026496-D.

En dépit de 6 morts et 26 blessés, le sabordage fut surtout tragique par ses dégâts matériels¹⁰². En effet, trois cuirassés, dont le *Strasbourg* et le *Dunkerque*, sept croiseurs, ainsi que quatre-vingt onze autres navires furent sabordés à Toulon, soit 101 navires de guerre, pour un tonnage de 232 263 tonnes (la France disposait d'une marine de 535 000 tonnes à l'entrée en guerre)¹⁰³.

⁹⁹ Bennedjaï-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *op. cit.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ Jutel René, *L'Héroïque sabordage de la flotte française. Toulon-27 novembre 1942*, Paris, Ile de France, 1945, p.5.

¹⁰² Noguères Henri, *op. cit.*, p. 311.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 314.

Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 34.

L'Écho d'Alger parla d'une « défense héroïque » même s'il concéda qu'il s'agissait aussi d'un « jour sale et triste » dont la rade de Toulon dépeignait « un spectacle de désolation »¹⁰⁴. La référence à une « défense », ce qui impliquerait qu'il y eut combat, put s'expliquer par la mention, faite par le journal *L'Écho d'Alger*, que « les marins ouvrirent le feu sur les Allemands »¹⁰⁵. Cela fut renforcé par la mention du « sacrifice » des équipes de sabordage », tandis que « la plupart des commandants de bâtiment périrent à leur passerelle »¹⁰⁶. Cette surinterprétation des quelques coups de feu qu'il y eut à Toulon, laisse aussi entrevoir une réelle invention de faits qui ne se sont jamais produits, comme le montra le soi-disant épisode de la mort des commandants de navire. Cependant, en dépit du succès du sabordage, il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus, c'est-à-dire qu'elle n'eut aucune forme d'importance sur la suite des événements. Ainsi, le journal tenta de rapprocher une dimension belliqueuse au sabordage, dans laquelle les Français purent se distinguer face aux Allemands, le journal indiquant qu'il y eut « beaucoup de victimes françaises au sein des combats »¹⁰⁷. Du côté des journaux collaborateurs et censurés, le discours fut très homogène, ne faisant pas grand cas des détails de ce sabordage, indiquant néanmoins que seulement « une partie de la flotte s'est sabordée », et invitant les Français à croire que le calme règne de nouveau à Toulon¹⁰⁸.

Passée sous silence au sein de toute la presse métropolitaine, la fuite de quatre sous-marins fut un élément qui donna une dimension dynamique à un événement relativement statique. En effet, ce furent le *Casabianca*, le *Marsouin*, l'*Iris* et le *Glorieux*, alors amarrés à la rade du Maurillon, qui s'échappèrent de Toulon¹⁰⁹. Cependant, *L'Écho d'Alger* ne fit référence qu'à « deux sous-marins français » le 1^{er} décembre 1942, lorsqu'ils arrivèrent à Alger. En effet, le journal ne mentionna pas que l'*Iris* et le *Glorieux*, bien que leurs commandants aient désobéi aux ordres, préférèrent rester neutres, mettant le cap sur l'Espagne¹¹⁰. Néanmoins, l'arrivée des deux seuls sous-marins fut considérée comme « providentielle », et leurs équipages comme « héroïques »¹¹¹.

¹⁰⁴ *L'Écho d'Alger*, *op. cit.*.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Le Matin*, 30 novembre 1942.

¹⁰⁹ Benedjâi-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *op. cit.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ *L'Écho d'Alger*, 1^{er} décembre 1942.

En dépit du caractère beaucoup plus tragique que les événements qui amenèrent à ces drames, les journaux, tout en informant les lecteurs français, continuèrent à modifier les événements en fonction du discours qu'ils voulaient faire passer, volontairement ou non. Il apparaît que ces drames furent, au vu de leurs prémices, très courts, et à la fois très brutaux. Entraînant la mort de plus d'un millier de marins d'une part, et la destruction quasi complète de la flotte française d'autre part, le premier ne dura guère plus de seize minutes pour des heures de négociations avortées, alors que le second fut instantané, dès lors que les minuteriers explosèrent, mettant à bas les quelques minutes de tentatives de communication entre Vichy et Toulon.

Des résultats paradoxaux

Face à l'ampleur de ces deux événements, tant en terme de morts que de destruction matérielle, comment ne pas s'interroger sur les conséquences que cela entraîna. Dans les deux cas, le résultat ne fut pas forcément celui attendu, et ce pour de multiples raisons.

Pétain au secours des Anglais

En effet, il aurait pu être argué que l'attaque de l'Angleterre à Mers-el-Kébir contre la France, alors son ancienne alliée, aurait pu avoir pour conséquence la déclaration de guerre entre ces deux pays. Cependant, il n'en fut rien, la France de Vichy « encaissant mais restant neutre », notamment grâce à l'intervention du Maréchal Pétain¹¹². Néanmoins, il s'en est fallu de peu.

L'attaque ne s'était pas déroulée depuis quelques heures que toutes les certitudes, tous les positionnements géopolitiques de la France étaient chamboulés face à cet « inconcevable agression »¹¹³. Comme le rappelait le ministre des Affaires Étrangères Paul Baudoin à la presse, la France s'était accordée, durant les années 30, avec la Grande Bretagne sur les questions internationales¹¹⁴. Ainsi, comme le nota dans *Le Petit Journal*, François de La Rocque, président du Parti social français, « jamais l'imbroglio international n'a été plus complet »¹¹⁵.

Dans un premier temps, et consécutif à l'attaque, le gouvernement français décréta la rupture de toutes les relations diplomatiques avec l'Angleterre. Cette mesure, prise en

¹¹² Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 50.

¹¹³ *Le Petit Parisien*, 5 juillet 1940.

¹¹⁴ *L'Écho d'Alger*, 6 juillet 1940.

¹¹⁵ *Le Petit Journal*, 8 juillet 1940.

conseil des ministres sous la présidence d'Albert Lebrun, s'accompagna d'un hommage à « l'attitude héroïque de la flotte », et à la condamnation « d'une agression injustifiable » commise par les Anglais¹¹⁶. Ne se contentant pas de simples condamnations diplomatiques, l'amiral Darlan voulait la guerre. Le soir du 3 juillet, il envoya un ordre de liberté d'attaque contre la Royal Navy à toute la flotte française¹¹⁷. De plus, il mit à l'étude un raid, en collaboration avec la flotte italienne, afin de libérer la flotte d'Alexandrie, prisonnière des Anglais, tout en pensant à une attaque contre Freetown, en Sierra Leone¹¹⁸. Tout ceci aurait indéniablement fait passer la France en état de belligérance contre l'Angleterre. Cependant, cela ne fut pas le cas.

En effet, il s'agit « d'une déchirure dont l'Axe ne profite pas »¹¹⁹. Le Grossadmiral Raeder rejeta la proposition française de partenariat, bien qu'Hitler fut favorable dans un premier temps, confiant dans les forces de la Kriegsmarine afin d'envahir l'Angleterre, dans le cadre de l'opération Seelöwe¹²⁰. De son côté, le Duce fut ravi de l'affaiblissement de son adversaire français dans la Méditerranée et ne voulut pas lui redonner de l'importance¹²¹.

Ensuite, ce fut le rôle de Paul Baudoin, secrétaire d'état aux Affaires Étrangères, qui conseilla à Pétain de ne pas déclarer la guerre, ni de constater l'état de belligérance, ce qu'il fit, à la fureur de Darlan¹²². L'attitude relativement raisonnable de Pétain prête encore à discussion de nos jours. En effet, le documentaire, diffusé sur France 2, intitulé *Apocalypse : Seconde Guerre mondiale*, attribua à Pétain la citation : « une défaite suffit », ce qui tendrait à faire penser que ce fut par la conscience de la situation précaire de la France que Pétain ne désira pas l'entraîner plus bas, notamment pour des raisons politiques (volonté d'instaurer la révolution nationale)¹²³.

Quoiqu'il en fut, la France traita l'attaque de Mers-el-Kébir comme un « acte inamical » et bombardra symboliquement la base anglaise de Gibraltar, dans la nuit du 4 au 5 juillet¹²⁴. L'épisode du bombardement fut relayé dans la presse. Ainsi, un communiqué

¹¹⁶ *L'Écho d'Alger, op. cit.*

¹¹⁷ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 48.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 49.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² *Ibid.*

¹²³ Clarke Isabelle (réal.) et Costelle Daniel (réal.), *Apocalypse : La 2^{ème} Guerre mondiale*, France 2, France, 2009.

¹²⁴ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

de l'Amirauté indiqua que deux escadrilles attaquèrent Gibraltar, ayant pour conséquence « qu'un grand bâtiment britannique a été endommagé »¹²⁵. Cependant, au vu des recherches actuelles, la note, concernant de quelconques dommages enregistrés par un bâtiment anglais, fut sans nul doute fausse, la presse, ou la censure, voulant donner un résultat concret à ce bombardement qui resta, somme toute symbolique, et sans portée¹²⁶.

Le sabotage : un *statu quo* qui se poursuit

Le 18 décembre 1942, le général Giraud, bras droit de l'amiral Darlan, déclara que « le sacrifice de notre flotte à Toulon nous a rendu notre place dans le cœur des nations »¹²⁷. Ce constat fut partagé par le quotidien anglais *Times*, qui indiqua que « les Alliés ne devront pas oublier le sublime sacrifice des vaisseaux français »¹²⁸.

Derrière cette satisfaction qui sembla, à travers ce qu'en dit *L'Écho d'Alger*, être de mise parmi les Alliés, quant à la posture de la France, les *Mémoires de guerre* du général de Gaulle livrèrent un tout autre message, bien plus pessimiste. En effet, il qualifia le sabotage de Toulon de « suicide le plus lamentable et le plus stérile qu'on puisse imaginer »¹²⁹. Ne dissimulant pas son ressentiment, il écrivit :

« Quant à moi, submergé de colère et de chagrin, j'en suis réduit à voir sombrer au loin ce qui avait été une des chances majeures de la France, à saluer par les ondes les quelques épisodes courageux qui ont accompagné le désastre et à recevoir au téléphone les condoléances, noblement exprimées mais sourdement satisfaites, du Premier Ministre anglais »¹³⁰.

Cette citation est, au regard des événements de Toulon, très intéressante, car elle condamnait *in fine* l'action du sabotage, tout en relevant l'hypocrisie des Alliés, et en relativisant l'apport des deux sous-marins français, même si l'image de ces derniers fut abondamment récupérée par la propagande gaulliste par la suite.

En définitive, ce fut un sabotage qui entraîna plus de railleries côté allié que de franches félicitations. Cependant, cela ne fut pas sans fondement, car pour les Anglais, cela éliminait définitivement la menace d'une flotte française contrôlée par les Allemands.

De ce fait, s'il semble qu'il y ait eu un perdant dans ce sabotage, ce fut l'Allemagne. Pourtant, la rancœur allemande, suite au sabotage de Toulon, est à mettre

¹²⁵ *L'Écho d'Alger*, 7 juillet 1940.

¹²⁶ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, p. 50.

Coutau-Begarie Hervé, Huan Claude, *op. cit.*, p. 179-180.

¹²⁷ *L'Écho d'Alger*, 18 décembre 1942.

¹²⁸ *L'Écho d'Alger*, 7 décembre 1942.

¹²⁹ de Gaulle Charles, *Mémoires de guerre*, Paris, Pocket, 2010, p. 313.

¹³⁰ *Ibid.*

sur le plan politique et non militaire. En effet, les ordres reçus par les deux divisions chargées d'envahir Toulon furent bien de « s'emparer de la flotte française de Toulon », et en soi, le sabordage de cette dernière fut bien une forme de neutralisation¹³¹. Dans ce sens, le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères de Mussolini, nota dans son journal que « pour l'Italie, c'est un avantage » et que le sabordage a « éliminé pour de longues années une puissance navale de la Méditerranée »¹³². Néanmoins, l'ordre d'Hitler précisait que la flotte devait être « intacte », ce qui fut un échec¹³³. Aussi, les journaux métropolitains critiquèrent la désobéissance des chefs de la marine au plus haut niveau¹³⁴. Le Reich fit savoir, par la voix de Goebbels, le ministre allemand de la Propagande et de l'Information, que « le sabordage de la flotte française de Toulon élimine la France du continent européen » et « qu'il n'est plus possible de conclure un traité avec la France »¹³⁵.

Contrairement, à ce qu'affirme trop simplement la page Wikipédia concernant le sabordage de la flotte de Toulon comme étant une « victoire française », cet acte ne modifia en rien le rapport de force entre les Alliés et l'Axe. Pire, il semble que ce furent surtout les Alliés et Vichy qui eurent à pâtir de cet événement, les Alliés abandonnant le rêve de ralliement de la flotte française, et Vichy perdant son principal argument de légitimité¹³⁶.

L'attaque britannique de Mers-el-Kébir, ainsi que le sabordage de la flotte française de Toulon furent deux événements médiatiques, abondamment diffusés par la presse, qu'elle fut collaboratrice, censurée, ou libre. Ces deux drames, l'un d'un point de vue humain, l'autre d'un point de vue matériel, furent relativement bien connus par les lecteurs français, d'où la courte vague d'anglophobie en France, après les événements de Mers-el-Kébir¹³⁷.

Cependant, des similitudes dans le traitement de l'information, sont à noter pour ces deux drames. La principale similitude fut une déformation patriotique, du fait

¹³¹ Noguères Henri, *op. cit.*, p. 61.

¹³² Ciano Galeazzo, *Journal*, Toulouse, Presses universitaires du Midi (éd. crit. de Philippe Foro), 2015, p. 295.

¹³³ Noguères Henri, *op. cit.*

¹³⁴ *L'Oeuvre*, 28 novembre 1942.

¹³⁵ *L'Écho d'Alger*, 6 décembre 1942.

¹³⁶ Collectif, « Sabordage de la flotte française à Toulon », site web (en français) de Wikipédia, 1^{er} décembre 2017. https://fr.wikipedia.org/wiki/Sabordage_de_la_flotte_fran%C3%A7aise_%C3%A0_Toulon

¹³⁷ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

probablement de la censure. En effet, les épisodes de la riposte française à Mers-el-Kébir, le bombardement de Gibraltar, la passe d'arme à Toulon entre la DCA française et les bombardiers allemands, la fuite des sous-marins français, tous ces épisodes furent mis en scène afin d'accorder à la France un rôle d'acteur et non de spectateur dans ces événements. Victime d'éléments qui la dépassaient largement, dès lors qu'elle fit le choix de l'armistice, la France de Vichy, tout comme la France Libre, luttèrent pour leur légitimité en inventant de fausses actions qui devaient concrétiser leur existence. L'étude de ces deux événements a aussi permis de mettre en évidence la construction d'un récit par les journaux français. En effet, l'attaque de Mers-el-Kébir fut, à en lire la presse, inéluctable, quoiqu'eut fait le vice-amiral Gensoul. La notion d'inéluctabilité permit de renforcer l'idée d'un piège tendu à la flotte française par les Anglais. De même, le sabordage de Toulon, deux ans plus tard, tel que traité par la presse, renvoya dos-à-dos une victoire, pour le camp allié, et une défaite, pour le camp de l'Axe. Pourtant, de nombreux facteurs relativisent cette victoire et démontrent qu'il s'agit d'un enchaînement logique au vu des positions de tous les acteurs concernés. La mise en récit de ces événements se fit par des épisodes passés sous silence par les médias. Ce fut le cas des conditions réelles de l'ultimatum de Somerville à Gensoul, lors de la confrontation de Mers-el-Kébir. Aussi, les journaux ne s'attachèrent pas à faire grand cas des conditions dans lesquelles eut lieu le sabordage de la flotte à Toulon. Néanmoins, des différences sont relevées dans le traitement des deux événements. En effet, l'approche de Mers-el-Kébir se voulut, pour la grande majorité des journaux, analytique, en tentant de comprendre l'attaque, ses origines, ses conséquences. Pour le sabordage de Toulon, et en dépit de la faiblesse à convaincre de plus en plus criante des organes de presse, le fait fut très peu évoqué.

Pourtant, ces deux événements trahissaient une France prisonnière de ses propres contradictions, entre désir impérieux de neutralité et collaboration assumée dès la fin de l'année 1940. De plus, ils traduisirent un isolement progressif de la France sur la scène internationale où la diplomatie se transforma en un jeu de dupes basé sur la menace que faisait peser la marine française. Cependant, la mémoire collective eut tendance à oublier que la flotte ne fut pas exempte de défauts, ce qui contribua à forger une image surévaluée, image dont elle fut victime à Mers-el-Kébir et Toulon, bien plus que de son potentiel réel à influencer le cours du second conflit mondial.

Partie 1

-

Stratégies et itinéraires de la marine et de la presse française

Dès lors que les deux scènes sont placées en préliminaire de cette réflexion, il est temps de s'intéresser aux deux principaux acteurs de cette étude, la marine française d'une part, et la presse de l'autre. Ces deux acteurs, l'un dramaturge, et l'autre metteur en scène, ont leur destin qui se scella à la suite d'un aboutissement de logiques individuelles complexes propres aux deux sujets.

Dès lors, la pertinence de cette partie est d'interroger les différents itinéraires qu'ont pris la marine et la presse guidés par des stratégies distinctes. La réflexion débute sous les auspices d'un entre-deux-guerres, placé sous le signe des « années folles », avant que la montée des totalitarismes ne vienne amplifier la crise mondiale dans laquelle le monde se trouvait depuis le début des années 1910.

Si la presse ne fait jamais grand cas des difficultés qu'elle rencontre, il faut néanmoins en souligner l'importance. Crise économique, opportunisme, forte concurrence, voici plusieurs clés de lecture, de réflexion, qui permettent d'appréhender les particularités de cette presse française.

Néanmoins dans un premier temps, il convient de focaliser la recherche sur le sujet central de tous les articles de presse lors des événements de Mers-el-Kébir et de Toulon, c'est-à-dire la marine française.

Chapitre 1 – La marine « de Darlan » (des années 1920 à 1942)

Le 30 novembre 1942, le quotidien *Le Temps*, avant de se saborder, intitula l'un de ses derniers articles « Les Épreuves de notre marine ». Cet intitulé avait pour but de souligner la situation précaire de la marine durant la Seconde Guerre mondiale. Cependant, le terme « épreuve » accorde à la flotte un héroïsme dont elle se targue depuis 1940. En effet, cela peut être mis en résonance avec les différentes épreuves que le héros doit surmonter afin d'accomplir sa quête scellant son destin. Dès lors, la marine serait-elle un Hercule ou un Achille contemporain, appelé à surmonter maints obstacles avant de ployer le genou face à l'adversité ? Il convient de creuser d'avantage.

Au-delà des mythes, il s'agit non pas de revenir aux origines de cette marine française, mais plus spécifiquement de distinguer plusieurs cycles ayant eu cours au sein de ce corps d'armée, tout au long des années 1920 et 1930. « L'histoire de France retient trois

« belles » marines » note Pierre Grumberg¹. Dans celles énoncées, la marine dite « de Darlan » est mentionnée.

En somme, l'histoire pourrait être vite écrite, une « belle » marine qui se retrouva en difficulté durant la Seconde Guerre mondiale. Rien de notable si l'on considère les opérations de guerre comme des facteurs pouvant entraîner mort et destruction. Cependant, l'observation qui guide la recherche est que cette marine ne participa pas, sauf de manière périphérique, à la guerre.

Dès lors, quels sont les éléments qui permettaient de considérer cette marine comme puissante ? N'avait-elle aucune faiblesse, les malheurs n'arrivant qu'une fois la guerre arrivée ? Et donc, de ce fait, il est légitime de se demander quelles furent les stratégies et les itinéraires qui menèrent aux douloureuses journées de Mers-el-Kébir et de Toulon.

La marine française : héritages et images

La marine française de l'entre-deux-guerres fut certainement l'une des plus belles marines de France. Cependant, elle eut la particularité d'avoir peu combattu, même si la France lui doit une brillante victoire navale contre le Siam, victoire oubliée, du fait qu'il s'agissait de la marine de Vichy². Dès lors, commentant le marquis de Valdeiglesia, l'amiral Darlan, dans un article intitulé « La Marine française depuis l'armistice », affirma qu'« il n'y a pas de tâche sur le pavillon français, mais du sang et des larmes causés par l'allié »³. Mais, indépendamment des combats de Mers-el-Kébir et de Toulon, quelle fut la part de responsabilité de l'imaginaire et des représentations de la marine française dans son sort ?

La quatrième marine du monde

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la marine française fut, en terme de tonnage, la quatrième plus grande du monde (*ex aequo* avec la Regia Marina), avec 545 000 tonnes d'acier⁴.

¹ Grumberg Pierre, « Et la flotte de Louis XVI tint tête à la Royal Navy », *Guerres et Histoire*, octobre 2017, n° 39, p. 40.

² *L'Action française*, 24 janvier 1941.

³ *L'Écho d'Alger*, 23 août 1940.

⁴ Grumberg Pierre, « La Royale de Darlan : une marine dépassée ? », *Guerres & Histoire*, janvier 2014, n° 1, p. 52.

En accord avec le *Traité de contrôle naval* de Washington signé en 1922, la flotte occupa 27% des dépenses militaires de la France, entre 1922 et 1934, contre 15 % par la suite⁵. Avantagée par une longue stabilité politique, permise par la présence, presque continue, de Georges Leygues, puis de Piétri, et Campinchi au poste de Ministre de la Marine, la flotte, lorsque Darlan devint amiral, ne pouvait être « sa » marine comme il la qualifia souvent⁶. En effet, c'était celle de la III^e République qui l'avait fait renaître à partir de 1924, contribuant à lui redorer son blason après le premier conflit mondial⁷.

Ainsi, le 28 novembre 1942, dans *L'Écho d'Alger*, tandis que cette flotte était réduite à quelques vaisseaux disparates, le journal fit la composition posthume de la marine postée à Toulon. Selon l'article, elle était composée de trois bâtiments de ligne dont le *Dunkerque*, le *Strasbourg* et le *Provence*. De plus, il y avait huit croiseurs, ainsi qu'une vingtaine de contre-torpilleurs, torpilleurs, avisos et sous-marins. Flotte encore impressionnante fin 1942, elle l'était encore plus si les chiffres sont précisés et observés en 1939. Dès lors, il s'agissait de sept cuirassés, dix-neuf croiseurs, soixante-huit destroyers et quarante sous-marins⁸.

Néanmoins, des problèmes nuisirent au bon fonctionnement de cette arme. Tout d'abord, la conception des navires. En effet, l'obsession de l'amirauté pour la vitesse tendit à sous-estimer la protection, la stabilité et la maniabilité des navires, faisant dire à l'amiral Gensoul, lors d'un mauvais essai du *Dunkerque* en Atlantique : « comme s'il devait vivre, naviguer et combattre au bassin d'essais des Carènes »⁹. De plus, les problèmes d'autonomie des navires, entraînés par des moteurs voraces, firent écho à des infrastructures d'approvisionnement insuffisantes, Brest et Toulon mis à part¹⁰. De plus, comme bon nombre de marines de cette époque, l'aéronavale fut très largement sous-estimée, la France ne se dotant que de deux navires spécialisés, le *Commandant Teste*, comme porte-hydravions, et le *Béarn*, un vieux porte-avions du début des années 1920¹¹. Enfin, la marine se défia longtemps des nouvelles technologies dans le monde maritime comme le sonar, pourtant invention française, ou le radar, qui ne commencèrent à être

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, « Mers-el-Kébir, 1940. Fallait-il détruire la flotte française ? », *Guerres & Histoire*, avril 2016, n° 30, p. 35.

¹⁰ Grumberg Pierre, *op. cit.*, p. 56.

¹¹ *Ibid.*

équipés à la hâte qu'au début de la Seconde Guerre mondiale, les Français les achetant aux Anglais¹². Ainsi, de manière paradoxale, alors que la Seconde Guerre mondiale fut le « chant du cygne » pour les cuirassés, leur rôle ne fut jamais aussi important dans l'imaginaire des gouvernants.

Cette imposante flotte, comme toutes celles du monde à cette époque, fut le fruit d'une pensée doctrinale développée au milieu du siècle précédent. En effet, les lois universelles inhérentes aux thèses de l'amiral américain Alfred Mahan dans son ouvrage *The Influence of Sea Power upon History* (1890) n'eurent aucun problème à se diffuser dans le monde¹³. Surnommée « l'école du gros canon », la pensée de Mahan était d'acquérir la maîtrise des mers par la recherche de la bataille décisive¹⁴. Diffusée en France, elle finit par convaincre les états-majors français, tandis que ces derniers lui opposaient la pensée plus matérialiste de la Jeune École française¹⁵.

Dès lors, cette focalisation sur la « bataille décisive » fut à l'origine d'un lourd tribut payé par les équipages durant la Première Guerre mondiale¹⁶. Cependant, malgré des appels au changement, « l'entre-deux-guerres marque une période de régression par rapport à la Belle Époque » au sein de la pensée navale, comme le souligne Hervé Coutau-Bégarie, spécialiste en stratégie¹⁷. Ainsi, le sommet de la pensée navale classique que furent les cinq volumes des *Théories stratégiques* de l'amiral Raoul Castex, publiés entre 1929 et 1935, servirent en vue « d'une bataille décisive qui ne surviendra pas, du moins dans l'Atlantique »¹⁸. En effet, la Seconde Guerre mondiale sonna le glas de cette stratégie en accordant la primauté à l'arme aéronavale, ainsi qu'à celle sous-marine, deux armes dont les doctrines d'emploi furent totalement sous-estimées par la plupart des flottes¹⁹.

Cependant, à côté de cette uniformisation des marines autour d'une même pensée, il n'empêche que la marine française développa plusieurs spécificités dans les années 1920 et 1930, autour de nouvelles conceptions tactiques et stratégiques. Se faisant plus pragmatique, la future flotte devait être taillée pour la Méditerranée, afin de combattre

¹² *Ibid.*

¹³ Coutau-Bégarie Hervé, « Les lignes directrices de la pensée navale au XXe siècle », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1^{er} trim. 2004, n° 213, p. 4.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*, p. 5.

¹⁷ *Ibid.*, p. 6.

¹⁸ *Ibid.*, p. 8.

¹⁹ *Ibid.*

l'Italie, et de protéger l'empire colonial²⁰. Ainsi, les bâtiments construits après 14-18 avaient en commun un armement puissant et une vitesse élevée²¹.

Au sein de ce foisonnement de technologies et de méthodes d'emploi, une composante ne doit pas être oubliée afin d'appréhender la réalité de la marine de cette époque, la vie du marin.

Longtemps influencée par la marine à voile, la vie des marins à bord de bâtiments de guerre changea radicalement avec l'introduction des premiers cuirassés, et cela pour plusieurs raisons. Du point de vue de la vie quotidienne à bord, hors combat, Philippe Masson, historien de la marine, note qu'il y a une amélioration de l'hygiène et des conditions de santé au sein des équipages²². Néanmoins, il s'empresse d'ajouter que « le navire moderne constitue bien une usine »²³. En effet, l'espace confiné et la promiscuité entraînent des problèmes d'aération dont les concepteurs et l'état-major semblèrent peu se soucier²⁴. De plus, le contrôle de la propreté restait encore faible, notamment le contrôle de l'eau courante²⁵. Au sommet des problèmes rencontrés par le marin se trouvaient la discipline et l'organisation à bord qui restaient « sévères » selon Masson²⁶. Le clairon était omniprésent dans la journée du marin, relayé par les ordres énoncés via les haut-parleurs²⁷. Dès lors, dans le documentaire diffusé sur France 3 « Toulon se saborde », un des marins, témoin du sabordage de Toulon, Joseph Angéli, laisse entrevoir le début de journée d'un marin-type « 6h, branle-bas au clairon [...] 6h05, il faut défaire les hamacs [...] 6h10, petit-déjeuner »²⁸. Néanmoins, le régime de permission, lorsque le navire était à quai, permettait aux hommes d'équipage un moment de détente²⁹. Qui plus est, le marin, dans la vie civile, était privé de ses droits politiques puisqu'il ne pouvait pas voter et devait jurer de ne pas faire de politique³⁰.

²⁰ Grumberg Pierre, *op. cit.*, p. 55.

²¹ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 34.

²² Masson Philippe, *Grandeur et misère des gens de mer*, Paris, Lavauzelle, 1986, p. 15.

²³ *Ibid.*, p. 216.

²⁴ *Ibid.*, p. 217-218.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Bennedjaï-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *1942 : Toulon se saborde*, France 3, France, 2016.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

Masson Philippe, *op. cit.*, p. 217.

³⁰ Bennedjaï-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *op. cit.*

Concernant les périodes de combat, le vécu des marins se transforma. Avec la spécialisation des marins à bord, notamment pour la propulsion du navire, la majorité ne prenaient donc pas part au combat³¹. Néanmoins, la formation des marins restait toujours liée à des bassins de recrutement proches de l'océan ou de la mer. De ce fait, *L'Ouest-Éclair* fit mention de « 1200 Bretons assassinés », en parlant de Mers-el-Kébir³². Même s'il s'agit sans doute d'une exagération, peut-être liée au nom du cuirassé *Bretagne*, cette mention confirma l'appartenance, du moins dans les esprits, des marins à des territoires proches du littoral. Ainsi, la majorité des équipages n'avait qu'un « vécu indirect » de la bataille, dont chaque obus encadrant le navire créait une nouvelle tension, de nouveaux sujets d'anxiété³³. Au final, pour la grande majorité de l'équipage, une bataille navale se résumait principalement à une lutte contre la panique³⁴.

Malheureusement, pour certains navires, les obus tirés par l'ennemi devaient finir par toucher le vaisseau. De façon paradoxale, l'incroyable protection qu'offrait la cuirasse des navires entraînait souvent la mort de la plus grande partie de l'équipage, piégé dans les entrailles du navire³⁵. Il s'agit de destruction brutale liée à un « coup au but » qui entraîne l'explosion des soutes à munition³⁶. L'épisode du cuirassé *Bretagne*, à Mers-el-Kébir, tel que décrit par le rapport officiel, laissa entrevoir aux lecteurs la brutalité de l'événement, qualifié de « boucherie » par *Paris-Soir* : « le *Bretagne* explosa, chavira et coula, entraînant la mort de plus de neuf cents marins »³⁷. Ainsi, la destruction spectaculaire entraînait souvent la quasi-disparition de tout l'équipage, comme ce fut le cas pour le cuirassé anglais *Hood*, où seulement 3 marins survécurent sur 1341³⁸. Du fait qu'il s'agissait d'une attaque où les navires se trouvaient majoritairement à quai, il est intéressant de noter que sur les 1240 marins tués à Mers-el-Kébir, les trois quarts provinrent de la seule explosion du *Bretagne*. Par conséquent, la dimension de tombeau, pris par le cuirassé, se retrouva à travers la presse française à diverses occasions. Le 27 juillet 1940, *L'Écho d'Alger* fit mention du marin Norbert Tortet qui « repose dans la soute » du *Bretagne*. Deux ans plus tard, lors de son voyage en Afrique, l'amiral Darlan,

³¹ Masson Philippe, *op. cit.*, p. 216.

³² *L'Ouest-Éclair*, 7 juillet 1942.

³³ *Ibid.*, p. 222.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*, p. 228.

³⁶ *Ibid.*, p. 224.

³⁷ *L'Action française*, 13 août 1940.

Paris-Soir, 9 novembre 1942.

³⁸ Masson Philippe, *op. cit.*

dans un discours fait à Oran, souligna « les neuf cents marins qui dorment leur dernier sommeil dans le cercueil d'acier du *Bretagne* »³⁹. Cette transformation de l'épave matérielle en un lieu de repos spirituel, telle une tombe sous-marine, put s'expliquer par la présence des corps qui reposaient, de fait, dans les flancs du cuirassé, et dont il était impossible de les extraire. Ces grandes explosions doivent, pour autant, ne pas faire oublier qu'à côté des morts se trouvent les blessés, victimes de brûlures, dont le nombre fut, dès lors, toujours inférieur à celui des morts⁴⁰. En effet, à cause des munitions, de la poudre, de l'essence, le risque d'incendie était élevé sur les bâtiments, comme ce fut le cas pour le croiseur *Mogodor* qui se retrouva en feu à Mers-el-Kébir⁴¹. Dès lors, tandis que les soins portés aux blessés restaient très difficiles sur un navire en combat, la chirurgie « conservatrice » primait, c'est-à-dire que la primauté des soins était accordée au maintien des fonctions vitales⁴². Ainsi, la mutilation sembla être *de facto* pour plusieurs blessés, comme le mentionna *Paris-Soir*, le 6 décembre 1940 « deux fils de mutilés de Mers-el-Kébir ». La détresse des blessés fut d'autant plus grande qu'ils ne touchaient plus la solde de marin, dans le cas où ils n'étaient plus aptes à être dans la marine. Par conséquent, certains journaux, comme *Paris-Soir*, firent mention de cette détresse, comme le 1^{er} juillet 1941, veille du premier anniversaire du drame de Mers-el-Kébir, où « René Moreau, matelot-mécanicien du *Dunkerque*, blessé à Mers-el-Kébir, n'a toujours pas reçu sa solde ». Afin de contrebalancer cette perte de revenu, il semble que la population fut sensible aux conditions matérielles qui entouraient le marin, puisqu'il y eut certains lecteurs de journaux qui donnèrent de l'argent, comme M. Malleval-Huron qui donna 1000F aux familles de marins⁴³.

Alors que le tableau d'une marine puissante semble émerger à travers ses caractéristiques, ses doctrines d'emploi, mais aussi via un personnel de qualité, quelle fut donc la réalité de ses services durant la Seconde Guerre mondiale ?

Une marine « invaincue » : un mythe

Dans la rubrique « Revue de la presse » de *L'Action française* du 11 avril 1941, un article affirma que « l'Amiral [Darlan] a sur tout autre Français une supériorité, c'est d'être

³⁹ *L'Écho d'Alger*, 28 octobre 1942.

⁴⁰ Masson Philippe, *op. cit.*, p. 217.

⁴¹ *Ibid.*, 5 août 1940.

⁴² Masson Philippe, *op. cit.*, p. 228.

⁴³ *L'Écho d'Alger*, 9 juillet 1940.

le chef de notre marine, [...] une marine qui n'a pas connu la défaite ». Cet article, au-delà de louer le fidèle serviteur de l'État français que fut l'amiral François Darlan et, intrinsèquement, le fait qu'il soit un « bon » Français, fit reposer son argumentaire sur le fait que Darlan fut le chef d'une marine souvent qualifiée « d'invaincue ». Dès lors, en quoi le qualificatif « invaincu » revêt-il une importance particulière dans ce contexte ? De plus, comment considérer la puissance d'une flotte, lorsque celle-ci ne s'exprime pas par le combat ? Enfin, considérant le postulat d'une marine invaincue lors de l'armistice, quelle fut son évolution au cours de la guerre, plus spécifiquement jusqu'à la fin de l'année 1942, année qui vit la fin du rêve d'indépendance de Vichy ?

Si le terme d'arme « invaincue » résonna comme une gageure dans cet article de 1941, ce fut par opposition à l'expérience traumatisante que venait de subir l'armée de terre française un an plus tôt.

Au détour des articles sur Mers-el-Kébir, dont les publications débutèrent au début de juillet 1940, il est aisé de trouver la mention de « convention d'armistice »⁴⁴. En effet, précédant de quelques jours le drame de Mers-el-Kébir, la France s'était résignée à signer l'armistice avec l'Allemagne, au terme de la campagne de France. En six semaines, celle qui fut considérée comme la première armée du monde fut défaite par les troupes de la Wehrmacht. Après une longue période d'attente, retranchées derrière la ligne Maginot, les troupes françaises furent confrontées à un assaut planifié des Allemands, dans le cadre du plan *Fall Gelb*⁴⁵. Ce plan visait à l'invasion du Bénélux et de la France, à travers une attaque frontale en Belgique, tandis que les unités allemandes les plus mobiles tenteraient de traverser la zone dite infranchissable des Ardennes, afin de prendre à revers les troupes alliées⁴⁶. La stratégie se révéla fructueuse pour les Allemands. La majorité des troupes alliées furent encerclées en Belgique, ce qui se solda par l'évacuation, puis la reddition de Dunkerque⁴⁷. La capitale, Paris, fut déclarée « ville ouverte », tandis que les Allemands l'atteignirent le 14 juin⁴⁸. Le 22 juin 1940, à la suite de la démission du président du conseil Paul Reynaud, le nouvel homme fort du régime, le maréchal Pétain, demanda

⁴⁴ *L'Action française*, 2-5 juillet 1940.

⁴⁵ Aglan Alya et Frank Robert, *1937-1947 La Guerre-monde*, Paris, Folio, 2015, vol.2/, p. 210-214.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*, p. 214.

⁴⁸ *Ibid.*

l'armistice, armistice signé le 22 juin, faisant du cas français une « exception » dans les pays occupés, selon les mots de Robert Frank⁴⁹.

Néanmoins, à travers la recherche historique de ces dernières années, notamment les travaux de Karl-Heinz Frieser portant sur *Le Mythe de la guerre éclair*, cette défaite de l'armée de terre française est à relativiser, contrairement à Louis-Ferdinand Céline dans son pamphlet *Les Beaux draps* où, résumant la bataille de France, il écrivit qu'il s'agissait de : « neuf mois de belote, six semaines de course à pied »⁵⁰. En effet, au-delà du désastre, il s'agit avant tout d'une défaite intellectuelle et diplomatique⁵¹. Intellectuelle d'une part, car l'état-major ne prit pas conscience du bouleversement tactique et stratégique qu'apportaient dans leur sillage les chars, préférant se cantonner à une défense statique mais préparée, issue des enseignements de la Grande Guerre⁵². De plus, l'emploi des armes fut à rebours de ce qui se faisait outre-Rhin. Ainsi, tandis que Heinz Guderian théorisait la « Blitzkrieg », les officiers supérieurs de l'armée française préférèrent incorporer les chars aux divisions d'infanterie, faisant perdre l'avantage que constituait leur vitesse⁵³. Diplomatique d'autre part, car durant les années 1920 et 1930, la France ne sut pas mettre en adéquation sa stratégie défensive, avec des alliances offensives qu'elle formait dans le cadre de la Petite Entente⁵⁴.

De plus, il n'est pas insensé d'émettre l'hypothèse que la France avait les moyens de continuer la guerre. En effet, l'appareil productif français tournait à plein régime, dépassant celui des Allemands, les Alliés alignaient plus de chars (4000 contre 2439), et une partie du personnel politique se disait « pour » la continuation de la guerre à partir de l'Afrique du Nord⁵⁵. Tout ceci se trouve concrétisé dans un essai de Jacques Sapir, Frank Stora et Loïc Mahé, intitulé *1940 - Et si la France avait continué la guerre...*, dans lequel, du moins par les chiffres, ils tendent à prouver que la France pouvait encore continuer la guerre, et même en influencer le cours⁵⁶.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Santamaria Yves (dir.) et Vergnon Gilles (dir.), *Le Syndrome de 1940. Un trou noir mémoriel ?*, Paris, Riveneuve, 2015, p. 7.

⁵¹ Aglan Alya et Frank Robert, *op. cit.*, p. 215.

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Sapir Jacques, Stora Frank et Mahé Loïc, *1940 Et si la France avait continué la guerre...*, Paris, Tallandier, 2014.

Face à ce qui apparut de prime abord comme un désastre terrestre et aérien, la marine sembla faire figure de garante de l'honneur, enregistrant quelques succès, abondamment véhiculés, contre peu de pertes matérielles. En effet, durant la « Drôle de guerre », la flotte française, avec l'aide de la Royal Navy, fit la chasse aux corsaires allemands dans l'Atlantique. De plus, la marine contribua au succès du débarquement allié à Narvik (Norvège), afin de paralyser le ravitaillement en fer de l'Allemagne. En Méditerranée, dans les dernières semaines de la campagne de France, elle bombardait le port de Gênes, mais ce fut surtout à Dunkerque, dans la Manche, qu'elle se distingua en portant secours aux Forces expéditionnaires britanniques coincées dans la poche de Dunkerque. La tragique attaque de Mers-el-Kébir, quelque temps plus tard, fut l'occasion de dénoncer la perfidie des Anglais qui n'avaient pas hésité à faire sombrer les navires d'une « marine qui s'était sacrifiée pour eux »⁵⁷. En tout et pour tout, la marine perdit douze navires de moindre importance, et sept sous-marins en neuf mois de guerre⁵⁸. Plus important encore, tandis que les troupes allemandes déferlaient sur la France, la flotte, elle, était à l'abri de l'Axe, réfugiée dans les divers ports des colonies françaises, parfois *in extremis* comme la rocambolesque évasion du cuirassé non-armé *Jean Bart* du port de Saint-Nazaire le 19 juin 1940⁵⁹.

Lors de la signature de l'armistice, la marine fut, en effet, une arme invaincue, même si ses combats ne furent que périphériques. De plus, le fait que tous les cuirassés étaient encore indemnes contribua à forger le sentiment que la marine française était encore puissante, comme l'exprima cet article : « Dans son ensemble, la flotte française est ainsi demeurée le puissant instrument de combat qu'elle était. L'honneur du pavillon est sauf »⁶⁰.

En effet, si la marine resta puissante, ce fut grâce à la présence de ses cuirassés. Issu de l'école dite du « gros canon », le cuirassé tendit à devenir la figure tutélaire des marines, garant de sa puissance.

En observant les articles de presse écrits en réaction à Mers-el-Kébir, la mention des cuirassés français servit souvent à résumer l'intégralité de la flotte française. Ainsi, *L'Action française*, mais aussi *L'Écho d'Alger*, *Le Figaro*, ou encore *Le Matin*, firent état

⁵⁷ *L'Écho d'Alger*, 6 juillet 1940.

⁵⁸ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 37.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *L'Écho d'Alger*, 5 juillet 1940.

du statut des deux cuirassés *Dunkerque* et *Strasbourg*⁶¹. De manière synthétique, *L'Action française* écrivit que Mers-el-Kébir fut le lieu d'une « attaque incroyable contre les cuirassés *Dunkerque* et *Strasbourg* », passant sous silence tous les autres navires présents⁶². *Le Matin*, dans son édition du 5 juillet 1940 au soir, publia trois photos, celles du *Bretagne*, du *Dunkerque* et du *Provence*, tous des cuirassés⁶³. Enfin, la plupart des journaux, à l'instar de *L'Écho d'Alger* et du *Figaro*, narrèrent « Le Magnifique exploit du cuirassé *Strasbourg* » pour les uns, ou « L'Odyssée du *Strasbourg* » pour les autres, faisant référence à la fuite du cuirassé⁶⁴. Lorsque Pétain visita Toulon, en mars 1942, il monta à bord du *Dunkerque*, dans lequel il se fit remettre une maquette du navire⁶⁵. Enfin, alors que ces deux cuirassés reposaient dans la vase de Toulon, deux unités de la France Libre reçurent comme appellation « groupe de reconnaissance *Dunkerque* » et « groupe de combat *Strasbourg* »⁶⁶.

Si la primauté de l'appellation « combat » fut donnée au *Strasbourg*, ce fut parce qu'il s'agissait de l'orgueil de la marine française. Pour ces « sister ships » issus de la classe *Dunkerque*, *L'Écho d'Alger*, au lendemain du sabordage de Toulon, indiqua les caractéristiques des deux cuirassés⁶⁷. Construits et lancés au milieu des années 1930, ils déplaçaient 26 500 tonnes à une allure assez rapide de 31 nœuds, permises par des turbines développant 100 000 cv. À leur bord, ils pouvaient accueillir pas moins de 66 officiers et 1365 marins répartis sur 214 m de long. L'armement de ces cuirassés était composé de deux tourelles quadruples de 330 mm, ainsi que de quatre batteries quadruples de 130 mm.

Ces cuirassés furent issus d'une longue réflexion sur la guerre en mer. Découlant des écrits de Mahan, ainsi que de l'expérience de la bataille de Tsushima, l'amiral Fisher, en 1906, créa ce qui est considéré comme le premier cuirassé moderne, le HMS *Dreadnought*⁶⁸. Tirant partie des progrès réalisés dans le milieu de la métallurgie (un acier pesant moins lourd), le cuirassé, comme son nom l'indique, put s'entourer d'une ceinture

⁶¹ *L'Action française, op. cit.*

Le Matin, 5 juillet 1940.

L'Écho d'Alger, 7 juillet 1940.

Le Figaro, 6 septembre 1940.

⁶² *L'Action française, op. cit.*

⁶³ *Le Matin, op. cit.*

⁶⁴ *L'Écho d'Alger, op. cit.*

Le Figaro, op. cit.

⁶⁵ *La Croix*, 14 mars 1942.

⁶⁶ *L'Écho d'Alger*, 10 décembre 1942.

⁶⁷ *L'Écho d'Alger*, 28 novembre 1942.

⁶⁸ Éditions Atlas, *L'Atlas des navires de légende : cuirassés, croiseurs et porte-avions du XXème siècle*, Paris, Éditions Atlas, 2004, p. 5.

blindée de plus en plus résistante⁶⁹. Dans le même temps, l'introduction des turbines permit aux vaisseaux de se mouvoir sur l'eau avec plus de rapidité et de maniabilité⁷⁰. Enfin, l'artillerie fut au cœur de cette deuxième révolution navale que furent les « capital ships ». Uniformisés, certains explosifs et d'autres perforants, les obus furent améliorés, ainsi que les canons qui pouvaient, dès lors, tirer à une distance accrue⁷¹.

Au sortir de la Première Guerre mondiale, les nations du monde, sous l'impulsion des États-Unis d'Amérique, voulurent réduire leur armement naval, à travers le *Traité naval* de Washington, signé en février 1922, contraignant les nouveaux bâtiments à certaines limites, et restreignant les flottes à un certain tonnage à ne pas dépasser (175 000 tonnes dans le cas français)⁷². Mais la course à l'armement reprit dans les années 1930, les *Protocoles de Londres*, accords bilatéraux entre l'Angleterre et l'Allemagne qui permettaient à cette dernière de réarmer sa marine, enterrèrent définitivement, en 1935, le *Traité de Washington*⁷³.

Ainsi, dans le contexte de course à l'armement et, plus inquiétant encore, du réarmement naval allemand, la France décida de lancer la classe *Richelieu* en 1934, afin de concurrencer directement les projets de classe *Bismarck* outre-Rhin. Ainsi, lorsque *L'Écho d'Alger* fit mention, le 19 mars 1941, du renforcement de la flotte française par l'ajout des cuirassés *Richelieu* et *Jean Bart*, il ne s'agissait pas là d'un euphémisme tendant à vanter exagérément la marine française. En effet, comme le notent les auteurs de l'ouvrage *L'Atlas des navires de légende*, le cuirassé *Richelieu* fut « une des plus belles unités de la Seconde Guerre mondiale »⁷⁴. Face à la « surcôte des armes allemandes » dans l'imaginaire d'aujourd'hui, le *Richelieu* fut, en réalité, bien meilleur que le *Bismarck*, ou même que le *Yamato* japonais, selon une étude de Jon Parshall et Tony Tully, présentée dans la revue *Guerres & Histoire*⁷⁵. En effet, malgré quelques défauts dits « de jeunesse », il se révéla, dans sa conception, bien meilleur que le *Bismarck*⁷⁶. Ce cuirassé devint le symbole de la résistance de Vichy, notamment à Dakar, où il repoussa les forces anglo-

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Ireland Bernard, *La Révolution maritime 1914-1945 : Du cuirassé au porte-avion*, Paris, Autrement, 2005, p. 116.

⁷³ *Ibid.*, p. 124.

⁷⁴ Éditions Atlas, *op. cit.*, p. 188.

⁷⁵ Grumberg Pierre, « Bismarck contre Richelieu, un combat inégal », *Guerres & Histoire*, avril 2017, n° 36, pp. 72--76.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 76.

gaullistes, d'où cette affiche de propagande montrant, au second plan, le *Richelieu*, caractérisé par ses imposants canons de 380mm (figure 5).

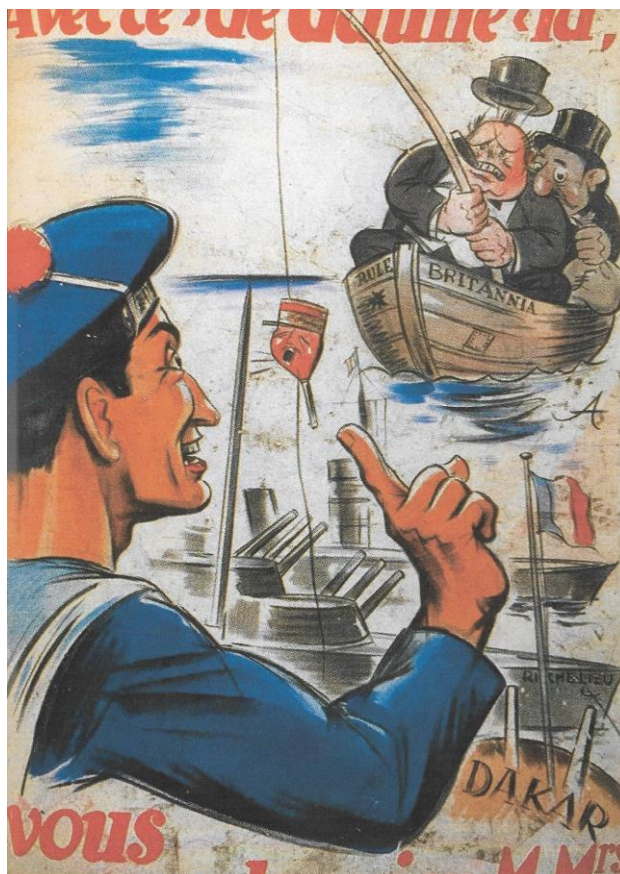


Figure 5 Affiche de propagande représentant le *Richelieu*

Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, « Mers-el-Kébir, 1940. Fallait-il détruire la flotte française ? », *Guerres & Histoire*, avril 2016, n° 30, p. 47.

Dès lors que la marine fut hors d'atteinte de l'Axe, et composée d'unités modernes et performantes, comment caractériser son évolution après 1940 ?

Malgré l'article de *L'Écho d'Alger* sur le renforcement de la marine, avec le *Richelieu* et le *Jean Bart*, cités plus haut, le constat que l'étude peut faire, en se plaçant à la fin de l'année 1942, est que le tonnage de la marine française a été plus que divisé par deux. Étant de 545 000 tonnes en 1939, Mers-el-Kébir lui ponctionna plus de 25 000 tonnes, tandis que le sabordage de Toulon lui enleva 255 000 tonnes. Dès lors, de 545 000 tonnes, la marine passa, en l'espace de trois ans, à 265 000 tonnes⁷⁷. Avec le *Richelieu* envoyé aux États-Unis pour finition, et le *Jean Bart* qui n'était pas armé, l'État français, au début de 1943, se retrouva sans flotte importante. Ce constat est dû à l'image que la marine

⁷⁷ Calculs personnels prenant en compte le poids du cuirassé Bretagne et le résultat énoncé pour Toulon dans l'ouvrage de Henri Noguères, *Le Suicide de la flotte française à Toulon*, Paris, Fayard, 1962, p. 314.

française véhicula dans le monde. « Pour le malheur de la Royale, son élégance impressionne (...) au point de masquer de graves déficiences » indique Pierre Grumberg⁷⁸. Mais alors, quelles sont les marines qui furent impressionnées par la Royale ?

Si les marines américaine et japonaise, peuvent être mises de côté, celles de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne furent au premier rang des envieuses de la marine française.

Très critiquée au lendemain de Mers-el-Kébir, la Royal Navy fut décrite comme « jalouse du *Dunkerque* et du *Strasbourg* » par *Le Matin* du 11 décembre 1940, tandis que *L'Action française* (13 août 1940) parla du comportement de la Navy face à la Royale comme « une marine qu'elle jalouse et qu'elle redoute ». En effet, malgré le rang de première marine du monde en termes de tonnage (660 000 tonnes), la Navy fut distancée en terme de cuirassés modernes, ce qui fit pencher la balance du côté de l'Axe, avec un ratio d'un cuirassé anglais pour trois cuirassés appartenant à l'Axe fin 1940⁷⁹. Pire, dans sa stratégie d'engagement de septembre 1939, la Royal Navy compta sur la France afin de combler son déficit de navires d'escorte (croiseurs, contre-torpilleurs, destroyers), ainsi que d'assurer le contrôle de la Méditerranée où se trouvait la marine italienne. Le HMS *Hood*, par exemple, fut considéré, à tort, par *L'Action française* du 13 août 1940, comme « le plus grand cuirassé du monde ». Or, issu de plans datant de 1918, le *Hood* était, en réalité, un croiseur de bataille dont l'objectif était la vitesse et une force de frappe relativement importante pour son rang⁸⁰. Néanmoins, le manque de blindage, ainsi que le faible calibre ne lui laissa aucune chance, lorsqu'il explosa dans un affrontement face au *Bismarck*, le 24 mai 1941⁸¹.

Plus craintive qu'envieuse, l'Angleterre ne fut pas aussi intéressée par la Royale que ne le fut la Regia Marina. La marine italienne de Mussolini fut, en effet, la concurrente directe de la marine française pour le contrôle de la Méditerranée. Lorsque le gendre de Mussolini et ministre des Affaires Étrangères, le comte Ciano, apprit la nouvelle du sabordage de la flotte française, il écrivit dans son journal que cela avait l'avantage « d'éliminer pour de longues années une puissance navale de la Méditerranée »⁸². Malgré

⁷⁸ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 34.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 46.

⁸⁰ Lüdeke Alexander, *Armes et armement de la Seconde Guerre mondiale*, Bath, Parragon, 2007, p. 298.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Ciano Galeazzo, *Journal*, Toulouse, Presses universitaires du Midi (éd. crit. de Philippe Foro), 2015, vol.2/, p. 295.

la quatrième place *ex aequo* avec la France, la Regia Marina, forte de ses tout nouveaux cuirassés de classe *Littorio*, peine à recruter du personnel marin qualifié. De plus, en comparant les caractéristiques techniques des navires de classe *Dunkerque* avec ceux du *Littorio*, il apparaît que les premiers surclassèrent les seconds, en termes de fiabilité et de tenue en mer.

Enfin, la marine allemande, la Kriegsmarine, alors en plein développement, fut le « parent pauvre » de la politique navale d'Hitler. Dans le cadre d'un plan utopique nommé « plan Z », la marine allemande devait disposer de six cuirassés modernes à l'horizon 1941, et même de cuirassés pesant 122 000 tonnes⁸³. Avec la capitulation française, ce fut seulement l'aveuglement idéologique d'Hitler et sa rancœur envers ce pays qui ne permit pas à la Kriegsmarine de proposer une alliance avec la Royale. Néanmoins, l'Allemagne put inquiéter les Anglais avec les deux cuirassés de classe *Bismarck*, certainement les plus modernes de l'époque, pesant 45 590 tonnes (en totale violation du *Traité de Versailles* et des *Protocoles de Londres*), pouvant naviguer jusqu'à 30 nœuds, et étant armés de huit canons de 380mm et de douze de 150mm⁸⁴.

Si la marine française fut une marine puissante, l'amenant même à être la cible de convoitises extérieures, elle le fut surtout par l'imaginaire qu'elle véhicula. Moderne, rapide, armée, ses rivales virent chez elle bien plus d'avantages qu'elle n'en avait réellement, mettant les défauts de côté, pourtant nombreux. Cet imaginaire servit néanmoins de levier diplomatique pour Vichy.

Une marine en sursis

Entre « fruit amer d'une politique britannique réaliste à l'extrême » et rêve d'une neutralité impossible vichyste, la marine française se retrouva au centre de l'attention des deux anciens alliés. Pendant presque trois ans, cette marine conserva une capacité de nuisance assez importante pour que la Royal Navy, alors présente sur différents fronts, mobilisa une partie de sa flotte pour surveiller la Royale en Méditerranée⁸⁵. Saignée à blanc à Mers-el-Kébir, puis sabordée à Toulon, la flotte fut, certes, au centre de l'attention, mais en coulisse, ce fut certainement plus par le jeu politique et diplomatique qu'elle fut condamnée.

⁸³ Lüdeke Alexander, *op. cit.*, p. 284.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 40.

Retour sur l'opération *Catapult*.

En effet, ce qui se joua, en cette journée de juillet 1940 à Mers-el-Kébir, fut la question de l'indépendance de la flotte française et le crédit que les Anglais pouvaient accorder aux déclarations d'Hitler. Ainsi, la *Convention d'armistice* prévoyait, dans son article 8, le désarmement des bâtiments français dans leur port d'attache. Qui plus est, l'amiral Darlan, le maréchal Pétain, ainsi que le ministre des Affaires Étrangères Paul Baudouin, garantirent aux Britanniques que la flotte ne tomberait pas dans l'escarcelle de l'Axe. Dès lors, comme l'affirma *L'Écho d'Alger* dans son édition du 5 juillet 1940 « l'Angleterre n'avait aucune raison valable, la France ayant appliqué les conditions de l'armistice naval, de façon à donner le maximum de sécurité au gouvernement britannique ». Néanmoins, fallait-il accorder foi aux propos d'Hitler, surtout dans une France occupée, à la merci des Allemands qui disposeraient de la liberté d'action pour tenter ce qu'ils voudraient ? Churchill, malgré des promesses vagues et floues faites par la France, ne crut pas à l'indépendance de la flotte française, et encore moins à la parole d'Hitler⁸⁶. Désabusé par la position française, il se mit à planifier l'opération *Catapult*, « résolu à empêcher que la marine de guerre française ne passe entre les mains de l'ennemi » comme le déclara Londres au quotidien *Le Temps*, le 5 juillet 1940.

La planification de l'opération *Catapult* répondit à une logique militaire plus que politique. En choisissant de s'attaquer à la flotte plutôt qu'à l'empire, Churchill voulait frapper fort et vite. Il écrivit dans ses *Mémoires* : « Nous devons, à tout prix, d'une façon ou d'une autre et quels que fussent les risques, faire en sorte que la marine de la France ne tombât pas entre des mains criminelles, pour provoquer ensuite notre ruine et celle des autres nations »⁸⁷. Dès le 22 juin, s'étant assuré le consensus gouvernemental, il demanda au First Sea Lord Dudley Pound de mettre au point une attaque contre la flotte française⁸⁸. Cette demande fut entérinée lorsqu'il apparut évident à Churchill que la flotte française n'était plus indépendante, le 25 juin⁸⁹. Le 27, le cabinet de guerre valida une attaque contre les cuirassés *Dunkerque* et *Strasbourg*, avant d'être élargie à toute la marine française. Dans sa version définitive et validée, présentée le 1^{er} juillet 1940, l'opération *Catapult*

⁸⁶ *Ibid.*, p. 43.

⁸⁷ Churchill Winston, *Mémoires de guerre*, Paris, Tallandier, 2013, vol.2/, p. 350.

⁸⁸ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 42.

⁸⁹ Costagliola Bernard, *Darlan : La Collaboration à tout prix*, Paris, CNRS, 2015, p. 59.

caractérisa « la saisie simultanée, la prise de contrôle, la mise hors de combat ou la destruction de tous les bâtiments français accessibles »⁹⁰.

Mers-el-Kébir ne fut que l'une des opérations, certes la plus importante ou, du moins, celle qui a dégénéré, du plan *Catapult*. Ainsi, dans le cadre de ce plan, ce fut avec fureur que les journaux français apprirent, le 4 juillet 1940, l'attaque sur Mers-el-Kébir (*L'Action française*), le 6, ils annoncèrent que la flotte réfugiée à Alexandrie était bloquée (*L'Écho d'Alger*), le 7, « un comble », comme l'annonça *L'Oeuvre*, puisqu'ils enregistrèrent une seconde attaque sur Mers-el-Kébir. Enfin, *L'Action française* (10-12 juillet 1940) se mit à parler « des agressions anglaises », puisqu'ils apprirent que les navires réfugiés dans les ports anglais étaient séquestrés, ainsi qu'une attaque aérienne contre le *Richelieu* à Dakar avait eu lieu, faisant dire à *Paris-Soir* (11 juillet 1940) que « L'Angleterre continue d'agir comme des pirates ».

Brutale, agissant en plusieurs points, l'opération *Catapult* se révéla néanmoins « un demi-succès » voire même « un relatif échec militaire », puisque la marine française continua d'avoir un potentiel de nuisance pour la Royal Navy⁹¹. Dès lors, *Le Petit Journal* pouvait annoncer triomphant que « cette flotte n'a pas été vaincue [...] elle a su imposer sa volonté à Mers-el-Kébir »⁹².

D'Anton à Lila : tractations pour une marine

Le cas du sabordage de Toulon répondit clairement à une « fuite en avant » de tous les acteurs ayant eu, jusqu'alors, un rôle dans cette flotte.

Toulon fut le moment où la marine n'eut jamais autant de pressions et de convoitises, Mers-el-Kébir compris. Dès lors, quelles furent les lames de fond qui, pourtant divergentes, eurent, comme même résultat, le sabordage de la flotte française ?

Au sein de cette affaire, quatre acteurs furent impliqués : l'Axe, Darlan, Vichy, et la Marine.

Pour les Allemands, la situation était limpide. Comme le souligna Hitler dans une lettre envoyée au maréchal Pétain, l'invasion de l'Afrique du Nord par les Alliés était la preuve, selon lui, que la France avait « une fois de plus, trompé l'Allemagne et l'Italie »⁹³.

⁹⁰ Churchill Winston, *op. cit.*

⁹¹ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 40.

⁹² *Le Petit Journal*, 2 avril 1941.

⁹³ *L'Action française*, 30 novembre 1942.

De ce fait, l'opération *Anton* fut le théâtre de l'invasion de la Zone libre, actée le 11 novembre 1942. Dès lors, l'opération *Lila* avait pour but de capturer la flotte française intacte.

Dès le 10 novembre 1942, avec son ralliement aux Alliés, Darlan ordonna à l'amiral de Laborde de venir le rejoindre en Algérie avec la flotte, ce à quoi Laborde répondit par le mot de Cambronne⁹⁴. Ainsi, dès le 15 novembre, tandis que les Allemands venaient d'affirmer leur présence sur toutes les côtes méditerranéennes françaises, les Alliés ne nourrissaient plus d'espoir quant au devenir de la flotte. Néanmoins, cela représenta pour Darlan l'occasion de se laver des soupçons qui pesaient sur lui⁹⁵.

À Vichy, le personnel militaire fut divisé concernant l'attitude à suivre entre les Alliés et l'Axe : certains, comme l'amiral Auphan ou le général Weygand, pensaient que les Alliés étaient devenus plus forts que l'Axe, tandis que d'autres, comme l'amiral Laborde, continuaient de penser que l'Axe restait le vainqueur de la guerre⁹⁶. Passifs jusqu'au bout, ils demandèrent néanmoins la préparation des conditions matérielles de sabotage prévues dès juin 1940 par Darlan⁹⁷. Prévenu trop tard des intentions d'Hitler (un communiqué parvint à Laval très tôt le matin), Vichy ne put rien tenter pour éviter le sabotage⁹⁸.

Enfin, les marins de Toulon, principalement les amiraux Marquis et Laborde, crurent jusqu'au bout à la parole donnée d'Hitler⁹⁹. Mais au dernier moment, sans nouvelle de Vichy, « la discipline du marin l'emporta »¹⁰⁰.

L'hostilité envers les Alliés, la sournoiserie de l'attaque allemande et la passivité de Vichy, tous ces facteurs contribuèrent finalement à donner à la Marine le « mot de la fin ». Ne pouvant ni rallier les Alliés par ressentiment, ni se laisser manipuler par l'Axe, la Marine, immobile, se saborda dans l'indifférence des Alliés et de l'Axe, à côté desquels de Gaulle écrivit qu'il fut « submergé de colère et de chagrin », tandis que Vichy, privé de son bras armé, ne pouvait plus que compter les derniers arpents de sa fausse souveraineté¹⁰¹.

⁹⁴ Bennedjaï-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *op. cit.*

⁹⁵ Noguères Henri, *op. cit.*, p. 15.

⁹⁶ Bennedjaï-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *op. cit.*

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*

de Gaulle Charles, *Mémoires de guerre*, Paris, Pocket, 2010, vol.3/, p. 313.

Vichy ou la S. P. A.

Même si la partition que tenta de jouer la France après l'armistice fut en grande partie responsable des événements de Mers-el-Kébir, ainsi que de ceux de Toulon, les cadres de la marine, au premier rang desquels l'amiral de la flotte, puis ministre de la Marine, François Darlan, eurent aussi à porter le fardeau de la destruction de l'une des plus belles marines de l'histoire de France. Dès lors, quels furent les itinéraires professionnels de ces militaires ? Y eut-il un lien entre leur parcours et les décisions qu'ils prirent ? À cette fin, l'ouvrage d'Odile Girardin-Thibeaud, traitant des *Amiraux de Vichy*, est mobilisé afin de servir de support à l'étude¹⁰².



Figure 6 L'amiral de la flotte François Darlan
L'Écho d'Alger 25 décembre 1942.

Dans ses *Mémoires de guerre*, Churchill écrit que l'épisode de Bordeaux, c'est-à-dire lorsque le gouvernement français fuit dans la capitale aquitaine, fut « un tournant fatal dans la carrière de cet amiral ambitieux, égoïste et compétent »¹⁰³. L'amiral Darlan, unique officier à avoir porté le titre d' « amiral de la flotte », fut le patron de la marine française à partir de 1937 jusqu'à 1942¹⁰⁴. « Chose rare dans un corps d'officiers plutôt conservateur et catholique », Darlan était un radical-socialiste laïc très présent dans les sphères du pouvoir¹⁰⁵. Après avoir fait ses classes, il monta rapidement les échelons grâce à ses soutiens, au premier rang desquels figura le ministre de la Marine Georges Leygue, mais aussi grâce à son réseau nommé ADD, les *Amis De Darlan*¹⁰⁶.

¹⁰² Girardin-Thibeaud Odile, *Les Amiraux de Vichy*, Paris, Nouveau Monde, 2016.

¹⁰³ Churchill Winston, *op. cit.*, p. 349.

¹⁰⁴ Bennedjai-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *op. cit.*

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

Tandis qu'il négocia son titre d' « amiral de la flotte » en 1939 pour compenser le fait qu'il n'était pas devenu ministre, Darlan se retrouva en position de force en juin 1940, lorsqu'il dut opérer le choix entre ce qu'il appellera « un acte de splendide indiscipline » et soutenir le gouvernement Pétain¹⁰⁷. « Il ne serait pas arrivé, comme le général de Gaulle, avec seulement une âme indomptable et quelques compagnons » écrivit Churchill, mais au final, de « super de Gaulle », il préféra devenir le « champion de la collaboration »¹⁰⁸.

Se basant sur deux idées fausses qui étaient que l'Angleterre allait demander l'armistice, et que cela entraînerait la fin de la guerre, Darlan accepta le 15 juin 1940 de devenir le ministre de la Marine de Pétain. Dès lors, il mit un point d'honneur à ce que la marine ne tombât pas entre les mains de l'Allemagne, tout en assurant sa neutralité. Cependant, l'attaque de Mers-el-Kébir fut, pour lui, une injure personnelle qui renforça son anglophobie déjà soulignée par Churchill en décembre 1939 : « un de ces bons Français qui haïssent l'Angleterre »¹⁰⁹. Dès lors, lorsqu'il fut vice-président du conseil, entre février 1941 et avril 1942, il fut « l'artisan de l'alliance militaire avec Hitler », faisant regretter à Churchill la « vanité dans les calculs de l'égoïsme humain »¹¹⁰. Pourtant, entre le 7 et le 8 novembre 1942, Darlan passa dans le camp des Alliés en Afrique du Nord¹¹¹. Désavoué par Pétain, manipulé par les Américains, il mourut assassiné par un militant royaliste la veille de Noël 1942 à Alger. Avec sa verve habituelle, Churchill résuma le parcours de cet homme en disant qu' « il s'engagea dans deux années d'angoisse et d'ignominie, pour trouver une mort violente et une tombe sans honneur »¹¹².

Frustré entre son égo et son honneur qui réclamait vengeance, et la ligne de neutralité apparente que Vichy voulait affirmer, Darlan contribua à faire d'une flotte inactive, « un danger mortel » pour les Britanniques, et un enjeu stratégique pour l'Axe¹¹³. Critiquant l'Angleterre pour son « assassinat dûment prémédité » à Mers-el-Kébir, dans les colonnes de *L'Écho d'Alger* du 6 juillet 1940, il récidiva, mais cette fois-ci contre l'Allemagne, dans les colonnes du même journal, le 28 novembre 1942, où il affirma que « le but de l'Allemagne était d'écraser la France ».

¹⁰⁷ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 36.

¹⁰⁸ Churchill Winston, *op. cit.*

Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 36.

¹⁰⁹ Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 58.

Churchill Winston, *op. cit.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 96.

¹¹² Churchill Winston, *op. cit.*

¹¹³ Churchill Winston, *op. cit.*

Si Darlan fut bien à la tête de la Marine, il fallait aussi que l'encadrement militaire, notamment les amiraux, fut disposé à appliquer sa politique. Ainsi, dans son étude, Odile Girardin-Thibeaud constate que 70% des officiers eurent un poste à Vichy, devenant les « hérauts de la Révolution nationale »¹¹⁴. Loin d'être les promoteurs d'un apolitisme de Vichy, l'étude met en évidence que ces officiers eurent une conscience politique affirmée. Ainsi, « pour la première et seule fois de son histoire, la marine [...] est au pouvoir », d'où le surnom péjoratif de Vichy comme étant la S. P. A., Société Protectrice des Amiraux¹¹⁵. En effet, après la défaite de 1940, la marine disposa d'une « aura » promue par Darlan, et notamment par le fait que les valeurs de la marine étaient convergentes avec l'idéologie véhiculée par Vichy¹¹⁶. S'appuyant sur l'étude de 49 amiraux, Odile Girardin-Thibeaud met en évidence que leurs origines sociales (urbaines, catholiques, et provenant de la couche supérieure de la société), ainsi que le « moule » que représentait l'École Navale leur avaient implanté les notions de discipline et de pouvoir fort¹¹⁷. De plus, il s'agissait d'un groupe fermé plutôt réceptif aux idées de la droite antiparlementaire et aristocratique¹¹⁸.

Cependant, la guerre entraîna un tiraillement pour ces officiers entre leur antiparlementarisme et leur légalisme¹¹⁹. À travers des articles de presse comme ceux du *Figaro* (5 juillet 1940) écrivant que « les Anglais ont la sécurité, les Français ont l'honneur », ceux du *Journal des Débats* (17 juillet 1940) parlant d'un « acte d'autant moins chevaleresque », ou encore ceux de *La Croix* (26 septembre 1940) critiquant « le traitement indigne » fait aux marins français, preuve est faite de l'importance du code de l'honneur dans le domaine maritime, voire même de l'esprit chevaleresque qui continuait à alimenter une certaine conduite chez les officiers¹²⁰. Néanmoins, les amiraux étaient loin d'être tous anglophobes, la plupart s'étant déjà rendus à Londres pour divers sommets concernant le monde maritime, à l'instar de l'amiral Gensoul¹²¹. Cette parenthèse thalassocratique, même si le terme est fort, ne fut que de courte durée, l'invasion de la

¹¹⁴ Girardin-Thibeaud Odile, *op. cit.*, p. 13.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 14.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 17.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 44-117.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 117.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 150.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 195.

¹²¹ *Ibid.*, p. 13.

Zone Libre mettant fin aux espoirs de la plupart des amiraux, dont seulement un tiers fut maintenu en poste fin 1942¹²².

Formatés par la marine à obéir, mais déterminés, avec opportunisme, à faire évoluer la société vers les préceptes du nouveau régime, les amiraux de la marine française furent, en grande partie, loyaux à Vichy. Néanmoins, leur compromission avec le régime acta que la marine n'était pas neutre, mais hostile aux Anglais, et aux Alliés en général.

Renaissante au sortir des années 1930, la marine française alliait modernité, vitesse et armement, à travers les exemples des cuirassés *Dunkerque* et *Strasbourg*. Cependant, en dépit de défauts stratégiques et conceptuels, les acteurs du second conflit mondial préférèrent voir, à travers elle, une image de sa puissance, largement véhiculée par la doctrine du « gros canon » et de la figure tutélaire des cuirassés. Ces images furent subjectives, puisque les Anglais y virent une menace, un danger, tandis que Vichy n'hésita pas à accentuer sa puissance afin de soutenir le désir d'indépendance et de neutralité de l'État français. En dépit d'un réel potentiel de nuisance qu'elle put avoir sur la Royal Navy, ce fut principalement le jeu politique et diplomatique qui eut raison de la marine de guerre française. Jalousement gardée par Vichy, convoitée par l'Axe et militairement dangereuse pour les Alliés, le destin de la marine nationale devait se terminer par « le suicide le plus lamentable et le plus stérile qu'on puisse imaginer », un sabordage, dans la rade de quelques mètres de profondeur du port de Toulon¹²³.

¹²² *Ibid.*, p. 390.

¹²³ de Gaulle Charles, *op. cit.*, p. 313.

Chapitre 2 – La presse française en guerre : la fin d’une ère (années 1930 - 1942)

Le 30 septembre 1944, le Gouvernement Provisoire de la République française a, par ordonnance, dissout tous les journaux français coupables de collaboration, ce qui représenta environ 90% de la presse française¹. Cette dernière, qui avait été, durant son âge d’or, un modèle pour sa liberté d’expression, regroupant de nombreux quotidiens tirant à plus d’un million d’exemplaires, n’existait plus. Dès lors, comme l’écrivit Jacques Godechot « la presse a subi le plus grand bouleversement qu’elle ait sans doute connu »². En effet, si la presse s’était longtemps battue pour sa liberté, elle la tronqua pour une politique de collaboration et de complaisance envers les autorités. Partant de ce constat, quelle fut la situation initiale de la presse avant la guerre ? De même, les premiers mois de guerre furent-ils décisifs dans les choix postérieurs faits par les journaux ? Quelles furent les relations entre l’occupant allemand et la presse (*idem* pour le régime de Vichy) ? Enfin, quelles conclusions peuvent être tirées de la couverture médiatique des événements de Mers-el-Kébir et de Toulon ?

Une presse des années 1930 en crise

Les années 1930 furent la période de la grande presse d’information³. Dès lors, les différents journaux, nationaux comme régionaux, français comme étrangers, d’opinion ou d’information, n’avaient plus qu’un objectif : la rapidité de la diffusion des informations⁴. Certains pays arrivèrent à relever le défi imposé par une concurrence de plus en plus forte, à l’instar des États-Unis qui dépassèrent, de manière définitive, les tirages français, avec plus de 41,1 millions d’exemplaires vendus en un seul jour de 1940⁵. D’autres, comme ce fut le cas de la France, virent leur tirage stagner. Dès lors, quelles furent les caractéristiques de cette stagnation française ? De plus, quelles furent les solutions apportées, et quel en fut le résultat ?

La presse française en 1939

¹ Albert Pierre, *Histoire de la presse*, Paris, PUF, 2013, p. 109.

² Bellanger Claude (dir.), Godechot Jacques (dir.), Guiral Pierre (dir.) et Terrou Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Paris, Puf, 1972, vol.5/T3: 1871-1940, p. 92.

³ Feyel Gilles, *La Presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 2007, p. 3.

⁴ Blandin Claire, Delporte Christian et Robinet François, *Histoire de la presse en France*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 92.

⁵ Albert Pierre, *op. cit.*, p. 88.

Avec l'augmentation de la concurrence au sein du marché de l'information, « le journal ne fut plus une lecture mais un choix de lectures »⁶. Avec la multiplication des catégories et des types de publication, la presse vit émerger deux marchés : l'un de la presse quotidienne, et l'autre de la presse périodique, notamment avec l'essor des magazines⁷.

Ces deux marchés eurent pour but de toucher le plus de monde en apportant quelques nouveautés. Les trois grands leviers furent l'amélioration de la présentation, la dépolitisation du contenu et la baisse de la « grande actualité », par l'augmentation conjointe du fait divers, du nombre de pages de magazines, et des reportages romancés⁸.

Cependant, durant la même période, la presse dut faire face à une crise dans différents secteurs.

Tout d'abord, une crise d'identité. En effet, la liberté de la presse, qui fut à la base de l'essor formidable de cette dernière, fut remise fortement en cause par l'extrême gauche comme par l'extrême droite⁹. Il est vrai que la loi de 1881 qui régissait alors la presse paraissait insuffisante contre les diffamations et l'influence des puissances économiques qui contribuaient à la défiance progressive du lectorat vis-à-vis des organes de presse¹⁰. À titre d'exemple, l'affaire Louis Mill, directeur du *Temps*, en avril 1931, prouva ce constat. En effet, il fut mis en évidence que le quotidien de référence *Le Temps* appartenait à un consortium privé non déclaré qui pouvait faire modifier la ligne éditoriale du journal¹¹. Dès lors, des tentatives de lois, entre 1936 et 1937, portant sur le statut de « société anonyme » des journaux, devaient obliger ceux-ci à déclarer leurs propriétaires, mais toutes furent des échecs¹². Cependant, la loi du 29 mars 1935, permit de créer le statut de journaliste comme profession, disposant d'un droit d'auteur, et d'une carte de presse accordée par un jury, garante de la qualité du travail¹³.

Une crise financière du secteur vint se greffer. L'impératif constant de moderniser l'appareil de production, notamment par l'émergence rapide de l'héliogravure et de

⁶ *Ibid.*, p. 82.

⁷ *Ibid.*, p. 81

⁸ *Ibid.*, p. 82.

⁹ *Ibid.*, p. 83.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Feyel Gilles, *op. cit.*, p. 152.

¹² *Ibid.*

¹³ Albert Pierre, *op. cit.*, p. 94.

l'offset, obligea les entreprises à pratiquer d'importants investissements¹⁴. De plus, l'introduction et la diffusion progressive de la photographie et des illustrations obligèrent la presse à investir aussi dans les nouvelles technologies¹⁵. Ainsi, la course à la modernité dans le milieu de la presse se ressentit très rapidement par une forte hausse des dépenses que les recettes stagnantes n'arrivèrent bientôt plus à compenser. De plus, l'augmentation des rubriques de grand reportage mobilisa des journalistes, pour de nombreux voyages, ce qui n'arrangea pas la santé de ces entreprises¹⁶.

La période 1920-1939 fut un temps de « relative stagnation » pour les journaux français, dont le tirage n'augmenta que de 10 à 12 millions d'exemplaires, quand, dans d'autres pays, le tirage explosait, comme aux États-Unis ou au Royaume-Uni¹⁷. Ce constat est dû à la situation du marché de l'information française. En effet, c'était un marché saturé, notamment par le refus du lectorat d'une baisse de qualité des articles, problème moins important, par exemple en Angleterre, dont les articles diminuèrent en qualité¹⁸. Dès lors, avec une augmentation des dépenses et une demande qui plafonnait, le prix des journaux fut multiplié par dix, passant de dix centimes en 1917, à un franc en 1941¹⁹. De plus, la presse eut recours aux publicités afin de financer les journaux²⁰. Néanmoins, le refus d'une concentration en des chaînes de journaux permit aux entreprises de presse d'assurer une solidité du lectorat en province²¹.

Face à cette crise économique, identitaire, et d'image, le panorama de la presse en 1939 était cependant foisonnant. En effet, l'ensemble des quotidiens parisiens représentait alors plus de 5,5 millions d'exemplaires vendus, dont quatorze voyaient leur tirage supérieur à 100 000 exemplaires. Ainsi, le tirage parisien était l'équivalent de celui de la presse régionale, alors en plein essor, notamment par le quotidien *L'Ouest-Éclair*, avec ses 350 000 exemplaires vendus, soit plus que *Le Matin*, avec ses 300 000 exemplaires.

Favorables à la droite mais dominés par le nouveau quotidien *Paris-Soir* (2 millions d'ex.), les anciens « quatre grands » étaient en perte de vitesse²². *Le Petit Parisien* avait vu

¹⁴ *Ibid.*, p. 85.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Feyel Gilles, *op. cit.*, p. 156.

¹⁷ Albert Pierre, *op. cit.*, p. 92.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Feyel Gilles, *op. cit.*

²¹ Albert Pierre, *op. cit.*, p. 93.

²² Pour les deux paragraphes suivants, se reporter à Albert Pierre, *op. cit.*, p. 94, 96, 97, et à Feyel Gilles, *op. cit.*, p. 155

son tirage baisser durant les années 1930, du fait de la concurrence de *Paris-Soir*, et ne vendait plus qu'un million d'exemplaires en 1939. *Le Journal* tirait encore à 400 000 exemplaires. *Le Matin* était, en 1939, « au crépuscule de sa vie » : anticommuniste, antisocialiste, antiparlementaire, le journal de Maurice Bunau-Varilla peinait à atteindre les 300 000 exemplaires. Enfin, *Le Petit Journal* était, quant à lui, « en pleine décadence » : racheté par le colonel de La Rocque, il devint l'organe du mouvement d'extrême-droite les Croix-de-Feu, avec 175 000 exemplaires.

Concernant la presse d'opinion, les journaux communistes dominaient, avec *L'Humanité* et ses 325 000 exemplaires, ou encore le quotidien *Ce Soir*, avec 262 000 exemplaires. Venaient ensuite la presse radicale, avec *L'Oeuvre* (236 000 ex.), la presse de droite avec *Le Jour-Écho de Paris* (184 000 ex.), le journal socialiste *Le Populaire* (158 000 ex.), le journal catholique *La Croix* (150 000 ex.), de nouveau la presse de droite avec *L'Intransigeant* (134 000 ex.) et *L'Excelsior* (132 000 ex.), la presse ayant un positionnement politique central, avec *Le Temps* (75 000 ex.), et enfin la presse d'extrême-droite, avec *L'Action française* (45 000 ex.).

L'information : un marché concurrentiel

Face à ce panorama de titres de journaux qui ne semblait pas avoir beaucoup évolué, et ce, malgré un déclin évident, il convient d'accorder une place particulière à l'expérience de deux nouveaux journaux, issus des années 1920 et 1930.

Le premier ne fut pas, à proprement parler, un journal mais plus une tentative de réunion de plusieurs journaux. La presse Coty, du nom du millionnaire François Spoturno dit « Coty », regroupait les subventions à *L'Action française*, les journaux fusionnés du *Figaro* et du *Gaulois* en 1929, ainsi que le nouveau journal *L'Ami du Peuple* lancé le 2 mai 1928²³. S'il réussit à faire augmenter le tirage du *Figaro* sur la période 1921-1928, le lancement de *L'Ami du Peuple* fut la tentative d'un « dumping » dans le milieu de la presse²⁴. En effet, face aux autres journaux qui se vendaient alors 25cts le numéro, *L'Ami du Peuple* afficha, quant à lui, seulement 10cts le numéro²⁵. Ainsi, il passa de 700 000 ex. en 1928 à près d'un million en 1930²⁶. Ayant une ligne politique versatile, le contenu fut

²³ Feyel Gilles, *op. cit.*, p. 162.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*

influencé par le fascisme italien, et resta d'une faible variété²⁷. Plus problématique qu'une faible qualité des articles, le tort qu'il causait aux autres journaux se traduisit par un boycott de la part des services d'information *Havas*, ainsi que de ceux de diffusion *Hachette*²⁸. Dès lors, le coût devint vite en inadéquation avec le faible prix du journal, ce qui entraîna une augmentation de 50% du prix, faisant drastiquement baisser les ventes²⁹. Le début des années 1930 signifia la crise pour Coty. Divorcé, sa femme récupéra *Le Figaro* en 1932, dont le tirage était tombé à 10 000 ex.³⁰ Ruiné, Coty dut se résigner à abandonner *L'Ami du Peuple* en 1933, avant que le riche propriétaire ne meure l'année suivante, le quotidien ne résistant pas à l'abandon de son propriétaire, et disparaissant en 1936³¹.

À côté de cet échec, le cas de *Paris-Soir* fut un véritable succès³². Fondé et dirigé par Jean Prouvost, *Paris-Soir* avait la meilleure des présentations³³. Tirant parti des innovations dans le milieu de la mise en page, notamment la photographie, il proposa aux lecteurs « une information vivante, instantanée, variée et fiable »³⁴. Ainsi, dans les années 1930, *Paris-Soir* contribua au « renouvellement de la presse française ».

Néanmoins, si les journaux furent dans une période de stagnation, l'agence de presse *Havas*, elle, fut dans une période de régression, entamant le déclin du français dans le monde³⁵. Soumise à une forte concurrence au niveau international, *Havas*, après un essor dans les années 1920 permis par l'introduction de la publicité, ne parvenait plus à se maintenir au rang de première agence de presse³⁶. En effet, les années 1930 furent synonymes d'une concurrence nouvelle et accrue de la part des agences de presse anglaise et américaine³⁷.

Cependant, ce qui représenta, à la fois, un avantage pour *Havas* et un inconvénient pour les journaux, fut l'essor de la radio. De ses balbutiements à la fin du XIX^e siècle, avec la TSF, aux premières réceptions à émetteurs multiples dans les années 1920, en passant

²⁷ Albert Pierre, *op. cit.*, p. 94.

²⁸ Feyel Gilles, *op. cit.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

³² Albert Pierre, *op. cit.*, p. 98.

³³ *Ibid.*

³⁴ Feyel Gilles, *op. cit.*, p. 163.

Blandin Claire, Delporte Christian et Robinet François, *op. cit.*

³⁵ Feyel Gilles, *op. cit.*, p. 154.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

par les ondes hertziennes permettant à la voix humaine de s'exprimer, la radio devint, en l'espace d'une trentaine d'années, un des principaux médias de masse³⁸. En février 1922, le premier récepteur radiophonique émit depuis la tour Eiffel, donnant naissance à plusieurs stations de radio comme *Radio-Paris*, créé en 1933, ou encore *Radio Journal de France*, la radio de l'État³⁹. Ainsi, en 1939, sous l'impulsion du ministre des PTT Georges Mandel, il y avait plus de 5,2 millions de postes radio en France, amplifiant la crise de la presse⁴⁰.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la presse était fragilisée. Dynamisée, d'une part, par le succès de *Paris-Soir*, mais fortement concurrencée, d'autre part, par l'émergence du poste radio, la presse, empêtrée dans sa crise financière, n'a pas su fournir aux lecteurs une information claire concernant les risques de la montée des fascismes au pouvoir. Dès lors, Claire Blandin, Christian Delporte et François Robinet, tirent comme conclusion que :

*Au cours de ces vingt ans, la presse n'a pas toujours su très sérieusement informer les Français sur les grands enjeux internationaux. En une série d'attitudes contradictoires, elle les a souvent bercés d'illusions, tout en peignant parfois le monde extérieur sous des couleurs si effrayantes, qu'elle a encouragé une attitude collective de repli ou de soumission.*⁴¹

La guerre : le début de la fin

Juin 1940, ce mois résonna comme la fin : la fin des combats, la fin de la III^e République, et la fin de certaines libertés. Néanmoins, ce ne fut pas le cas pour la presse. Après plusieurs mois de censure, la presse ne vit pas d'inconvénients à reparaître sous l'Occupation, quand bien même l'opinion publique fut contre⁴².

Dès lors, quelles furent les conditions dans lesquelles la presse travailla durant la campagne de France ? *In extenso*, est-ce que ces conditions favorisèrent son passage à la presse de collaboration ? Enfin, quelles furent les méthodes et les résultats des politiques de censure menées en Zone occupée et en Zone libre ?

La débâcle de la presse

Le contrôle des médias par l'instauration d'une propagande d'état avait pour but de cacher l'ennui au front et l'inquiétude de l'arrière⁴³. Dans cette optique, le gouvernement

³⁸ Jeanneney Jean-Noël, *Une Histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Points, 2015, p. 159-162.

³⁹ *Ibid.*, p. 167.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 169.

⁴¹ Blandin Claire, Delporte Christian et Robinet François, *op. cit.*

⁴² Bellanger Claude (dir.), Godechot Jacques (dir.), Guiral Pierre (dir.) et Terrou Fernand (dir.), *op. cit.*, p. 89.

⁴³ Feyel Gilles, *op. cit.*, p. 168.

français prit ses premières décisions de contrôle dès le 20 mars 1939, avec l'instauration d'une protection des secrets militaires⁴⁴. Dès lors, le nombre de lois répressives ou de contrôle de la presse augmenta. Le 21 avril fut établi un contrôle des importations des imprimés étrangers et furent sanctionnées toutes diffamations antisémites⁴⁵. Au mois de juillet, la radio se soumit aux informations provenant de l'État⁴⁶. Le 29 du même mois, un commissariat général à l'Information fut créé⁴⁷. Le 24 août, le gouvernement s'autorisa à suspendre un journal s'il était reconnu dangereux à la défense nationale⁴⁸. Ainsi, le lendemain, le journal communiste *L'Humanité* fut interdit suite au pacte germano-soviétique⁴⁹. Dans cet effort furent aussi suspendus 159 titres communistes, ainsi qu'une interdiction de diffuser des informations allant contre l'effort national et la diplomatie française⁵⁰. Enfin, le 27 août 1939, quelques jours avant le déclenchement des hostilités, la censure fut établie⁵¹. Durant la guerre, d'autres décrets-lois vinrent compléter l'appareil répressif. La dernière mesure répressive de la III^e République fut l'autorisation préalable de parution, ainsi que la réglementation de la publication, le 24 mai 1940⁵². Dès lors, dans l'édition du 6-9 juillet 1940 de *L'Action française*, au milieu des articles se trouva un carré blanc dans lequel fut indiqué « Ici un article de Maurice Pujol entièrement censuré » (figure 7).

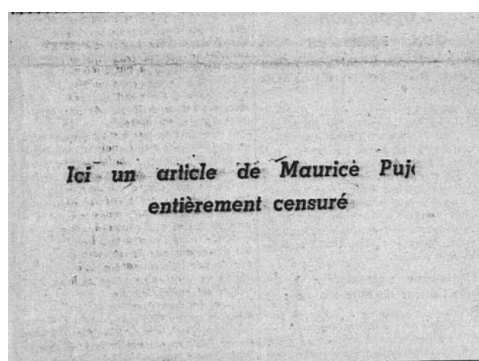


Figure 7 Passage censuré
L'Action française (6-9 juillet 1940)

⁴⁴ *Ibid.*, p. 169.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Albert Pierre, *op. cit.*, p. 104.

Face à la décision d'attaquer l'Allemagne, les journaux furent divisés entre ceux suivant la posture du gouvernement (*Paris-Soir*, *Le Petit Parisien*), ceux étant modérés (*Le Figaro*, *La Croix*), mais aussi les bellicistes (*L'Époque*, *Le Populaire*), et ceux étant hostiles à la guerre (*Le Matin*, *L'Action française*)⁵³. Cependant, l'effondrement du front en mai-juin 1940 entraîna la fuite des journaux parisiens. Dès lors, à la mi-juin 1940, plus aucun journal ne se trouvait à Paris⁵⁴. *Le Figaro*, *Le Temps*, *L'Action française*, *Le Journal* et *Paris-Soir* s'installèrent à Lyon. *Le Jour-Écho de Paris*, *Le Petit Journal*, *le Journal des Débats* prirent leur quartier à Clermont-Ferrand, tandis que *La Croix* siégea à Limoges⁵⁵. Ces déplacements entraînèrent de grosses difficultés pour les journaux à maintenir leur parution. Ainsi, dans *L'Action française* du 6-9 juillet 1940, un article indiquait que, compte-tenu des « circonstances », la parution du journal ne se ferait que trois fois dans la semaine. Cependant, des journaux préférèrent retourner à Paris dès qu'ils le purent, afin de prendre contact avec l'occupant allemand. *La Victoire* et *Le Matin* revinrent les premiers, le 17 juin 1940⁵⁶. Le 22 juin, sous direction allemande, *Paris-Soir* fut relancé, donnant lieu à une anecdote rapportant que ce fut le liftier de l'immeuble qui fut promu directeur du journal, ce qui entraîna ce commentaire *a posteriori* de Pierre Lazareff, journaliste et patron de presse : « jamais dans l'histoire de la presse un garçon d'ascenseur n'a connu une ascension aussi rapide »⁵⁷. Le 24 septembre, *L'Œuvre* de Marcel Déat reparut, et le 8 octobre, *Le Petit Parisien* retourna à Paris.

Tandis que la capitulation fut actée le 22 juin 1940 dans la forêt de Compiègne, l'occupant allemand, tout comme le futur régime de Vichy s'attachèrent à « entretenir la fiction de la continuité » de la presse, en s'assurant « l'illusion d'une pluralité » des journaux⁵⁸. C'est-à-dire que plusieurs titres de presse furent autorisés à paraître s'ils diffusaient le même contenu idéologique.

La presse en Zone occupée : collaboration et musellement

⁵³ Feyel Gilles, *op. cit.*, p. 170.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 172.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 178.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 175.

⁵⁷ Jeanneney Jean-Noël, *op. cit.*, p. 197.

⁵⁸ Delporte Christian, *Les Journalistes en France. 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999, p. 328.

« On ne paraît pas sous l'occupation, on ne collabore pas avec l'ennemi », décret du 13 juillet 1938⁵⁹.

Contrairement à cette disposition, le 18 juillet 1940 fut instaurée à Paris la *Propaganda-Abteilung*, trust qui regroupa 45 à 50% des quotidiens parisiens⁶⁰. Sous la direction de Joseph Goebbels, ministre de la Propagande du III^e Reich, la *Propaganda-Abteilung* fut présente à travers trois structures : les *Propaganda-Staffeln*, l'Agence Française d'Information et de Propagande (AFIP), et la radio *Inter-France*⁶¹. S'occupant de traduire les articles de presse aux militaires allemands, les *Pressegruppen* avaient pour but de contrôler les journaux⁶². En effet, deux conférences par semaine étaient obligatoires pour les directeurs et rédacteurs de journaux, où leur étaient transmis, sous forme de notes d'orientation, les thèmes à développer dans les jours suivants⁶³.

Les moyens pour exercer ce contrôle furent l'encre, le papier et surtout l'argent. En organisant la pénurie de papier en France, les Allemands s'assurèrent la totale dépendance des journaux aux approvisionnements, faisant augmenter leur coût de production⁶⁴. En concurrence avec la presse de Vichy, l'occupant favorisa la Zone occupée en lui fournissant 65 à 75% de la production d'encre et de papier⁶⁵. Néanmoins, la production de papier chuta, passant de 315 000 tonnes en 1938 à 20 000 tonnes en 1944⁶⁶. De plus, le prix de la tonne s'envola de 204F en 1938 à 525F en 1941⁶⁷. Qui plus est, les Allemands recherchèrent, en vain, à acheter les Messageries Hachette⁶⁸.

Ces mesures eurent pour effet de faire chuter les recettes des journaux, dont le tirage baissa de 82% entre 1939 et 1942-1943 en Zone occupée. Dès lors, certains journaux tentèrent de tirer profit de la situation en se mettant aux ordres de l'occupant, comme le quotidien *Le Matin*. N'intéressant plus personne en 1939, le journal était condamné au déclin quand survint la défaite de 1940, avec l'arrivée des Allemands⁶⁹. Ainsi, jusqu'à sa

⁵⁹ Berg Gravensten Eva, *La Quatrième Arme : La Presse française sous l'Occupation*, Paris, Esprit ouvert, 2001, p. 31.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 48.

⁶¹ Feyel Gilles, *op. cit.*, p. 174-179.

⁶² Bellanger Claude (dir.), Godechot Jacques (dir.), Guiral Pierre (dir.) et Terrou Fernand (dir.), *op. cit.*, p. 13.

⁶³ Delporte Christian, *op. cit.*, p. 326.

⁶⁴ Bellanger Claude (dir.), Godechot Jacques (dir.), Guiral Pierre (dir.) et Terrou Fernand (dir.), *op. cit.*, p. 30.

⁶⁵ Berg Gravensten Eva, *op. cit.*, p. 42-43.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*, p. 45.

⁶⁹ Pinsolle Dominique, *Le Matin (1884-1944). Une Presse d'argent et de chantage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 13.

mort en 1944, Bunau-Varilla redéfinit son journal aux conditions de l'occupant, le faisant devenir pro-allemand⁷⁰. Cette politique se révéla fructueuse puisque son tirage augmenta, permettant plus de publicités, et plus de subventions⁷¹. En effet, certains journaux, à l'instar du *Matin*, furent subventionnés par les Allemands. Ainsi, *Le Matin* reçut, sur toute la période de la guerre, deux millions de francs de la part de l'ambassadeur allemand à Paris Otto Abetz⁷².

La presse en Zone libre : un double-jeu funeste

En conflit constant avec les Allemands concernant la diffusion de la presse de la Zone libre vers la Zone occupée, Vichy fut néanmoins dépendant d'eux, pour ce qui fut de l'approvisionnement⁷³. Cependant, Vichy fit le choix du contrôle de la presse plutôt que de la propagande⁷⁴.

D'un point de vue pyramidal, l'information à Vichy provenait du secrétariat particulier du Maréchal, administré par le docteur Ménétrel, avant de passer par le ministère de l'Information et de la Propagande, longtemps administré par Paul Marion⁷⁵. De plus, au mois de novembre 1940, Vichy supprima l'agence *Havas* en la nationalisant, ce qui devint l'Office français d'Information⁷⁶.

Les conditions de contrôle furent « assez flottantes »⁷⁷. En effet, il s'agissait d'une censure dans la continuité de celle exercée par la III^e République dans laquelle l'État invitait les journaux à suivre plusieurs consignes et notes d'orientation⁷⁸. Ainsi, les articles ne devaient pas contrevenir aux Allemands, ni à leur politique, à l'État français, au commandement allemand, au maréchal Pétain, aux armées allemandes, ou encore, à la conclusion de l'armistice. De plus, il fut formellement interdit de faire référence à la *BBC* ou au général de Gaulle⁷⁹. Néanmoins, avec l'arrivée de Paul Marion au ministère, le 23 février 1941, la politique de censure devint plus dynamique. L'objectif était de briser la monotonie de l'information en étant « intransigeant sur le fond, mais plus indulgent sur la

⁷⁰ *Ibid.*, p. 266.

⁷¹ *Ibid.*, p. 274.

⁷² Bellanger Claude (dir.), Godechot Jacques (dir.), Guiral Pierre (dir.) et Terrou Fernand (dir.), *op. cit.*, p. 18.

⁷³ Berg Gravensten Eva, *op. cit.*, p. 61.

⁷⁴ Delporte Christian, *op. cit.*, p. 330.

⁷⁵ Rossignol Dominique, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'Utopie Pétain*, Paris, PUF, 1991, p. 9-48.

⁷⁶ Albert Pierre, *op. cit.*, p. 106.

⁷⁷ Delporte Christian, *op. cit.*, p. 331.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 331.

⁷⁹ Bellanger Claude (dir.), Godechot Jacques (dir.), Guiral Pierre (dir.) et Terrou Fernand (dir.), *op. cit.*, p. 40.

forme »⁸⁰. De plus, le ministère de l'Information se mit à subventionner les journaux, offrant trois millions de francs à trente-trois journaux, revues et agences, en juillet 1942⁸¹.

De leur côté, les journalistes en Zone libre furent divisés entre les collaborateurs et les légalistes⁸². Cependant, dès juin 1941, les journalistes exprimèrent leur volonté de ne plus se plier aux lois répressives jugées trop proches de celles de la III^e République, et utilisèrent leur carte de presse afin de s'assurer d'une relative autonomie⁸³. Ces réprobations purent être formulées car Vichy voulait avoir les meilleures relations possibles avec les journalistes. Néanmoins, ces derniers furent peu fidèles à Vichy, et des noyaux de résistance se formèrent au sein des comités de journalistes comme ceux de *La Croix*⁸⁴.

Vichy fut donc un échec dans le domaine de l'encadrement professionnel des journalistes. Ces derniers jouèrent double-jeu en restreignant leur liberté d'expression afin d'éviter de devenir une corporation bien plus contrôlable par le régime⁸⁵. Mais l'illusion, entretenue par Vichy, d'une apparente liberté ne devait pas résister à l'invasion de la Zone libre, en novembre 1942. Déjà, le 31 mars 1942, *L'Écho de Paris* s'était sabordé⁸⁶. Cependant, en novembre, ce furent *Le Figaro* (11 novembre) et *Le Temps* (29 novembre) qui se sabordèrent à leur tour⁸⁷.

Maintenant les lois répressives votées sous la III^e République, Vichy voulut faire de la censure une « normalité ». Cependant, malgré des courants collaborateurs, Vichy n'arriva pas à encadrer la presse, ce que l'occupant allemand réussit en zone occupée.

Mers-el-Kébir et Toulon : diffusion, couverture et évolution médiatique

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'attaque de Mers-el-Kébir et le sabordage de Toulon furent des événements qui reçurent un écho certain dans la presse. Événements différents par nature, quelle fut la manière de les traiter ? À cette fin, il est intéressant de se concentrer sur la diffusion d'articles y faisant référence, sur la couverture médiatique accordée, ainsi que sur l'évolution de cette dernière. Par ailleurs, au-delà du caractère

⁸⁰ Delporte Christian, *op. cit.*

⁸¹ *Ibid.*, p. 332.

⁸² *Ibid.*, p. 334.

⁸³ *Ibid.*, p. 345.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 354.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Albert Pierre, *op. cit.*

⁸⁷ *Ibid.*

Blandin Claire (dir.), *Le Figaro. Histoire d'un journal.*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010, p. 150.

même de ces faits, il est intéressant de pouvoir constater le rôle de la presse dans la portée de ces événements durant la période de l'Occupation.

La base de données

Les deux analyses quantitatives se basent sur le corpus d'articles de presse issu de ce mémoire. Ce corpus se veut le plus exhaustif possible en proposant l'intégralité des articles de presse faisant référence explicitement à l'attaque de Mers-el-Kébir, ou au sabordage de Toulon. Ainsi, une recherche par mots-clés, sur la base de la BNF *Gallica*, fut entreprise. Comprenant les mots « Mers-el-Kébir », « Oran », « Toulon », et « sabordage », les résultats de la recherche s'élevèrent à 800 articles pour Mers-el-Kébir, et 102 pour ceux mentionnant Toulon. Néanmoins, la numérisation des articles de presse étant incomplète, il est possible qu'il y ait une marge d'erreur, même si la très grande pluralité des sources permet de donner une idée relativement claire de la manière dont le traitement médiatique s'est exercé vis-à-vis des épisodes de Mers-el-Kébir et de Toulon.

Grâce à cette base de données, l'idée est de proposer une étude exclusivement quantitative sur les chiffres-clés de la médiatisation des deux événements. De plus, il s'agit aussi de présenter le rythme théorique de parution afin d'appréhender, sur un temps plus long, la réalité de cette couverture médiatique, notamment avec le cas de *L'Action française* pour l'attaque de Mers-el-Kébir. Enfin, l'évolution dans les premiers mois de parution est intéressante afin de nuancer l'effet médiatique, c'est-à-dire le processus d'emballlement, suite à un événement important.

Mers-el-Kébir : l'emballlement

Ce ne furent pas moins de treize quotidiens, dont onze quotidiens parisiens et deux régionaux, qui firent paraître 800 articles mentionnant l'attaque de Mers-el-Kébir, soit une moyenne de soixante-et-un articles par journal (800/13). La couverture médiatique s'étendit du 4 juillet 1940 au 27 juin 1944, ce qui représenta une période de presque quatre années⁸⁸. En effet, l'annonce de l'attaque contre la flotte française fut diffusée à partir du 4 juillet 1940, mais cela ne représenta que 15% des journaux, soit seulement deux journaux pour treize, notamment *L'Écho d'Alger*, grâce à sa proximité géographique, le second étant *Le Figaro*. Ainsi, pour 61% des quotidiens, la nouvelle ne fut diffusée que le lendemain, le

⁸⁸ *L'Écho d'Alger*, 4 juillet 1940
Le Matin, 27 juin 1944.

5 juillet. À partir de cette date, la mention à l'attaque fut présente de nombreuses fois au sein des articles de presse. Celui qui en parla le plus fut *L'Action française*, et ses 126 articles. À l'opposé, le journal *La Croix* ne publia que 41 articles mentionnant l'attaque.

Ces premiers résultats invitent à interroger la couverture médiatique moyenne de cet événement. En tenant compte d'une moyenne de 61 articles par journal, articles diffusés sur une période de 1460 jours (durée maximale de la couverture médiatique), le thème de l'attaque de Mers-el-Kébir fut présent au sein de 4% des numéros publiés sur quatre ans. Cette moyenne s'éleva jusqu'à 9% pour *L'Action française*, contre 3% pour le quotidien *La Croix*. Ainsi, la référence à l'attaque fut réellement inscrite dans le long terme au sein des journaux, même si l'écart entre *L'Action française* et *La Croix* laisse entendre une moyenne basée sur des chiffres assez dispersés, chiffres entre saturation et présence plus modeste.

Allant plus loin, l'évolution des parutions doit être interrogée. Ainsi, dans le cas de *L'Action française*, 33% des numéros de juillet 1940 firent référence à l'attaque (9/27 n°). Par la suite, la présence diminua à 23% en août (7/31 n°), 13% en décembre (4/31 n°), et enfin 6% en août 1943 (2/31 n°). *La Croix*, quant à lui, fit mention, en juillet 1940, de l'attaque dans 22% de ses numéros, 16% en août, 6% en décembre, et 0% en août 1943, la dernière mention trouvée étant le 5 juillet 1943. De ces évolutions, l'observation montre qu'en dépit d'une diminution naturelle due à l'éloignement de l'événement, le sujet resta mentionné encore plusieurs mois après. Cependant, en regardant de plus près la première série de baisse, constat est fait que *L'Action française* enregistra une diminution plus importante que *La Croix*, passant de 33 à 23%, soit 10 points de pourcentage contre 6 (22% à 16%). Cela est dû à la manière dont *L'Action française* a traité l'événement le premier mois. En effet, étant le quotidien à en avoir parlé le plus, *L'Action française* a créé une bulle médiatique autour de l'événement en lui accordant bien trop d'importance par rapport à ses concurrents, dont la chute conséquente du mois suivant apporte la preuve d'un effet d'emballement autour de la couverture médiatique au mois de juillet.

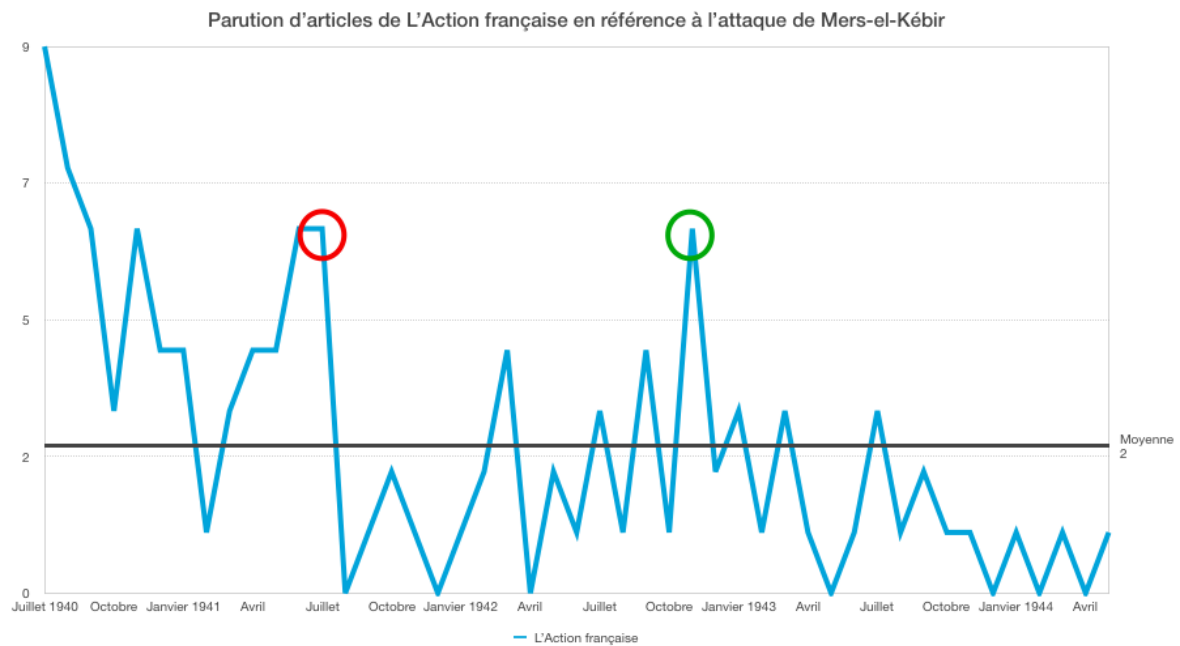


Figure 8 Évolution du rythme de parution d'articles faisant référence à Mers-el-Kébir dans *L'Action française*
Réalisation personnelle

En complément, l'étude utilise les données de parution de *L'Action française* afin de donner un exemple de l'évolution des parutions sur les quatre années de couverture médiatique. Comme l'indique la figure 8, la tendance fut à la baisse, même si les différentes augmentations à intervalles réguliers mettent en évidence une politique qui visa à réintégrer l'attaque de Mers-el-Kébir dans l'actualité plus récente. Afin de le souligner, les cercles rouge et vert mettent en évidence les parutions de juillet 1941 et de novembre 1942. En effet, juillet 1941 symbolisa la date anniversaire de l'attaque, ce qui donna l'occasion d'écrire de nouveaux articles faisant référence à l'événement, augmentant les parutions. De plus, lors du sabordage de Toulon en novembre 1942, la référence à la flotte française tissa un lien entre Mers-el-Kébir et Toulon, d'où une augmentation du nombre d'articles.

L'attaque de Mers-el-Kébir fut très présente au sein des journaux. Présente jusqu'à la saturation en juillet 1940 dans *L'Action française*, l'emballement médiatique diminua progressivement, même s'il convient de remarquer que des efforts furent entrepris afin de ne pas faire plonger l'événement dans l'oubli, notamment en la transformant en référence, à travers les commémorations.

Toulon : un événement médiatique ?

En apparence, ce ne furent pas moins de douze quotidiens, soit neuf parisiens et trois régionaux (dont un se sabordant le lendemain de l'annonce), qui traitèrent du sabordage de Toulon en novembre 1942. Néanmoins, la production totale faisant référence au sabordage ne fut que de 102 articles, sur une période allant du 28 novembre 1942 au 17 mai 1944, soit environ un an et demi⁸⁹. Un premier constat comparatif s'impose. Alors qu'en moyenne il y avait 300 articles sur Mers-el-Kébir tous les ans et demi, force est de constater que la totalité de la production d'articles sur Toulon leur était inférieure de 66%. De manière générale, il y eut un article sur Toulon pour huit articles sur Mers-el-Kébir. La moitié des journaux (50%) fit connaître la nouvelle le 30 novembre, quand déjà 41,5% l'avait fait connaître un jour plus tôt.

Dès lors, sur cette période, les journaux ne produisirent qu'en moyenne neuf articles mentionnant le sabordage (102/11), soit 1,5% des numéros en seulement un an et demi. De la même manière que pour Mers-el-Kébir, un journal fut à part, *L'Écho d'Alger*. Seul journal libéré par les Alliés et disposant d'un corpus entièrement numérisé, ce dernier fit grand cas du sabordage, avec 34 articles, contre 14 pour un quotidien dans la moyenne comme *Paris-Soir*, ou encore contre seulement 5 pour *Le Petit Parisien*, *Le Petit Journal*, et *L'Ouest-Éclair*. Ce constat se traduisit aussi par la présence, dans 6% des numéros de *L'Écho d'Alger*, du sabordage, contre 2,5% pour *Paris-Soir*, et 1% pour *Le Petit Parisien*, *Le Petit Journal*, et *L'Ouest-Éclair*.

⁸⁹ *L'Écho d'Alger*, 28 novembre 1942.
Paris-Soir, 17 mai 1944.

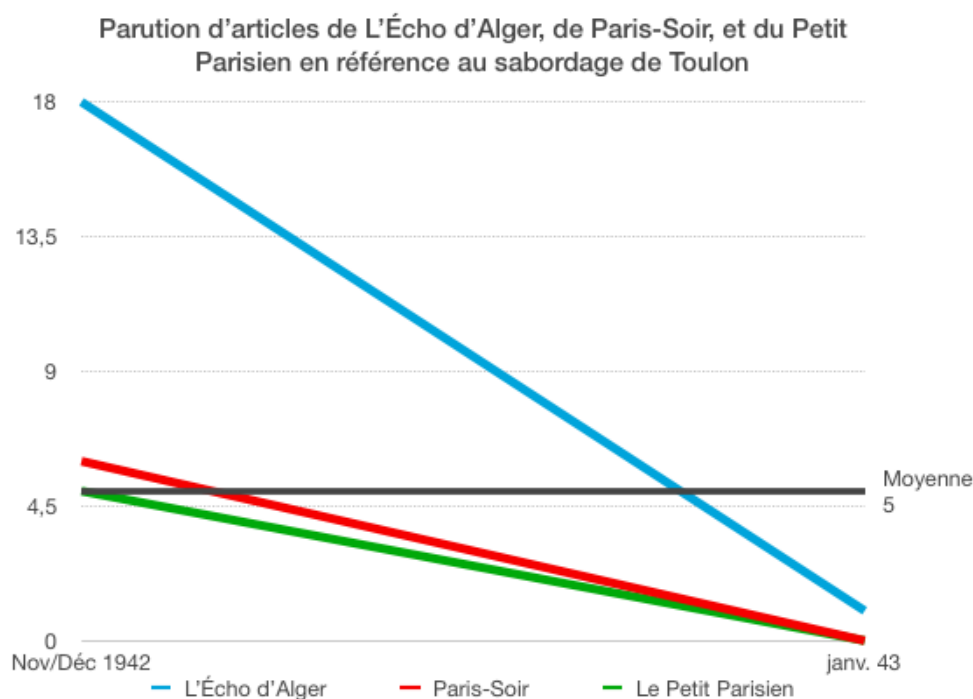


Figure 9 La chute d'articles rédigés en référence à Toulon au sein de trois journaux
Réalisation personnelle

Sur le graphique (figure 9), force est de constater l'importante chute du nombre d'articles de presse en seulement un mois de parution. Couvrant 53% de ses numéros en novembre/décembre 1942 (18/34 articles), la mention du sabordage ne fut plus présente dans *L'Écho d'Alger* qu'à hauteur de 3% des articles en janvier 1943 (1/31 articles). Encore plus caractéristique, la mention du sabordage dans *Paris-Soir* et *Le Petit Parisien* varia de 17,5% à 15% dans les mois de novembre/décembre 1942, et atteint 0% dès le mois de janvier 1943.

Ainsi, le constat peut être fait que d'une part, *L'Écho d'Alger*, au service des Alliés, fit en sorte d'établir une riche couverture médiatique de l'événement, événement étant plutôt favorable à leur camp, tandis que d'autre part, *Paris-Soir* et *Le Petit Parisien*, alors en France occupée et étant composés de collaborateurs, firent en sorte de ne quasiment pas parler de l'événement, et de ne pas étendre son influence, afin de le faire oublier.

En comparaison, Mers-el-Kébir fut un événement très médiatique mobilisant de très nombreux articles, certains journaux allant jusqu'à la saturation. Répondant éminemment à un soulèvement des passions, il fut dans l'intérêt financier des journaux de parler d'avantage de Mers-el-Kébir, que de Toulon. En effet, pour ce dernier, la logique ne fut pas la même puisque le sabordage mettait en évidence deux France distinctes, l'une collaboratrice, et l'autre patriotique, prête à défendre ses navires. Dès lors, Vichy, comme

l'occupant allemand, n'eut aucun intérêt à mettre en évidence ces fractures au sein de la population française. Ainsi, à travers cette analyse, la couverture médiatique et le nombre de parutions peuvent être mis en lien avec le caractère passionnel de l'événement traité, mais aussi avec les considérations politiques et économiques des journaux.

La Seconde Guerre mondiale fut «un coup très dur» pour la presse⁹⁰. «Servilement respectueuse du régime de Vichy au sud, complètement vassalisée au nord», la presse en paya le prix fort à la Libération⁹¹. En effet, sur soixante-dix quotidiens datant d'avant 1914 et étant encore présents en 1939, seulement douze furent autorisés à reparaître⁹². N'arrivant pas à surmonter la crise des années 1930, lui faisant perdre des parts de marché, la presse fut prête à abandonner certaines de ses libertés pour de l'argent. Les deux cas de Mers-el-Kébir et Toulon l'illustrèrent. Tandis que le premier fut maintenu de façon artificielle dans les journaux, le second fut passé sous silence. Ayant pour même cadre le drame qu'était en train de vivre la nation française, ces deux événements furent manipulés au gré des contextes, le lecteur passant au second plan, entérinant le divorce entre ce qui devint l'ancienne presse et son lectorat.

La marine et la presse furent deux organes intrinsèquement liés à la période de l'Occupation. Issues de trajectoires divergentes, la marine ayant vécu les années 1930 comme un temps d'essor, tandis que ce furent des années de déclin pour la presse, ces deux organes eurent, pour point commun, de servir, dans leur grande majorité, l'occupant ou, du moins, le régime de Vichy. La marine, par opportunisme politique, la presse, par instinct financier, choisirent des stratégies parallèles qui les firent devenir les principaux garants de l'indépendance de Vichy : la marine, par sa dissuasion, et la presse, par sa fausse pluralité d'opinion. Néanmoins, ces «heures de gloire» ne furent que de courte durée pour les deux acteurs, dont les enjeux internationaux les dépassaient totalement, et dont les stratégies choisies se révélèrent funestes. En effet, la marine, comme plusieurs journaux, choisit de se saborder lorsque l'illusion d'autonomie et d'indépendance du pays se fut envolée au bruit des panzers envahissant la Zone libre, le 11 novembre 1942.

⁹⁰ Albert Pierre, *op. cit.*, p. 109.

⁹¹ Jeanneney Jean-Noël, *op. cit.*, p. 196.

⁹² *Ibid.*, p. 211-212.

Partie 2

-

Dialogues entre Mers-el-Kébir et Toulon

L'attaque anglaise de Mers-el-Kébir et le sabordage de la flotte française à Toulon furent des événements de nature distincte. Le premier est un acte de guerre, le second est la destruction volontaire de ses propres navires. Tandis que le chapitre préliminaire, ainsi que la première partie permettent de régler les différences de fond et de forme des deux événements, en les réinscrivant dans leur contexte, il convient, dès lors, d'instaurer plusieurs dialogues entre ces épisodes, afin de pouvoir souligner les continuités et les ruptures au sein des réactions qui furent transmises et produites par la presse.

En effet, à travers les journaux, plusieurs thèmes furent récurrents lors de ces drames concernant chacun, la marine française.

Il paraît alors intéressant de porter différents questionnements, en croisant ces deux épisodes, afin de faire émerger les similitudes, ainsi que leurs différences, et de pouvoir en tirer des conclusions sur les stratégies médiatiques à long terme, autour des événements de Mers-el-Kébir, et de Toulon.

Grâce au dépouillement des sources, quatre axes peuvent être dégagés afin de rendre compte de la permanence des discours relatifs aux épreuves de la flotte française. Le premier a pour objet d'étude les réactions de l'opinion française à la dégradation des relations entre la France et la Grande-Bretagne. Le second porte sur l'importance de ces événements qui furent largement commentés dans la presse, en revenant sur la posture des belligérants face à ces deux épisodes, ainsi que sur la place accordée à ces deux faits dans la presse, d'autres nouvelles apparaissant à la même période. Le troisième axe constate les fractures idéologiques dans les commentaires autour de Mers-el-Kébir et de Toulon. Enfin, le dernier se propose d'interroger les politiques mémorielles se rapportant à ces événements, afin de rendre compte de leur évolution post-Seconde Guerre mondiale.

Chapitre 3 – La faute aux Anglais ?

L'armistice signé par les Français avait pour but de les faire sortir du conflit, et d'assurer leur neutralité face aux belligérants. Or, il fut, dès l'origine, porteur de paradoxes. En effet, après la bataille de France où les soldats français subirent de nombreuses pertes, ces derniers eurent tendance à oublier que l'allié anglais avait pris sa part de responsabilité dans le conflit. De ce fait, l'armistice fut signé quasi unilatéralement entre la France et l'Allemagne, sans que l'Angleterre ne puisse l'en empêcher, la France étant persuadée d'être dans son bon droit. Dès lors, une situation de neutralité aurait eu tendance à diminuer les relations avec l'ancien allié, afin de rétablir les relations avec l'adversaire, en l'occurrence l'Allemagne. Cependant, il s'agissait d'un armistice, ce qui

signifie que la France était sous le joug allemand. Dès lors, comment assurer une neutralité parfaite lorsqu'un pays est à la merci d'un autre ? La réponse est qu'aucune neutralité ne peut être appliquée dans ce cas, *a fortiori*, lorsque le conflit s'inscrit dans le temps et dans l'espace.

Dans le présent mémoire, il est intéressant de constater que Mers-el-Kébir peut être considéré comme l'un des premiers effets de la signature de l'armistice, puisque l'attaque a lieu seulement onze jours plus tard. Ainsi, quels liens peuvent être établis entre l'armistice et Mers-el-Kébir ? De même que voulait signifier l'attaque décidée par les Anglais, suite aux clauses imposant à la France les diverses modalités d'occupation ? Enfin, si Mers-el-Kébir peut être considérée comme la réaction anglaise, quelle fut la réponse française à cette surenchère ? Pour ce faire, il convient d'analyser les particularités de l'article 8 de la convention d'armistice, avant de comprendre les griefs français envers l'Angleterre, et de les relativiser à travers les travaux de Pierre Laborie sur l'opinion publique sous le régime de Vichy¹.

Imbroglia autour de l'article 8

« L'honneur, n'en déplaise à la radio anglaise, ne consiste pas à aller massacrer à Mers-el-Kébir des gens qui, huit jours auparavant, étaient encore vos compagnons d'armes »². Cet extrait, tiré d'une allocution du Maréchal Pétain, est un témoignage de l'illusion créée par la signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne. En effet, l'extrait, se plaçant du point de vue français, interrogeait la pertinence de l'attaque de Mers-el-Kébir au regard de l'arrêt des hostilités décrété quelques jours plus tôt. Le problème étant que, pour Pétain, l'armistice garantissait l'indépendance et la neutralité de la France. Mais comment sortir d'une guerre sans dégâts collatéraux ? Au delà de l'illusion, certains des articles de la convention d'armistice furent à l'origine de frictions concrètes, trahissant l'impossible neutralité.

Dans le cas qui intéresse ce mémoire, l'article 8 en fut le parfait exemple. Dès lors, l'importance de cette clause au sein de la convention doit être soulignée et ses termes observés, ainsi que l'évolution de l'application *a posteriori*.

L'armistice

¹ Laborie Pierre, *L'Opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 2001.

² *L'Écho d'Alger*, 18 mai 1941.

Le 14 septembre 1941, un article de l'*Action française* indiqua que l'attaque de Mers-el-Kébir avait eu pour prétexte la « trahison française » : terme insupportable pour le quotidien, ce dernier renvoyant à la conclusion de l'armistice entre Français et Allemands.

Cet armistice découlait du message radiodiffusé du Maréchal Pétain adressé aux Français le 17 juin 1940, dans lequel il en appelait à « cesser le combat »³. Cinq jours plus tard, dans la forêt de Rethondes, près de Compiègne, la France signait l'armistice⁴. Le choix original d'un armistice en lieu et place d'une capitulation prouva la perte de contrôle de la sphère politique sur celle militaire. En effet, une capitulation ne renvoie qu'à la défaite des armées, quand un armistice l'étend au gouvernement⁵. Ainsi, à la capitulation, refusée par les militaires comme Weygand, se substitua l'armistice. Comme autre raison avancée, l'article de *Paris-Soir* du 6 septembre 1940 permet d'intégrer deux autres dimensions : d'une part, l'inéluctabilité de la défaite, et, d'autre part, le sentiment que l'armistice fut fait dans l'honneur. En effet, l'article, intitulé « Que serait-il arrivé s'il n'y avait pas eu d'armistice ? », donna aux lecteurs la vision d'une France provincialisée par l'Allemagne, dans laquelle l'Angleterre n'aurait, comme unique aide, qu'envahi l'Afrique du Nord. Ainsi, cet article témoigna d'une idée ancrée qui fut que l'armistice n'avait rien de déshonorant.

Pourtant, l'armistice n'était pas moins contrevenant aux accords du 28 mars 1940 signés entre Français et Anglais dans lesquels les deux parties s'engageaient à ne pas conclure de paix séparée⁶. Cependant, pour les Français, la situation dramatique qui intervint au mois de juin, ainsi qu'une prise en compte de plus en plus faible de l'allié britannique, déboucha sur l'armistice formulé de manière unilatérale. Du côté des gouvernants français, il n'y eut pas de honte, mais plutôt le sentiment « d'un armistice dans l'honneur », pour reprendre les mots de l'amiral Darlan, même si le pays se retrouva exsangue⁷. En effet, dans son allocution du 4 juillet 1940, suite aux événements d'Oran, le haut-commissaire à l'Information Jean Prouvost indiqua que « vingt jours de combats héroïques » avaient laissé place à « une semaine de négociations dramatiques »⁸. Allant plus loin, il souligna que les soldats français s'étaient battus « sans espoir, pour l'honneur

³ Baruch Marc-Olivier, *Le Régime de Vichy*, Paris, Tallandier, 2017, p. 9.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p.10.

⁶ Azéma Jean-Pierre et Bédarida François, *La France des années noires : De la défaite à Vichy*, Paris, Seuil, 2000, vol.2/1, p. 130.

⁷ *Écho d'Alger*, 6 juillet 1940.

⁸ *Ibid.*, 5 juillet 1940.

de ses drapeaux »⁹. Enfin, pour souligner la détresse française, à laquelle venait se greffer le drame de Mers-el-Kébir, le haut-commissaire parla d'une France « contrainte de demander l'armistice » face aux « souffrances immenses de notre peuple », citant pêle-mêle « dix millions d'hommes sur les routes », ainsi que « 1,5 millions de soldats blessés ou tués »¹⁰. S'il ne faut pas nier la situation précaire dans laquelle était la France lors de la conclusion d'armistice, il faut néanmoins souligner deux exagérations. La première réside dans le fait que, comme tend à le démontrer le livre uchronique *1940 : Et si la France avait continué la guerre...*, l'armistice fut tout sauf inéluctable, rappelant la possibilité de continuer la lutte depuis les colonies¹¹. La seconde est le chiffre exagéré du nombre de morts et de blessés de la bataille de France. En effet, en lieu et place des 1,5 millions de morts et de blessés, les estimations parlent de 92 000 morts, ainsi que de plus de 120 000 blessés¹². Depuis lors, la recherche historique montra que la France s'était mieux battue qu'il n'y paraissait. Cependant, il convient de ne pas croire que la relative tolérance de certaines clauses de l'armistice, soit dûe au courage de l'armée française. En effet, ces clauses répondaient à la volonté pressante d'Hitler de se concilier la France, afin de l'amener à la capitulation¹³.

L'article 8

Suivant la signature de l'armistice, sa convention fut connue le 25 juin 1940. Composée de vingt-quatre articles, elle fut appliquée par la commission allemande d'armistice basée à Wiesbaden¹⁴. Si les articles les plus connus aujourd'hui portaient sur la volonté d'asphyxier l'économie française, notamment l'obligation de payer à l'Allemagne la somme de 400 millions de francs par jour, d'autres furent moins contraignants, comme ce fut le cas pour ceux concernant l'empire colonial français, l'armée d'armistice, ainsi que la flotte, régie par l'article 8¹⁵.

Article 8 : La flotte de guerre française - à l'exception de la partie qui est laissée à la disposition du Gouvernement français pour la sauvegarde des intérêts français dans son empire colonial - sera rassemblée

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Sapir Jacques, Stora Jacques et Mahé Loïc, *1940 Et si la France avait continué la guerre...*, Paris, Tallandier, 2014.

¹² Durand Yves, *La France dans la Deuxième Guerre mondiale 1939-1945*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 50.

¹³ *Ibid.*, p. 52.

¹⁴ *Ibid.*

Azéma Jean-Pierre et Bédarida François, *op. cit.*

¹⁵ Durand Yves, *op. cit.*, p. 53.

dans des ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle de l'Allemagne ou respectivement de l'Italie.

La désignation de ces ports sera faite d'après les ports d'attache des navires en temps de paix. Le gouvernement allemand déclare solennellement au Gouvernement français qu'il n'a pas l'intention d'utiliser pendant la guerre, à ses propres fins, la flotte de guerre française stationnée dans les ports sous contrôle allemand, sauf les unités nécessaires à la surveillance des côtes et au dragage des mines.

Il déclare, en outre, solennellement et formellement, qu'il n'a pas l'intention de formuler de revendications à l'égard de la flotte de guerre française lors de la conclusion de la paix ; exception faite de la partie de la flotte de guerre française à déterminer qui sera affectée à la sauvegarde des intérêts français dans l'empire colonial, toutes les unités de guerre se trouvant en dehors des eaux territoriales françaises devront être rappelées en France.¹⁶

Les conditions de cet article furent commentées par l'amiral Darlan comme étant « dures mais non déshonorantes en ce qui concerne la flotte »¹⁷. De plus, il ajouta « [qu'] elle resterait française », et « [qu'] elle ne serait pas employée pour combattre nos anciens alliés ». En effet, le même jour que la signature de l'armistice, Darlan s'attacha à ménager les Anglais, en formulant des consignes de sabordage, dans le cas où la flotte serait prise¹⁸. Ainsi, à travers cette clause, deux objectifs furent poursuivis par les signataires : pour les Français, il s'agissait de ménager la susceptibilité des Britanniques, et pour les Allemands, d'amener la France à capituler en lui proposant un armistice moins sévère. Lors d'un entretien avec Mussolini le 18 juin 1940, Hitler lui exposa la nécessité de ne pas réclamer la flotte française, mais plutôt de l'utiliser comme un levier politique afin de faire aboutir la conclusion d'un armistice¹⁹. Néanmoins, pour le Führer, l'idéal aurait été qu'elle fut sabordée ou internée en Espagne²⁰. Dès lors, ce fut sans surprise que l'Allemagne et l'Italie eurent les mêmes revendications concernant la flotte française lors de l'armistice²¹. Si l'article sembla raisonnable, notamment les passages dans lesquels l'Axe s'engagea « solennellement » à ne pas utiliser, ni à revendiquer la flotte française, certaines subtilités de l'article peuvent être considérées à l'origine du drame de Mers-el-Kébir. En effet, suite à l'attaque, *L'Écho d'Alger* écrivit, le 10 juillet 1940, que « nous voulons strictement exécuter la convention d'armistice ». Ce passage laisse à penser qu'une certaine interprétation de l'article put, en réalité, présenter un danger pour le Royaume-Uni.

Dans son neuvième chapitre des *Mémoires de guerre* intitulé « L'amiral Darlan et la flotte française », Churchill énonça les craintes que faisait peser l'article 8 envers

¹⁶ Digithèque de matériaux juridiques et politiques, *Convention d'armistice*, texte mis en ligne en 2006, à l'adresse suivante : <http://mjp.univ-perp.fr/france/1940armistice.htm> .

¹⁷ *L'Écho d'Alger*, 6 juillet 1940.

¹⁸ Azéma Jean-Pierre et Bédarida François, *op. cit.*

¹⁹ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, « Mers-el-Kébir, 1940. Fallait-il détruire la flotte française ? », *Guerres & Histoire*, avril 2016, n° 30, p. 36.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

l'Angleterre²². Tout d'abord, l'article faisait référence au désarmement sous contrôle de l'Axe, mais Churchill mit en évidence que ce contrôle aurait lieu, dans un premier temps, lorsque la flotte serait encore armée²³. De plus, l'article faisait référence, de manière floue, aux « unités nécessaires à la surveillance des côtes et au dragage des mines », ce qui pouvait être considéré comme des activités militaires qui nuiraient aux intérêts britanniques²⁴. Enfin, Churchill insista sur le fait que l'armistice « pouvait être dénoncé à tout moment », c'est-à-dire annulé, menant à la conclusion suivante « il ne nous offrait pas la moindre garantie »²⁵.

Cependant, bien que les Anglais ne crurent pas à la bonne foi de cet article, les Français, quant à eux, cherchèrent à le négocier, bien conscients des réticences anglaises. Ainsi, dans les *Mémoires de guerre* du général de Gaulle, au chapitre intitulé « La France Libre », il indiqua que plusieurs militaires et politiques français, lui y compris, s'étaient engagés à ce que la flotte ne fut jamais livrée²⁶. Dès le 18 juin, Darlan avait donné sa parole d'honneur aux Anglais, suivi par Pétain, ainsi que Baudouin. De plus, l'intuition de De Gaulle résidait dans la personnalité de l'amiral de la flotte. Selon lui, « Darlan [...] n'irait pas de lui-même céder aux Allemands son propre bien », constat partagé par Churchill, qui souligna que « Darlan [...] détestait l'Allemagne comme l'Angleterre »²⁷. Si le contentieux autour de l'article 8 se portait donc sur la manière de l'appliquer et de l'interpréter, il est aussi intéressant de constater que Français et Anglais n'eurent pas les mêmes craintes, notamment sur la foi accordée à Hitler, comme le releva le quotidien *Le Journal*, dans son édition du 5 juillet 1940. Si les Anglais protestaient sur la pratique de l'article, les Français, eux, s'inquiétaient de considérations théoriques. En effet, Churchill basait sa défiance sur le fait qu'il ne croyait pas en la parole d'Hitler²⁸. Pour les Français, le problème était la question des ports d'attache. En effet, l'article fait mention des « ports d'attache des navires en temps de paix », or, comme le souligne Pierre Grumberg, la délimitation de la Zone Occupée incluait tous les ports de l'Atlantique, et en premier lieu celui de Brest²⁹. Dès lors, le gouvernement français n'aurait eu aucune légitimité sur les

²² Churchill Winston, *Mémoires de guerre*, Paris, Tallandier, 2013, vol.2/, p. 350.

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ de Gaulle Charles, *Mémoires de guerre*, Paris, Pocket, 2010, vol.3/, p. 80.

²⁷ *Ibid.*

Churchill Winston, *op. cit.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

navires basés à Brest. Ainsi, dès le 21-22 juin 1940, les Français négocièrent l'article 8, d'où il ressortit une promesse verbale de révision³⁰. Néanmoins, de manière concrète, l'Italie se prononça favorable à un désarmement et à un stationnement dans les ports de Toulon ou d'Afrique du Nord, le 30 juin³¹.

Il fut alors logique, pour le quotidien de *L'Action française* du 2-5 juillet 1940, de présenter la France comme étant « sans reproche » vis-à-vis de l'armistice, puisque ce dernier avait été négocié, notamment envers les Anglais, et que la France entendait, à cette période, l'appliquer de manière stricte et sans interprétations possibles. Néanmoins, cela ne convainquit pas les Anglais, la flotte restant « un danger mortel » pour Churchill, entraînant l'événement tragique de Mers-el-Kébir³².

Postérité de l'article

La conséquence paradoxale de l'attaque sur Mers-el-Kébir fut la promulgation opportune de la suspension provisoire de l'article 8 par les Allemands.

Dès le 5 juillet, Hitler autorisa la France à détruire ses navires s'ils passaient sous contrôle britannique³³. Dans la même veine, le lendemain, l'Allemagne se prononça prête à renoncer « temporairement » au désarmement de la flotte française, acte qualifié de « beau geste » par *Paris-Soir*, le 7 juillet 1940. L'initiative de la proposition est, cependant, incertaine. En effet, *L'Écho d'Alger* du 6 juillet 1940 écrivit que « le gouvernement français a demandé l'assouplissement des clauses de l'armistice concernant la marine et l'aviation », et que « Rome et Berlin ont accédé à la demande française ». Dans ce cas, il semble que, contrairement aux négociations antérieures à Mers-el-Kébir, celles-ci eurent pour but de se défendre contre l'Angleterre, permettant ainsi à la flotte de rester armée, et d'être indépendante. Ainsi, le 6 juillet 1940, l'Italie autorisa la France à ce que les ports de Toulon, Bizerte, Ajaccio et Oran-Mers-el-Kébir restèrent « provisoirement » militarisés³⁴.

De plus, l'attaque permit aux Français d'affirmer leur interprétation de l'article 8 face à celle anglaise qui s'était, selon eux, fourvoyée : le général Huntziger allant jusqu'à dire que « jamais l'Allemagne n'a demandé que la flotte française lui fut livrée »³⁵. A

³⁰ *Ibid.*

³¹ Costagliola Bernard, *Darlan : La Collaboration à tout prix*, Paris, CNRS, 2015, p. 60.

³² Churchill Winston, *op. cit.*

³³ *Paris-Soir*, 6 juillet 1940.

³⁴ *L'Écho d'Alger*, 7 juillet 1940.

³⁵ *Paris-Soir*, 9 juillet 1940.

posteriori, ce qui paraissait clair pour de Gaulle, c'est-à-dire « [qu'] il n'avait jamais été [...] vraisemblable que la flotte française entamât d'elle-même des hostilités contre les Britanniques », fut aussi admis par Churchill³⁶. Ainsi, dans ses mémoires, il concéda « [qu'] aucun navire de guerre français fut armé par les Allemands »³⁷.

Néanmoins, peu après Mers-el-Kébir, une autre conséquence de l'article 8 intervint, touchant le quotidien des Français. Ainsi, la question du blocus continental par les Britanniques, quant à son application, permet de la mettre en résonance avec l'article 8 de la convention d'armistice.

En effet, la question du blocus revint plusieurs fois dans les articles de presse. Dès le 7 août 1940, *L'Écho d'Alger* en parla, suivi par *Paris-Soir*, le 24 août, dans lequel fut retranscrite une déclaration du secrétaire d'état aux Affaires Étrangères Paul Baudouin, où il indiquait le caractère « inhumain » du blocus. Cette déclaration fut reprise dans *L'Action française*, tout en étant commentée. Ainsi, pour les journalistes du quotidien, « le blocus est pire que Mers-el-Kébir » ce qui n'arrangea pas les relations franco-anglaises, du propre aveu d'un Anglais, aveu paru le 11 juin 1941 dans le même quotidien. Ce blocus fut mis en place par les Anglais dès le début de la Seconde Guerre mondiale, mais fut étendu à la France, à partir du 30 juillet 1940³⁸. Bien que très critiqué par les journaux et par les hommes politiques français, le blocus n'en demeura pas moins « perméable », comme le souligne Bernard Costagliola, dans son ouvrage *La Marine de Vichy*³⁹. En effet, rien que d'un point de vue matériel, il fut impossible aux Anglais d'avoir les moyens de contrôler le détroit de Gibraltar, ainsi que toute la Méditerranée occidentale⁴⁰. De plus, les politiciens et les marins britanniques s'employèrent, contre l'avis de Churchill, à ne pas appliquer l'ordre, afin de donner des garanties à Pétain, suite à sa retenue face à Mers-el-Kébir⁴¹. Ainsi, la volonté de ne pas arriver à un « clash naval », se traduisit par ce qui fut appelée « la drôle de guerre navale »⁴². Enfin, il faut rappeler que la politique de neutralité des États-Unis, guidée par le principe du libre-échange, rentra en confrontation directe avec l'esprit d'un blocus qui était d'interdire tout commerce avec le reste du monde. De plus, face à l'État français, les États-Unis cherchèrent à compenser leur manque de soutien lors

³⁶ de Gaulle Charles, *op. cit.*

³⁷ Churchill Winston, *op. cit.*

³⁸ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

³⁹ Costagliola Bernard, *La Marine de Vichy : Blocus et collaboration*, Paris, CNRS, 2014, p. 12-13.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

⁴² *Ibid.*

de Mers-el-Kébir, en intervenant auprès des Anglais, à la faveur de Vichy, afin de desserrer le blocus⁴³. Un article de *L'Écho d'Alger* daté du 7 août 1940 indiqua que « les États-Unis demandent à l'Angleterre de relâcher le blocus à l'égard de la France ».

L'article 8 eut de l'importance au sein de la convention d'armistice signée: faisant partie des clauses voulues par l'Axe comme tolérantes, il fut parmi les arguments qui jouèrent en faveur de la conclusion de l'armistice. Néanmoins, il est à souligner que, tant par sa formulation que par son application, l'article se heurta au scepticisme partagé, mais pour des raisons différentes, des Français comme des Anglais. En effet, si les Français voulaient négocier vis-à-vis de certaines formulations, ce fut tout l'article qui ne convainquit par Churchill, car il ne pouvait accorder foi à Hitler. Le refus des deux alliés à comprendre les craintes réciproques déboucha sur le drame de Mers-el-Kébir. Cette attaque eut comme conséquence paradoxale l'assouplissement de l'article 8. Néanmoins, de manière annexe, les décisions qui pénalisèrent la composante maritime du gouvernement de Vichy furent à l'image de l'article 8 : floues. Ainsi, le blocus britannique envers la France se révéla être une simple démonstration sans fondement, mais où chaque partie en tirait avantage : Londres, en montrant son intransigeance, et Vichy, en favorisant le sentiment anglophobe diffusé par les journaux.

La relance d'un discours anglophobe

Dans un reportage à valeur historique et mémorielle intitulé « La Sanglante bataille de Mers-el-Kébir », il fut dit que la tragédie représenta du « pain béni pour la propagande nazie »⁴⁴. S'il convient de reconnaître que l'attaque envers la flotte française était en défaveur de la cause alliée, ce ne le fut pas principalement par la propagande allemande mais surtout par celle, française. En effet, le drame souleva des passions qui se traduisirent par un clair, voire très virulent, discours anglophobe au sein de la presse française. Conscient des effets psychologiques et symboliques de l'événement, Churchill, le 14 juillet 1940, conseilla, face à l'attitude anglophobe française : « [de ne pas lui] porter rancune à cause de ses cris de délire et de ses gestes de douleur »⁴⁵. « Cris de délire » ou « gestes de douleur », le discours antibritannique fut néanmoins structuré, et il convient de l'interroger

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Wolfromm Daniel, *La Sanglante bataille de Mers-el-Kébir*, France 2, France, 2015.

⁴⁵ Bonnéry-Vedel Audrey, « La BBC a-t-elle jamais été la voix de la France libre ? », *Le Temps des médias*, février 2008, n° 11, p. 185.

car il permet de comprendre la logique argumentative de l'anglophobie. Ainsi, deux approches distinctes émergent des articles de presse : celle historique, et celle stéréotypée.

L'anglophobie : une longue histoire complexe...

Loin d'être une simple réaction passionnée, l'anglophobie peut être considérée comme un vaste réservoir d'exemples, basé sur les antagonismes entre Français et Anglais, avec ses dates et sa géographie⁴⁶.

Néanmoins, à travers la presse, il convient de remarquer qu'un certain vocabulaire est mobilisé lors d'événements qui soulèvent les passions antibritanniques comme Mers-el-Kébir. Ainsi, trois champs lexicaux peuvent être identifiés dans les articles de presse concernant l'attaque anglaise.

Le premier fut celui de l'honorabilité. En effet, le terme « honneur » fut très présent dans les journaux comme *L'Action française*, *L'Écho d'Alger*, ou encore *Le Matin*⁴⁷. Ainsi, *Le Matin* posa la question provocatrice « L'honneur est-il encore un mot anglais ? », sous-entendant que l'attaque près d'Oran eut pour effet de déshonorer les Anglais⁴⁸. Dès lors, les éléments sur lesquels se porta l'accusation anglophobe de déshonneur furent le « piège » de la rade de Mers-el-Kébir et le « dilemme insoluble », à travers les choix donnés à l'amiral Gensoul⁴⁹. Ce constat fut aussi partagé par les dirigeants de Vichy. Ainsi, l'amiral Darlan indiqua que « la marine britannique a entaché son Histoire en se refusant à un combat loyal », ce qui vint accréditer la thèse du piège⁵⁰. Dans les mêmes pages du quotidien algérien, Paul Baudoin parla « [d']une tâche ineffaçable sur l'honneur anglais »⁵¹. Enfin, dans un discours retranscrit dans la presse, le Maréchal Pétain mit en avant le manque d'honneur des Anglais dans leur attaque de la flotte française⁵².

Si les Anglais manquèrent d'honneur, alors qui sont-ils au regard de la presse ? Cette dernière mobilisa le champ lexical du « hors-la-loi ». *L'Action française* et *Le Matin* utilisèrent le terme de « bandit », à travers des phrases comme « méthode du banditisme »,

⁴⁶ Serodes Fabrice, *Anglophobie et politique : De Fachoda à Mers el-Kébir*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 63. Jeanneney Jean-Noël (dir.), *Une Idée fausse est un fait vrai. Les Stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 144.

⁴⁷ *L'Action française*, 2-5 juillet 1940

L'Écho d'Alger, 6 juillet 1940.

Le Matin, 6 juillet 1940.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 49.

⁵⁰ *L'Écho d'Alger*, *op. cit.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Ibid.*, 18 mai 1941.

et « ce sont de vrais bandits »⁵³. Le combat ayant eu lieu sur mer, l'usage du mot « pirate » fut aussi adapté à la situation. Après le terme de « bandit », *Le Matin* récidiva, en parlant « d'acte de piraterie »⁵⁴. De plus, *Paris-Soir* lui emboîta le pas, en constatant que « les Britanniques agissent comme des pirates »⁵⁵.

Dès lors que l'attaque anglaise fut caractérisée comme étant un acte de déshonneur, ou de piraterie, il fallait souligner les compétences requises pour cette attaque. Elles eurent un champ lexical qui convergea autour de la trahison. Ainsi, *L'Action française* parla successivement d'une « traîtresse attaque » (2-5/7/1940) et d'une « perfidie inexplicable » (13/8/1940). *L'Écho d'Alger* répandit l'idée d'un « acte de félonie » (5/7/1940), quand ce ne furent pas les amiraux Darlan et Abrial qui parlèrent tour-à-tour, dans les colonnes du journal, d'un « assassinat dûment prémédité » (6/7/1940) et d'une « attaque traîtresse » (7/8/1940). *Le Matin* qualifia « d'ignominie » l'attaque, et conjectura que « la seule réparation que puisse offrir M. Churchill c'est d'inscrire le mot trahison sur le drapeau britannique »⁵⁶. Enfin, *Paris-Soir* réitéra le terme de félonie dans son édition du 8 octobre 1940.

S'il fut aisé de souligner le rôle néfaste des Anglais dans l'attaque de Mers-el-Kébir, qu'en fut-il pour le sabordage de Toulon ? En effet, dans ce cas, le lien entre les Britanniques et le sabordage est plus difficile à concevoir, du fait qu'il s'agit d'un sabordage entrepris par les Français, suite à l'invasion de Toulon par les Allemands. Cependant, en allant plus loin, la critique anglophobe de la presse est présente par la mise en lumière du rôle des « anglo-saxons » dans la tragédie de Toulon. En effet, selon différents journaux comme *Paris-Soir* ou *L'Œuvre*, l'invasion allemande du port de Toulon répondait à la trahison des officiers de marine « prêts à livrer notre grand port de guerre aux Anglais et aux Américains »⁵⁷. Cette interprétation des faits fut dûe à la lettre d'Hitler envoyée au Maréchal Pétain dans laquelle il confirma que des officiers « préméditaient de se rallier aux judéo-anglo-américains »⁵⁸. Dès lors, des titres, comme celui de *L'Action française* « L'Aggression anglo-américaine contre notre Afrique du Nord

⁵³ *L'Action française*, 10-12 juillet 1940.

Le Matin, op. cit.

⁵⁴ *Le Matin*, 5 juillet 1940.

⁵⁵ *Paris-Soir*, 11 juillet 1940.

⁵⁶ *Le Matin*, op. cit.

Ibid., 20 juillet 1940.

⁵⁷ *L'Œuvre*, 28 novembre 1942.

⁵⁸ *Paris-Soir*, 30 novembre 1942.

et ses répercussions – Le Sabordage de la flotte de Toulon », contribuèrent à ancrer l'idée, par un simple raccourci, que le sabordage était dû aux « anglo-saxons », qui « s'efforçai[ent] de créer la division », pour reprendre les mots de l'amiral Abrial⁵⁹.

Néanmoins, cette idée d'un manque d'honneur en recourant à des pratiques illégales qui débouchent sur des trahisons et des actes de félonie de la part du Royaume-Uni n'est, selon les articles, pas nouvelle. En effet, synthétisant tous ces termes, celui de « Perfide Albion » résume, à lui seul, toutes les critiques pouvant être émises à l'encontre de l'Angleterre. Ce terme fut présent dans la presse, notamment dans *Paris-Soir*⁶⁰. Péjoratif, propre à la langue française, il permet de caractériser, pour les anglophobes, presque tous les contentieux que la France a pu avoir avec l'Angleterre. À cette fin, le terme même de « Perfide Albion » remonterait à la bataille d'Azincourt (1415), durant la Guerre de Cent Ans, où les Anglais, malgré la capitulation française, s'étaient employés à massacrer les soldats, au détriment du code de la chevalerie⁶¹.

Même si les critiques anglophobes se nourrissent, en premier lieu, de l'attaque de Mers-el-Kébir, elles reprirent aussi les griefs français quant à l'implication de son allié dans la bataille de France.

Dans ses *Mémoires de guerre*, le général de Gaulle expliqua que les « griefs [anglais] accumulés depuis le début de la bataille de France jusqu'à l'armistice de Vichy » étaient à l'origine de l'attaque anglaise, ainsi qu'une « sombre impulsion d'un instinct refoulé »⁶². Si de Gaulle pensa que les griefs anglais pouvaient être une des raisons de l'attaque, alors ceux français furent, eux aussi, à l'origine de la campagne de dénigrement de l'ex-allié. En effet, le discours anglophobe se nourrit des exaspérations françaises vis-à-vis du rôle britannique dans la bataille de France. Ainsi, Paul Baudoin dénonça, dans *L'Écho d'Alger* du 6 juillet 1940, le fait que « la Grande Bretagne a refusé de défendre le territoire français », idée relayée le lendemain dans le même journal, qui souligna « la rareté des effectifs anglais » durant la Bataille de France. *L'Action française* parla du « mauvais allié de Dunkerque » quand *Paris-Soir* rappela qu'il y avait « déjà eu des trahisons anglaises envers la Pologne, la Norvège, et la Hollande »⁶³. Mais les griefs

⁵⁹ *L'Action française*, 2 décembre 1942.

L'Écho d'Alger, 26 juillet 1940.

⁶⁰ *Paris-Soir*, 8 octobre 1940.

⁶¹ Serodes Fabrice, *op. cit.*, p. 30.

⁶² de Gaulle Charles, *op. cit.*, p. 80.

⁶³ *L'Action française*, 21 mai 1940.

dépassèrent bientôt les seuls épisodes de la Drôle de guerre et de la Bataille de France, pour critiquer l'ensemble de l'action anglaise après l'armistice, amenant à cette question formulée dans *Le Matin* « Contre qui l'Angleterre a-t-elle entrepris la guerre actuelle ? »⁶⁴. Ainsi, les pertes successives de Madagascar, de l'Afrique Équatoriale Française et du Proche-Orient au profit de la France Libre contribuèrent au courant anglophobe issu de l'*establishment* colonial français⁶⁵. En effet, le 10 juin 1941, *L'Action française* accusa l'Angleterre de vouloir conquérir l'empire français, rejoint plus tard par *L'Écho d'Alger* (6/5/1942) qui qualifia de « trahison », de « lâcheté », l'invasion de Madagascar par les Britanniques. Mais plus grave que la perte progressive des colonies, les bombardements alliés contribuèrent à renforcer le discours antibritannique. Dès lors, plusieurs articles dressèrent des bilans, des tableaux, du nombre de morts français causés par les Anglais. Ainsi, *Le Matin* titra ironiquement, le 23 avril 1943, un de ses tableaux « Petit bilan de trois ans de ce combat pour notre liberté éternelle ». Le quotidien *Paris-Soir* en publia deux : le premier, « Les agressions anglaises », fut dressé le 11 juin 1941, et le second, « Bilan de 3 ans de combats pour notre « délivrance » », le 30 avril 1943. Sur ce dernier (figure 10), il fut fait mention de tous les morts français liés à Mers-el-Kébir, à la Syrie, ainsi qu'aux bombardements des villes de l'Hexagone. Par conséquent, le bilan affirma que plus de 11 000 Français moururent des attaques anglaises, s'y ajoutèrent quelques 21 800 blessés. À ce constat, le bilan rajouta les « villes rasées » de Brest, Lorient et Morlaix, les sinistrés, et les pertes liées aux dissidences dans les colonies. Néanmoins, il est frappant de constater que ce bilan amalgama les morts militaires de celles civiles. De plus, les morts furent confondus aux blessés, aux sinistrés, et même, aux villes ravagées. De ce fait, le résultat sembla très impressionnant, notamment lorsque le pouvoir entretenait l'illusion d'une nation française neutre. Ce constat s'exprima aussi à travers la figure 8 susmentionnée à la fin du chapitre 2, dans laquelle un pic est visible au niveau du mois de mars 1942, ce qui correspond à un bombardement très meurtrier de Paris.

Paris-Soir, 6 juillet 1940.

⁶⁴ *Le Matin*, 20 février 1942.

⁶⁵ Aglan Alya et Frank Robert, *1937-1947 La Guerre-monde*, Paris, Folio, 2015, vol.2/, p. 1294.

BILAN de 3 ANS de COMBATS pour notre " DÉLIVRANCE "

	Morts	Blessés
Agresion de Mers-el-Kébir	1.200	2.000
Attaques contre la Syrie	4.000	8.000
Bombardement de villes françaises depuis l'armistice jusqu'en mars 1942 (déclaration de M. de Briçon)	1.338	3.800
— depuis mars 1942	4.300	8.000
	11.038	21.600

AU TOTAL : 11.038 MORTS ; 21.600 BLESSÉS.

A ces chiffres, il faut ajouter les morts et les blessés de
DAKAR, MADAGASCAR, l'A.E.F., la REUNION, etc.

Les villes rasées : Brest, Lorient, Morlaix.
200.000 sinistrés par suite des bombardements anglo-
américains.

Figure 10 Tableau dressant les pertes françaises depuis Mers-el-Kébir
Paris-Soir, 30 avril 1943.

Par conséquent, ce climat de passion contribua à inscrire le Royaume-Uni comme étant l'ennemi naturel de la France. Cela n'en fut que plus facile, au regard des rivalités franco-anglaises depuis la Guerre de Cent Ans.

Suite à l'attaque anglaise contre la flotte française, certains journaux s'inquiétèrent de l'instrumentalisation que d'autres pourraient faire du passé conflictuel des deux nations. Ainsi, *Le Figaro* en appela à « évit[er] de faire surgir du passé [certains] griefs », quand *L'Écho d'Alger* souligna que les attaques anglaises « évoquent les plus douloureux souvenirs d'un lointain passé »⁶⁶. En effet, *Paris-Soir*, dans son édition du 15 janvier 1941, commenta que « du xv^e siècle à Mers-el-Kébir, les Anglais furent contre la paix », l'amiral Abrial allant plus loin, parlant que « depuis 900 ans, l'Angleterre lutte contre la France »⁶⁷. Dès lors, plusieurs voix critiquèrent l'attitude anglaise vis-à-vis de la France. *Le Matin* parla d'une « Angleterre [qui] a toujours trompé le monde »⁶⁸. L'amiral Darlan parla de « la volonté [anglaise] de détruire la France »⁶⁹. Prononçant la sentence finale, *Le Matin*, de nouveau, vociféra que « l'Angleterre n'a jamais aimé qu'elle-même »,

⁶⁶ *Le Figaro*, 5 juillet 1940.

L'Écho d'Alger, 5 juillet 1940.

⁶⁷ *Paris-Soir*, 27 juillet 1942.

⁶⁸ *Le Matin*, 5 juillet 1940.

⁶⁹ *L'Écho d'Alger*, 1^{er} juin 1941.

avant d'ajouter « voilà les raisons, braves Français, qui ont fait de vous les auteurs involontaires de vos douleurs. Vous avez cru aux Anglais »⁷⁰.

En complément de ces attaques, le fait est que le mois d'octobre 1940, marquant le centenaire du retour des cendres de Napoléon, contribua au discours anglophobe. Ainsi, *Le Matin* reprit un des vers du poème de Casimir Delavigne intitulé *Retour des Cendres*, dans lequel il est dit « [qu'] aimer la France alors, c'était détester l'Angleterre »⁷¹. De même, *Paris-Soir* enjoint à son lectorat : « Souviens-toi de Napoléon, de Toulon, de S^{te} Hélène, de Rouen, des Indes, du Canada, de l'Égypte, de Suez, de Fachoda, de Dunkerque, de Mers-el-Kébir, de Dakar »⁷². Ces lieux communs de l'anglophobie furent aussi présents au sein du *Matin*, qui parla « du bûcher de Rouen, de l'agonie de S^{te} Hélène »⁷³. Ainsi, il faut souligner que la figure de Napoléon est au cœur de l'histoire conçue par les anglophobes⁷⁴. Enfin, ce qui fut peut être l'élément historique le plus anglophobe diffusé dans la presse fut le sketch de Pierre Trégor, *Au séjour des morts illustres*, publié dans *Paris-Soir* le 3 novembre 1940 (figure 11). Dans ce dernier, plusieurs grands personnages de l'histoire de France, comme Napoléon ou encore Jeanne d'Arc, se réunissent au paradis afin de parler de leur malheur issu des Anglais. Le sketch se poursuit par l'arrivée de « la voix » qui représenta Jean Duhamel, l'un des marins du *Mogador*, tué à Mers-el-Kébir. Dès lors, chaque personnage, et ce fut ce qui constitua la fin du sketch, crie la cause de son malheur, ce qui reconstitue, une nouvelle fois, les lieux communs de l'anglophobie, comme S^{te} Hélène ou Rouen.

⁷⁰ *Le Matin*, *op. cit.*

⁷¹ *Ibid.*, 13 septembre 1940.

⁷² *Paris-Soir*, 16 octobre 1940.

⁷³ *Le Matin*, 3 août 1942.

⁷⁴ Serodes Fabrice, *op. cit.*, p. 53.

Au séjour des morts illustres



CAMERONNE
A vos ordres, sire.

SURCOUF
Vos paroles tristes.

CAMERONNE
Triste ? non... Sire, essayez, venez-y dire.
De tous les généraux de l'Empire, j'étais le

SKETCH de Pierre TRÉGOR

LE GUEN
Et moi donc ! C'est sûr, à Puyvelin même, tout le monde savait que les deux attendaient Noël... Mais ça à nous...
NAPOLEON
Qui est-ce ?
LE GUEN
Et ça qui ?
D'un, marquis, sire... tout à fait dans le succède dans le Djezet Druze, en 1815. Par là, les Anglais nous faisaient sortir Syrie. Ça annulait les rebelles contre... Je ne sais pas, moi, si l'or anglais n'est pas des autres. Mais je sais que le général, c'est notre sang, à nous, marquis de Syrie.

SURCOUF
Pauvre gens !

LE GUEN
Non, ce ne sont pas eux. Et y a belle pose mille fois que mal Trézel ! C'est même, le regard vide, le pauvre chéri !

JEANNE
Quel est-il ?

LE GUEN
Non, ce n'est pas eux. Il n'y a pas encore longtemps qu'il est parti avec... Il est parti avec son épouse de la Tour de France, et son épouse qui le plaçait ses commandements brillaient avec les anglais, à l'honneur d'être commandés... commandés même qu'il avait assurés que certains plus tôt à Dunderg... C'est Jean Dukemet, le Marquis de Marsal-Béché.

JEANNE
C'est un héros, devant lui.

LA VOIE
Marsal-Béché ? Marsal-Béché ?

NAPOLEON
Soldat-trénel !

JEANNE
Bonne et son boucher ?

LE GUEN
Le Djezet Druze ?

LE MARCOUIN
Fachoda ?

LA VOIE
Marsal-Béché !

(Appel muet)

FIR

NAPOLEON
Celle seconde levée !

SURCOUF
Permettez, sire, si mes relations de course ne valent rien...
JEANNE
Ne m'intéressez pas, j'étais dans le Z.E.F. et la seconde levée d'acier est si vivement intriguée. Elle s'appelle ?
NAPOLEON
Mais je ne sais pas...
JEANNE
Vieux : même vous, grand empereur, qui avez pressenti, en 1807, cette parole adoucie à L'or anglais, c'est le sang des autres ?
NAPOLEON
Drange question. Quelle levée ?
JEANNE
C'est que les dévotions de Pierre Trégor exigent un assaut entre tous les autres. Elles demandent de décrire l'auteur de trois phrases célèbres se rapportant à notre époque moderne d'Angleterre. Il paraît qu'il y a eu un de votre propre levée...
L'OR ANGLAIS, C'EST LE SANG DES AUTRES.
LE FIEU MALHEUR QUI PEUT ARRIVER À UN PEUPLE, C'EST D'AVOIR L'ANGLAIS POUR ALLIÉ.
TOUTES LES NOUVELLES QUI SPANIS L'ANGLAIS DANS SON INTERET SONT FAUSSES.
Alors, soyez gentil, Général, deux ou trois, ce qui est de vous ?
NAPOLEON
Tout !

C'est au cœur même du royaume des ombres que nous vous transporterons au-delà. Entrez en scène, quel que soit le grand héros de notre histoire nationale, de ceux qui pour l'éternité ont été des héros éternels parce que les premiers d'espérances des charmes Éternels.

NAPOLEON
Suzette, Suzette.

SURCOUF
Mes droits, sire. On parle beaucoup de vous, on se moque, on se frotte ; à Paris même, pour être plus précis, le sang de Napoléon est sur toutes les lèvres.

NAPOLEON
En effet, les oracles me flétrissent, les pèdes des vivants sont la nourriture des morts.

SURCOUF
Les Français sont tellement excités, ils ne se contentent de vous, leur moquerie, que lorsque les divinités vous ont.

NAPOLEON
Mes sympathies de l'un de dévouement 1815 se contentent complaisamment, un peu tard, et il y avait de nos jours mon principe d'actualité. De nos jours, un seul commandement est à tout instant suivi d'obéissance.

DUBUESCLIN
Et y réfléchissez !

NAPOLEON
Sire vous attendez, Dugessé.

DUBUESCLIN
Ce n'est plus moi-même de nos jours. Et vous voyez, sous un costume très, très, d'ailleurs, à cette jeune fille qui vient vous vous d'une autre affaire.

SURCOUF
Jeanne d'Arc, vous lui ? Ce vous lui ?
JEANNE
Vous savez, depuis qu'on a fait de moi une sainte, j'habite sur le Fleuve espagnol. Mais je suis contente de venir quelquefois mes vieux compagnons d'armes. Alors, je suis venue vous rejoindre. C'est avec Napoléon surtout que je souffrais m'entraînait.

SURCOUF
Mes dames peut-être l'indulgent ?

DUBUESCLIN
Voulez-vous que nous vous laissions ?

JEANNE
Au contraire. Vous m'attendez peut-être... Vous savez, à l'empereur, que j'ai toujours été une fidèle fille d'un des deux fils de France comme les autres, mais habillé que qu'on s'en va à l'usage de l'ère... Cela ne vaut, en revanche de certaines femmes, un petit détail : je suis très religieuse. Et j'écoute le Radio tunisien.

NAPOLEON
Si votre œil est fort accessible. Une conspiration de silence, menée par les Anglais, s'est faite autour de mon nom. Pour tout il représente ce qu'il y a de plus pur dans le génie de notre race ; le dévouement absolu, jusqu'à la mort, à une cause sacrée. Je suis le généralissime de Vichy-Marsal. Je suis mort, sans les autres anglais, au Trézel, en 1815. Quand une nation de proie, l'Angleterre, s'est levée, en 1817, sur deux petits peuples, les républicains français, une poignée de Français en ont été le plus grand ennemi. C'est le plus grand ennemi de notre race. C'est le plus grand ennemi de notre race.

JEANNE
Je suis morte, sans les autres anglais, au Trézel, en 1815. Quand une nation de proie, l'Angleterre, s'est levée, en 1817, sur deux petits peuples, les républicains français, une poignée de Français en ont été le plus grand ennemi. C'est le plus grand ennemi de notre race. C'est le plus grand ennemi de notre race.

NAPOLEON
Mes droits, sire. On parle beaucoup de vous, on se moque, on se frotte ; à Paris même, pour être plus précis, le sang de Napoléon est sur toutes les lèvres.

NAPOLEON
En effet, les oracles me flétrissent, les pèdes des vivants sont la nourriture des morts.

SURCOUF
Les Français sont tellement excités, ils ne se contentent de vous, leur moquerie, que lorsque les divinités vous ont.

NAPOLEON
Mes sympathies de l'un de dévouement 1815 se contentent complaisamment, un peu tard, et il y avait de nos jours mon principe d'actualité. De nos jours, un seul commandement est à tout instant suivi d'obéissance.

DUBUESCLIN
Et y réfléchissez !

NAPOLEON
Sire vous attendez, Dugessé.

DUBUESCLIN
Ce n'est plus moi-même de nos jours. Et vous voyez, sous un costume très, très, d'ailleurs, à cette jeune fille qui vient vous vous d'une autre affaire.

SURCOUF
Jeanne d'Arc, vous lui ? Ce vous lui ?
JEANNE
Vous savez, depuis qu'on a fait de moi une sainte, j'habite sur le Fleuve espagnol. Mais je suis contente de venir quelquefois mes vieux compagnons d'armes. Alors, je suis venue vous rejoindre. C'est avec Napoléon surtout que je souffrais m'entraînait.

SURCOUF
Mes dames peut-être l'indulgent ?

DUBUESCLIN
Voulez-vous que nous vous laissions ?

JEANNE
Au contraire. Vous m'attendez peut-être... Vous savez, à l'empereur, que j'ai toujours été une fidèle fille d'un des deux fils de France comme les autres, mais habillé que qu'on s'en va à l'usage de l'ère... Cela ne vaut, en revanche de certaines femmes, un petit détail : je suis très religieuse. Et j'écoute le Radio tunisien.



Figure 11 Sketch anglophobe Au séjour des morts illustres Sketch de Pierre Trégor publié dans Paris-Soir, 3 novembre 1940

Ainsi, comme le souligne l'ancien ambassadeur d'Angleterre en France, Sir Michael Jay, les souvenirs que les nations française et anglaise entretiennent mutuellement sont basés sur des antagonismes, alors que la guerre de Crimée ou l'expérience de 14-18 furent des exemples de fraternité entre les deux pays⁷⁵. De plus, il faut souligner que le cadre 1898-1940 fut propice à plusieurs événements suscitant l'anglophobie comme Fachoda et les négociations du traité de Versailles⁷⁶. Enfin, cette rivalité peut surtout s'exprimer par la supériorité navale de l'Angleterre, tandis que la France détient celle terrestre, l'une et l'autre de ces puissances convoitant ce qu'elle n'a pas⁷⁷.

...basée sur de simples images

À côté de cette approche par l'histoire afin de justifier un dessein anglais qui serait la ruine de la France, l'anglophobie suite à Mers-el-Kébir s'exprima aussi par les stéréotypes et les faits divers. Ainsi, à travers la presse française, les Anglais furent qualifiés successivement de « ladies aux dents longues », de « gentlemen cuits par le whisky », de « *tourist class* toujours près de leur *old scotch* », quand ce ne fut pas le président américain Franklin D. Roosevelt qui fut qualifié de « paralytique de la Maison Blanche »⁷⁸. Ces stéréotypes émanèrent aussi du constat que des Anglais se trouvaient toujours sur la Côte d'Azur, malgré la guerre, d'où le fait que la *Promenade des Anglais* fut débaptisée en mars 1942⁷⁹. Allant plus loin, la critique du comportement britannique se caractérisait par trois points : l'égoïsme, le matérialisme, et le recours à la force⁸⁰. De ce fait, la civilisation britannique se réduisait, selon les anglophobes, aux francs-maçons, à la finance internationale, et aux affaires basées sur la trahison⁸¹. Enfin, à travers l'anglophobie, ce furent aussi des thèses racistes qui proliférèrent, caractérisant « l'anglo-saxon » comme étant un homme hors de la culture latine, c'est-à-dire hors de la culture civilisée⁸².

⁷⁵ Jeanneney Jean-Noël (dir.), *op. cit.*, p. 144.

⁷⁶ Serodes Fabrice, *op. cit.*, p. 13.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 34.

⁷⁸ *Paris-Soir*, 4 septembre 1941.

Ibid., 1^{er} août 1942.

Ibid., 9 novembre 1942.

⁷⁹ *Le Matin*, 26 mars 1942.

⁸⁰ Serodes Fabrice, *op. cit.*, p. 45-47.

⁸¹ Rossignol Dominique, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'Utopie Pétain*, Paris, PUF, 1991, p. 306-311.

⁸² Serodes Fabrice, *op. cit.*, p. 139.

L'anglophobie fut aussi présente dans la presse de façon pernicieuse, à travers l'évocation de certains faits divers. Ainsi, le 7 juillet 1940, mention fut faite dans *Le Matin* de marins français qui saccagèrent des boutiques anglaises à Toulon. De plus, le 24 novembre 1940, *L'Action française* fit état de ce qu'il appela « Un drame de la guerre », en l'occurrence un mari ivrogne qui tua sa femme pour cause de querelle sur la posture des Anglais après Mers-el-Kébir. Enfin, le 4 mai 1941, le même quotidien annonça le suicide d'un dénommé Hendry car ce dernier avait « honte d'être Anglais après Mers-el-Kébir ».

À travers la presse française s'échafauda un virulent discours anglophobe, suite aux événements de Mers-el-Kébir. Néanmoins, ce dernier n'était pas novateur et reprenait plusieurs éléments de la longue histoire conflictuelle entre la France et le Royaume-Uni. Au final, sans doute moins hargneux que les Français lorsqu'ils sont confrontés à un état de crise, les Anglais firent de cette anglophobie symptomatique française un thème récurrent de l'humour britannique. Ainsi, commentant une phrase de Darlan qui, répondant à un toast à l'Amirauté britannique, en décembre 1939, indiqua que son arrière grand-père était mort à Trafalgar, Churchill caractérisa l'amiral de la flotte comme « un de ces bons Français qui haïssent l'Angleterre ». Plus concrètement, les Anglais ne devaient pas s'inquiéter outre mesure de la vague anglophobe française car cette dernière ne fut présente que dans les classes dirigeantes, et non au sein de la population.

Un lectorat indifférent

Dans un rapport de la fin de l'année 1940, *l'Intelligence Service* indiqua que les Français restaient pro-britanniques, en dépit du courant anglophobe dans le pays⁸³. Si les événements restaient importants pour l'opinion publique française, il convient de constater que leurs effets étaient biaisés par la situation dans laquelle se trouvait la France⁸⁴. Dès lors, dans quelle mesure les événements de Mers-el-Kébir et de Toulon influencèrent le jugement de la population. À travers cette question, il s'agit de s'interroger sur le degré de réceptivité des lecteurs, en présentant l'évolution de l'opinion par le prisme de la vie quotidienne.

Une presse qui ne convainc pas

⁸³ Azéma Jean-Pierre (dir.) et Bédarida François (dir.), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p. 510.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 482.

Il est compliqué d'aborder la question de l'opinion sous Vichy car, ainsi que le souligna Pierre Laborie, spécialiste de cette question, la population française développa « une culture du double visage »⁸⁵. Cette ambivalence se constate déjà lors de la demande d'armistice, quand les mêmes pleurent la défaite et saluent l'armistice, considérée comme « un geste amer mais nécessaire »⁸⁶. Dès lors, pour ce qui fut des réactions à l'attaque anglaise près d'Oran, *L'Action française* annonça que « des Français excusent [le drame] », quand d'autres indiquèrent à la presse leur désir de vengeance, comme ce lecteur de *L'Action française* qui menaça : « nous saurons riposter »⁸⁷. Néanmoins, plusieurs articles mirent en avant le fait que l'attaque ne parvint pas à mobiliser le lectorat. Ainsi, *L'Action française* se plaint « des Français [qui] ont oublié Mers-el-Kébir », « des Français qui écoutent *Radio Londres* », « [qu'] encore des gens font confiance aux Américains », avant de conclure « Tous les Français devraient se sentir atteints par Mers-el-Kébir », preuve accablante que la médiatisation de l'événement n'a pas eu l'effet escompté dans la durée⁸⁸. De manière encore plus concrète, un lecteur du *Matin* « demande d'arrêter d'insister sur la mort des 2000 marins, l'Angleterre luttant pour la démocratie »⁸⁹. Ainsi, non seulement, le lectorat ne fut pas acquis à la cause anglophobe, mais il critiqua, de plus, l'attitude des journaux, dans ce glissement vers la complaisance envers les Allemands. En effet, Mers-el-Kébir ne représenta qu'un « soubresaut » dans l'opinion, selon le mot de Pierre Laborie⁹⁰. Aussi, même si des Français s'engagèrent dans la collaboration, ils le firent principalement par haine du communisme, et non par anglophobie, tandis que la germanophobie restait très importante.

Cependant, le cas de Mers-el-Kébir fut révélateur du divorce qui s'opéra entre la presse et son lectorat. En effet, la presse alla à l'encontre de l'opinion publique et devint bientôt haïe par les Français, pour sa participation à l'entreprise allemande de

⁸⁵ Laborie Pierre, *Les Français des années troubles : De la guerre d'Espagne à la libération*, Paris, Seuil, 2003, p. 33.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 31.

Baruch Marc-Olivier, *Le Régime de Vichy*, Paris, Tallandier, 2017, p. 34.

⁸⁷ *L'Action française*, 16 septembre 1940.

Ibid., 10 novembre 1940.

⁸⁸ *Ibid.*, 23 septembre 1940.

Ibid., 3 novembre 1940.

Ibid., 4 janvier 1943.

Ibid., 24 avril 1943.

⁸⁹ *Le Matin*, 11 août 1940.

⁹⁰ Laborie Pierre, *L'Opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 2001, p. 244.

Amouroux Henri, *La Grande histoire des Français sous l'Occupation. Les Beaux jours des collabos. Le Peuple réveillé*, Paris, Robert Laffont, 1998, vol.5/3-4, p. 5.

collaboration⁹¹. De plus, malgré l'importance de la figure du Maréchal Pétain, l'illusion d'une France indépendante des pressions allemandes se fissura dès 1941, lorsque l'État exprima clairement sa volonté d'aider l'Allemagne, entérinant la défiance du lectorat vis-à-vis de la presse⁹². Ainsi, lorsque survint le sabordage de Toulon, en novembre 1942, le peu d'articles publiés, ainsi que l'absence de résonance au niveau national permettent de conclure à la faillite médiatique de cet événement, face aux lecteurs désintéressés.

Une opinion qui évolue

L'opinion sous l'Occupation varia dans le temps en fonction de trois facteurs : la zone géographique, l'âge et la profession. En effet, si la constante fut la germanophobie, d'autres indicateurs doivent, eux aussi, être soulignés comme dérivant d'une tendance qui demeura inchangée durant la guerre. Ainsi, la Zone occupée, et, *a fortiori*, l'Alsace-Lorraine et le Nord Rattaché à la Belgique, montrèrent dès le début de l'Occupation une réserve plus importante vis-à-vis de Vichy que la Zone Libre⁹³. De plus, lorsque les paysans et les anciens combattants furent majoritairement favorables au gouvernement de Vichy, les ouvriers et les jeunes furent, quant à eux, défavorables à la cause vichyste⁹⁴.

Dans sa globalité, l'opinion française devint défiante envers Vichy, au fur et à mesure des mois passés, entre l'été 1940 et l'été 1943⁹⁵. De ce panorama, il convient de souligner l'importance de l'année 1941, comme tournant de l'opinion, par la clarification des relations avec l'occupant⁹⁶.

Dès lors, ce qui fut, sans aucun doute, un facteur important de la méfiance de l'opinion envers Vichy, mais aussi du désintéressement vis-à-vis de la presse, fut la vie quotidienne des Français durant la guerre.

La vie quotidienne

L'occupation put se résumer à « quatre ans de contraintes et de pénuries »⁹⁷. En effet, entre l'été 1940 et le printemps 1941, le rationnement se généralisa à tous les pans de

⁹¹ Bellanger Claude (dir.), Godechot Jacques (dir.), Guiral Pierre (dir.) et Terrou Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Paris, Puf, 1972, vol.5/T3: 1871-1940, p. 89.

Feyel Gilles, *La Presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 2007, p. 186.

⁹² Laborie Pierre, *L'opinion publique...*, *op. cit.*

⁹³ Azéma Jean-Pierre (dir.) et Bédarida François (dir.), *op. cit.*, p. 507.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 314.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 507.

⁹⁶ Laborie Pierre, *Les Français des années...*, *op. cit.*

⁹⁷ Azéma Jean-Pierre (dir.) et Bédarida François (dir.), *op. cit.*, p. 507.

la consommation française⁹⁸. Rien n'y échappa : la nourriture, le tabac, le vin, les vêtements, les chaussures, ainsi que le chauffage et l'énergie dans sa généralité⁹⁹. Dès lors, la carte de rationnement devint le papier le plus précieux de tout un chacun qui désirait vivre ou, du moins, survivre¹⁰⁰. En effet, les rations caloriques vinrent à diminuer à mesure que la guerre se durcissait, causant des maladies chez les plus fragiles. À cette fin, pour une meilleure alimentation, de nombreux enfants furent envoyés à la campagne, mais aussi pour fuir les villes qui devenaient les cibles de nombreux bombardements meurtriers. Malgré la constitution de circuits d'échanges entre la ville et la campagne, faisant prospérer les marchés amicaux et autres marchés noirs, la population dut alors s'habituer à une sévère modification du quotidien¹⁰¹. De même, il fallut réduire la consommation en énergie par la limitation des voitures, en créant une autorisation de circuler, autorisation rarement délivrée par la préfecture¹⁰². Aussi, face au manque, divers systèmes alternatifs se mirent en place, comme les semelles en bois, afin de palier la pénurie en caoutchouc¹⁰³.

En définitive, les nouvelles, publiées en réaction aux deux événements traités dans ce mémoire, ne furent pas écrites dans l'idée d'être en adéquation avec le sentiment général des lecteurs. En effet, les débats autour de la neutralité française, mis en avant par l'article 8 de la convention d'armistice, tout comme la campagne médiatique anglophobe n'eurent pas l'effet escompté. Ainsi, la population française resta anglophile envers et contre tout, se déliant de son lien de confiance avec la presse, accusée de travailler pour l'occupant. De ce constat, il semble se dégager que les variables de l'opinion soient influencées par les périodes proches, plus que par l'héritage émotionnel d'une nation. Effectivement, les Français, au cours de leur histoire, ont longtemps lutté contre les Anglais, mais l'Entente cordiale, ainsi que l'expérience de la guerre de 14-18, effacèrent ce long passé, et posèrent, comme nouvel ennemi, presque héréditaire, l'Allemagne. Si le pouvoir échoua à faire basculer la population dans la condamnation à long terme des événements de Mers-el-Kébir, il s'employa, tout du moins, avec le concours de la presse, à

⁹⁸ Durand Yves, *La France dans la Deuxième Guerre mondiale 1939-1945*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 87.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 89.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 91.

¹⁰² *Ibid.*, p. 89.

¹⁰³ Walter Gérard, *La Vie à Paris sous l'Occupation*, Paris, Armand Colin, 1960, p. 119.

tenter de faire de ces événements des marqueurs temporels importants : des tournants de la Seconde Guerre mondiale.

Chapitre 4 – Deux événements médiatiques à relativiser

À la vue du nombre d'articles faisant référence aux deux événements, il semble qu'ils appartiennent, pour la presse, à des faits d'actualité qui méritent d'être commentés. Le discours médiatique, par les éditos et les commentaires journalistiques, laissa entendre que les conséquences de ces deux actes étaient, dans le cas de Mers-el-Kébir, néfastes pour les Alliés, tandis que le sabordage leur était positive. Cependant, du point de vue des autres pays, dont les journaux publient le ressenti à travers les « unes » de la presse étrangère, il semble que les implications réelles de ces deux drames soient divergents du scénario annoncé par la presse. Ainsi, quelles furent les effets de distorsions médiatiques dans l'appréhension des conséquences pour les belligérants de ces deux événements ? La capacité d'intégration de ces deux épisodes par l'Axe est, en premier lieu, abordée, avant d'en venir à celle des Alliés, et de finir par un décentrement des intérêts nationaux, en centrant la recherche sur les événements tiers qui se déroulent à la même époque.

L'Axe en mauvais communiquant

Les événements d'Oran, tout comme ceux de Toulon, furent favorables, selon la presse, à la politique hitlérienne pour deux raisons. La première fut que Mers-el-Kébir mit en évidence la division au sein du camp allié, et la seconde fut que Toulon remit en question la sincérité du régime de Vichy à collaborer. Dès lors, quelles furent, dans la pratique, les diverses récupérations politiques et médiatiques de ces deux épisodes par l'Axe.

L'engagement en faveur de l'Europe allemande...

Inhérente à l'armistice puis confortée par la passion anglophobe liée à Mers-el-Kébir, une collaboration entre la France et les puissances de l'Axe vit le jour. Dès lors, quel fut le poids de l'attaque contre la flotte française dans l'initiative de la France à collaborer ? De plus, quelle forme la coopération prit-elle avec l'Allemagne ?

Les événements de Mers-el-Kébir eurent pour premier résultat la rupture des relations diplomatiques avec l'Angleterre. Dans le contexte de l'époque, cette rupture fut perçue avec gravité dans la presse française, dans le sens qu'elle représentait un « tournant » dans l'Entente Cordiale¹.

¹ *Le Petit Journal*, 8 juillet 1940.

Néanmoins, les journaux s'attachèrent à souligner que cette césure était l'oeuvre de l'Angleterre. Ainsi, dans le numéro quadruple du 2-5 juillet 1940, *L'Action Française* se montra très critique envers « M. Churchill [qui] pourra se flatter d'avoir travaillé pour le roi de Prusse ». De plus, le quotidien avança que « l'Allemagne ne s'est jamais fait autant de bien que ne lui en a fait l'Angleterre », arguant même que les Anglais « ont détruit l'oeuvre d'Édouard VII », roi francophile qui fut le principal pilier de l'Entente Cordiale, signée entre les deux pays en 1904. Ce constat d'un « écroulement du système », pour reprendre les mots du journaliste Jacques Delebecque, fut partagé par *Le Figaro* qui parla d'une « victoire morale de l'Allemagne qui a toujours voulu nous séparer de l'Angleterre »². En effet, l'Entente Cordiale avait pour but de régler les antagonismes entre la France et l'Angleterre afin que ces deux puissances puissent s'allier contre l'Allemagne, dans une logique d'équilibre des forces en Europe.

Mais dès lors que, selon les titres, l'Angleterre a contrevenu à cet accord, il convient pour la France de se « libérer d'un poids moral »³. Ainsi, Mers-el-Kébir permit de faire « sauter le verrou du dogme de l'alliance franco-anglaise »⁴. Par conséquent, le quotidien *Paris-Soir* se félicita que la France ait « retrouvé sa liberté diplomatique » grâce à « Mers-el-Kébir [qui] nous a délié de notre contrat de mercenaire », constat partagé par *Le Petit Dauphinois* qui, repris dans *L'Ouest Éclair* du 9 juillet 1940, écrivit que « la politique étrangère ne sera plus dictée par l'étranger »⁵.

L'attaque contre la flotte française près d'Oran permit donc de fournir les arguments, diffusés dans la presse, afin de se défaire de l'allié d'hier⁶. Or, il ne s'agit que d'un effet psychologique, lié à la rancœur et au climat de passion anti-anglaise⁷. De manière bien plus dramatique, la tragédie navale fut le résultat -et non la cause- d'une lente rupture entre les deux alliés. En effet, comme le soulignent les historiens Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, la rupture se dévoila dès la mi-mai 1940⁸. Au fur et à mesure des combats, les deux pays nourrirent un climat de défiance et de soupçons réciproques quant à l'implication réelle dans les combats. Néanmoins, l'Angleterre n'a jamais pensé

² *Le Figaro*, 5 juillet 1940.

³ *Ibid.*

⁴ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, « Mers-el-Kébir, 1940. Fallait-il détruire la flotte française ? », *Guerres & Histoire*, avril 2016, n° 30, p. 50.

⁵ *Paris-Soir*, 8 juillet 1940.

Ibid., 7 septembre 1943.

⁶ Duroselle Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France. L'Abîme 1939-1944*, Paris, Seuil, 1986, vol.2/2, p. 296-299.

⁷ *Ibid.*

⁸ Azéma Jean-Pierre (dir.) et Bédarida François (dir.), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p. 129.

abandonner la France, lui proposant même une idée jugée « singulière » d'union franco-britannique, où les deux pays fusionneraient en un seul⁹.

Cependant, l'effet de Mers-el-Kébir, même s'il fut court, conforta la posture du Maréchal Pétain à vouloir « cesser le combat », et donna la légitimité requise aux partisans de la collaboration avec l'Allemagne, dont les idées trouvèrent de l'écho dans la presse.

Pourtant, il s'en est fallu de peu pour que cette collaboration devienne une belligérance. Suite aux événements d'Oran, deux escadrilles de la chasse française bombardèrent le port de Gibraltar où s'était repliée la flotte britannique¹⁰. De plus, Darlan, « perdant le contrôle de ses nerfs », donna comme instructions à la marine la liberté d'attaquer les Anglais, et prépara deux raids contre Alexandrie et Freetown¹¹. Ainsi, dans *L'Écho d'Alger*, le lecteur apprit que la flotte française bloquée à Alexandrie « devait appareiller par la force », et que tous les autres bâtiments de guerre avaient pour ordre « d'arraisonner tous navires britanniques, et de « répondre par la force à toutes nouvelles agressions »¹². Néanmoins, comme le souligna *L'Écho d'Alger* dans son édition du 10 juillet 1940, « il convient de conserver notre sang-froid », conseil suivi par le gouvernement Pétain, puis par le régime de Vichy. En effet, à la fureur de Darlan, le ministre des Affaires Étrangères Paul Baudouin décida Pétain à ne pas recourir à la force, et à traiter cette action comme un simple « acte inamical »¹³. Par conséquent, la presse écrivit que le gouvernement avait qualifié Mers-el-Kébir « d'agression injustifiable »¹⁴. Cette posture fut reprise dans le premier discours de Laval, dans lequel il indiqua qu'il ne voulait pas la guerre, mais que son souhait était de « rendre coup sur coup »¹⁵. Cette « volonté de paix », comme l'écrivit *La Croix*, put s'expliquer par la nécessité de justifier la souveraineté de l'État français, à travers une voie moins belliqueuse, comme la collaboration¹⁶.

Cependant, cela ne voulut pas dire que la France perdit toutes vellétés vis-à-vis de l'Angleterre. En effet, la France voulut retrouver son rang et sa puissance au sein de la

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *L'Action française*, 14 juillet 1940.

¹¹ Coutau-Bégarie Hervé, Huan Claude, *Mers-el-Kébir (1940) – La Rupture franco-britannique*, Paris, Économica, 1994, p. 169.

Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

¹² *L'Écho d'Alger*, 5 juillet 1940.

¹³ Duroselle Jean-Baptiste, *op. cit.*

¹⁴ *L'Écho d'Alger*, 6 juillet 1940.

¹⁵ Baruch Marc-Olivier, *Le Régime de Vichy*, Paris, Tallandier, 2017, p. 17.

¹⁶ *La Croix*, 11 juin 1940.

Baruch Marc-Olivier, *op. cit.*, p. 32.

nouvelle Europe¹⁷. Ainsi, dans une conférence donnée au Majestic par Georges Claude intitulée *Dans l'Europe de demain pourrons-nous être fiers d'être Français ?*, il argua que Mers-el-Kébir avait rendu « nécessaire une collaboration plus active »¹⁸. De plus, *Paris-Soir* indiqua que « la reconquête de l'empire permettrait de venger Mers-el-Kébir »¹⁹. Aussi, l'État français chercha à compenser ses pertes métropolitaines par des gains coloniaux, notamment en attaquant les colonies africaines britanniques, ainsi qu'en envahissant les champs pétrolifères d'Irak, dont des plans d'invasion furent commandés²⁰. Néanmoins, le précédent en Afrique vint de l'initiative anglo-gaulliste de conquérir le port de Dakar²¹. Cette attaque donna lieu à un combat fratricide dans lequel les Français des Forces Libres tirèrent sur leurs compatriotes fidèles à Vichy, ces derniers arrivant à repousser l'attaque, notamment grâce à l'appui du cuirassé *Richelieu* qui dissuada les navires anglais de s'approcher²².

À côté des nombreuses querelles coloniales qui opposèrent les deux France, le régime de Vichy voulut opérer la transformation idéologique de la société à travers la Révolution Nationale, édictée autour des valeurs du travail, de la famille, ainsi que celle de la patrie. En attendant, la guerre continuait, et la France dut subvenir à l'effort de guerre allemand. L'économie fut, au premier plan, le secteur le plus impacté par la collaboration. Néanmoins, une Légion des Volontaires Français (LVF) fut créée afin de combattre avec les soldats allemands sur le front de l'Est. Ce qui est intéressant à souligner, ce fut que lorsque quatorze mille légionnaires prêtèrent serment au Maréchal, il y eut la levée du drapeau du « *Dunkerque mutilé* », agissant comme un souvenir de la souveraineté française bafouée qui restait à venger²³. Ce désir de vengeance fut instrumentalisé lorsque le Grand Reich ne put plus se satisfaire de ses propres forces actives. Ainsi, en 1944, *Le Matin* relayait l'appel aux marins français à venir s'engager « dans les forces navales de l'Europe nouvelle afin de venger Mers-el-Kébir », appel relayé dans l'édition du 3 avril 1944 de *Paris-Soir*²⁴. De plus, le 27 juin 1944, le quotidien écrivit que « les Français qui travaillent en Allemagne le font pour Mers-el-Kébir ». En effet, il apparut, pour des quotidiens

¹⁷ Amoureux Henri, *La Grande histoire des Français sous l'Occupation. Les Beaux jours des collabos. Le Peuple réveillé*, Paris, Robert Laffont, 1998, vol.5/3-4, p. 13.

¹⁸ *L'Écho d'Alger*, 1er août 1942.

¹⁹ *Paris-Soir*, 25 novembre 1941.

²⁰ Paxton Robert, *La France de Vichy*, Paris, Seuil, 1973, p. 101-103.

²¹ Baruch Marc-Olivier, *op. cit.*, p. 39.

²² *Ibid.*

²³ *L'Écho d'Alger*, 17 mars 1940.

²⁴ *Le Matin*, 1 avril 1944.

comme le *Cri du Peuple* de Jacques Doriot, que la France paya à Mers-el-Kébir son manque de collaboration initiale avec les Allemands²⁵. De même, le journaliste écrivit que « si le 25 juin 1940, l'Angleterre était devenue notre ennemi, alors Mers-el-Kébir n'aurait pas eu lieu »²⁶. Par conséquent, il parut logique de compenser ce manque initial par des initiatives zélées. Ainsi, dès le 8 juillet 1940, Darlan fit la proposition aux Italiens d'utiliser les bases aériennes françaises présentes en Algérie. Cette logique d'accès militaire permis à l'Axe fut officialisée par la signature des Protocoles de Paris le 28 mai 1941, dans lesquels la France autorisa l'Allemagne, ainsi que l'Italie, à utiliser les bases aériennes de Syrie, ainsi que le port de Bizerte, et relança une possible entrée en guerre de l'État français, entrée toujours espérée par Darlan à la fin de l'année 1941²⁷. Cependant, elle n'eut jamais lieu, les journaux se contentant d'honorer le cuirassé allemand *Bismarck* qui, après avoir vengé Mers-el-Kébir en détruisant le *Hood*, alors navire-amiral lors de l'attaque, fut coulé par une imposante escadre britannique, produisant des titres comme « Le *Hood* a payé son crime » dans *L'Écho d'Alger*²⁸.

Néanmoins, l'esprit collaborationniste de la marine s'essouffla avec le temps, et dut se confronter à la tentative d'Hitler de faire main basse sur la flotte basée à Toulon. En effet, *L'Action française* eut beau dire que « la marine a obéi à des ordres permanents », que « l'amiral Abrial a tenté d'éviter le sabordage », et que « le gouvernement l'a appris trop tard », il n'y eut aucun doute sur les vraies raisons de ce sabordage²⁹. Ainsi, *Le Matin* accusa cet acte de « trahison » et *L'Oeuvre* souligna le comportement de ces « chefs indisciplinés » qui entraînaient le fait que « ce ne sont pas que des millions engloutis, mais un immense effort gâché, c'est l'avenir compromis », constat complété par *Paris-Soir* qui indiqua que « cette richesse navale représentait un avoir pour la collaboration »³⁰. Dès lors, les journaux se montrèrent virulents envers Vichy et l'armée qui avaient compromis, à eux deux, la collaboration. Par conséquent, *L'Action française* appela à la « réforme institutionnelle », *Le Matin*, a une « épuration rigide et immédiate au sein de l'armée », et

²⁵ *L'Écho d'Alger*, 5 décembre 1942.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Baruch Marc-Olivier, *op. cit.*, p. 49.

Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

²⁸ *Paris-Soir*, 30 mai 1941.

L'Écho d'Alger, 14 juin 1941.

²⁹ *L'Action française*, 1er décembre 1942.

Ibid., 3 décembre 1942.

³⁰ *Le Matin*, 28 novembre 1942.

L'Oeuvre, 28 novembre 1942.

Ibid., 1er décembre 1942.

Paris-Soir, 30 novembre 1942.

Paris-Soir se contenta de critiquer le « nationalisme intégral » (qui prônait la stricte indépendance et la stricte neutralité de la France) porté par Charles Maurras, rédacteur de *L'Action française*, qui allait à l'encontre de la coopération européenne, rappelant qu'au final « Paris était supérieur à Vichy dans le cadre de la collaboration »³¹.

L'attaque de Mers-el-Kébir permit à la France de légitimer sa sortie du conflit, aux dépens de l'Angleterre. De plus, la référence à ce drame fut reprise dans le cadre de la collaboration, que cela soit comme désir de vengeance, poussant l'État français à un quasi état de belligérance, ou comme simple argument de la collaboration économique avec l'Allemagne. Néanmoins, l'action anglaise développa une grande rancœur qui nourrit les ultra-collaborateurs français, rancœur dont le sabordage de Toulon fut une offense faite à la mémoire de Mers-el-Kébir et à la collaboration avec l'Allemagne.

...restreinte par l'Axe

Pourtant, en dépit de l'initiative française de saborder ses navires, l'Allemagne ne chercha pas, dans les faits, à utiliser ces deux épisodes comme levier de coopération entre la France et le Grand Reich, cherchant, tout du moins, à les exploiter opportunément à court terme. Ainsi, pourquoi l'Allemagne, en dépit des efforts médiatiques français, ne chercha-t-elle pas à instrumentaliser ces deux événements ? De plus, cette politique fut-elle volontairement suivie par l'Allemagne ?

Suite à Mers-el-Kébir, des réactions émanèrent du monde entier, au premier rang desquelles celles allemandes et italiennes. Le 5 juillet 1940, soit trois jours après le drame, l'Italie qualifia cette attaque « d'acte fratricide », « d'abominable action », « de plus grand crime de tous les siècles », rejointe par l'opinion allemande qui « condamna cet acte inqualifiable », le Führer parlant « d'acte injustifiable et déshonorant »³². Dépassant les simples paroles, l'Axe, dans un « élan libertaire », autorisa l'assouplissement des clauses de l'armistice, les ports restant militarisés, et la marine armée³³. Dès lors, le fait que

³¹ *L'Action française*, 6 février 1943.

Le Matin, 3 décembre 1943.

Paris-Soir, 24 janvier 1944.

Ibid., 8 avril 1944.

³² *L'Écho d'Alger*, 6 juillet 1940.

Le Matin, 6 juillet 1940.

Paris-Soir, 6 juillet 1940.

Amouroux Henri, *op. cit.*, p. 29.

³³ *L'Écho d'Alger*, *op. cit.*

Ibid., 7 juillet 1940.

Duroselle Jean-Baptiste, *op. cit.*

l'Allemagne renonça au désarmement fut salué dans la presse comme « un beau geste », les journaux s'empressant d'ajouter que la flotte italienne défendra celle française en cas d'attaque³⁴. Néanmoins, même si trois mois plus tard, lors de l'entrevue de Montoire (24 octobre 1940), Hitler se dit satisfait de l'attitude française, notamment par la défense de Dakar les 23 et 24 septembre 1940, il n'a pas moins promis dans *Mein Kampf* « l'anéantissement de la France »³⁵. En effet, la France représentait l'ennemi éternel comme étant le vainqueur de la Grande Guerre, un obstacle à l'espace vital et un agresseur (la France ayant déclaré la guerre)³⁶. Cependant, Hitler accordait une grande importance à l'opinion française avant et pendant la guerre, mais pour deux raisons différentes. Celle qui le poussa, avant guerre, à faire censurer tous les passages francophobes de son livre, lors de sa traduction en français, fut qu'il ne voulait pas que la France le considère trop tôt comme un ennemi³⁷. Durant la guerre, ce fut pour des raisons stratégiques. En effet, disposer d'un état autonome zélé et collaborateur comme la France de Vichy lui permettait de sécuriser l'ouest du continent, d'utiliser ses ressources économiques, ainsi que ses bases dans l'empire colonial³⁸. Ce double discours tenu par l'Allemagne, le fut aussi en Italie, pour qui la marine française était une concurrente dans la Méditerranée. En effet, dans les journaux, l'Italie se distingua pour avoir temporisé le drame en indiquant que les marins des deux pays n'avaient suivi que les ordres³⁹. En privé, aux dires du journal intime du comte Ciano, gendre et ministre des Affaires Étrangères de Mussolini, l'Italie admirait le « *fighting spirit* » des Anglais lors de la bataille, et se préoccupait du fait que « la France tente de glisser insensiblement dans le camp anti-britannique »⁴⁰. De plus, l'Italie ne cessa de se méfier de la France, et tenta de remettre en vigueur l'article 8⁴¹. Concernant l'Allemagne, elle n'accepta pas la coopération militaire de la marine française, et les Protocoles de Paris ne furent pas appliqués dans les faits. Les raisons de ce refus de la belligérance française sont liées au fait qu'une déclaration de guerre obligerait les

³⁴ *Paris-Soir*, 7 juillet 1940.

³⁵ Baruch Marc-Olivier, *op. cit.*, p. 39.

Broche François et Muracciole Jean-François, *Histoire de la collaboration : 1940-1945*, Paris, Tallandier, 2017, p. 370.

³⁶ Cointet Jean-Paul, *Hitler et la France*, Paris, Perrin, 2014, p. 13.

³⁷ *Ibid*, p. 14.

³⁸ Paxton Robert, *op. cit.*, p. 107.

³⁹ *L'Écho d'Alger*, 6 juillet 1940.

⁴⁰ Ciano Galeazzo, *Journal*, Toulouse, Presses universitaires du Midi (éd. crit. de Philippe Foro), 2015, vol.2/, p. 34-35.

⁴¹ Coutau-Bégarie Hervé, Huan Claude, *op. cit.*, p. 178.

Allemands à ne plus traiter la France comme vaincue mais comme alliée, rendant caduques les bénéfices liés à l'armistice, notamment sur le plan économique⁴².

Si Mers-el-Kébir permettait de s'attirer les faveurs françaises, le sabordage de la flotte française à Toulon fut l'occasion pour l'Axe de justifier *a posteriori* l'invasion de la Zone Libre. En effet, à travers la presse, le lecteur apprit que la radio allemande indiqua que « les Allemands étaient satisfaits du sabordage qui apportait la preuve de la trahison française », constat partagé par Mussolini qui affirma que « nous avons des preuves [...] que la flotte française se préparait à rejoindre la flotte anglo-américaine »⁴³. De plus, le ministre de la Propagande et de l'Information du Reich, Joseph Goebbels, précisa que « le sabordage [...] éliminait la France du continent européen » et qu'il « n'était plus possible de conclure un traité de paix », rejoint par le magazine *Schwarze Korp* qui commenta le fait que la France n'avait pas tenu sa parole⁴⁴. Néanmoins, l'Italie en trouva un avantage officieux, comme exprimé par Ciano : « cela élimine pour de longues années une puissance navale de la Méditerranée »⁴⁵.

Ce déchaînement envers la France de Vichy invita le pouvoir français à encore plus de zèle, et à accepter l'occupation totale de la France par l'Axe. Ainsi, lorsque Laval fut convoqué par Hitler en décembre 1942, le vice-président du conseil indiqua, à sa sortie, « l'attitude généreuse du Führer »⁴⁶. Néanmoins, l'Allemagne profita des carcasses de navires pour les ferrailler, afin de pallier au manque de fer, et utilisa des installations comme le château d'If pour y construire une base de sous-marins⁴⁷.

Malgré les avances concrètes de Vichy formulées dans des propositions de collaboration allant même jusqu'à l'entrée en guerre, « l'Allemagne ne soutint jamais Vichy »⁴⁸. Cependant, elle chercha, lors de ces deux épisodes, à en tirer profit dans son objectif de sécuriser l'ouest à moindre frais, pendant qu'elle attaquerait l'URSS. Si Mers-el-Kébir ne fut pas exploité volontairement par l'Axe, ce fut par le contexte qui laissait entendre à l'Allemagne qu'elle allait emporter le conflit, et qu'elle n'avait, en l'occurrence, pas besoin de la France. De plus, pour des raisons idéologiques et stratégiques, elle avait

⁴² Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 48.

⁴³ *L'Écho d'Alger*, 30 novembre 1942.

Paris-Soir, 4 décembre 1942.

⁴⁴ *L'Écho d'Alger*, 6 décembre 1942.

L'Ouest-Éclair, 10 décembre 1942.

⁴⁵ Ciano Galeazzo, *op. cit.*, p. 295.

⁴⁶ *La Croix*, 24 décembre 1942.

⁴⁷ *L'Écho d'Alger*, 15 septembre 1943.

⁴⁸ Aglan Alya et Frank Robert, *1937-1947 La Guerre-monde*, Paris, Folio, 2015, vol.2/, p. 1126.

tout intérêt à ce que la France reste neutre. Pour ce qui fut du sabordage, l’Axe se montra très opportuniste, en construisant une argumentation anachronique de la légitimité à envahir le sud de la France, alors que des plans existaient depuis le 10 décembre 1940. Qui plus est, cette tragédie permit de détourner l’attention du public de l’invasion de Toulon, vers la trahison de la marine en se sabordant, dans un nouvel argumentaire *a posteriori*.

Des Alliés dépités

Face aux deux drames, les Alliés semblent avoir été les grands perdants. Haïs pour Mers-el-Kébir, tandis que le sabordage de Toulon ne leur apporta rien, il faut néanmoins dépasser ce constat de prime abord, afin d’observer leurs réactions plus en détail. Ainsi, dans quelle mesure ces événements furent-ils néfastes à la cause alliée ? Et comment furent-ils examinés ? Si Mers-el-Kébir apparaît comme avoir été une erreur, les réactions de joie liées à Toulon semblent être de façades, afin de cacher la déception alliée.

L’erreur de Mers-el-Kébir

L’affaire de Mers-el-Kébir ne laissa pas indifférent. Au premier rang des réactions, les Français réagirent par une intense mais courte vague d’anglophobie, quand le régime de Vichy tentait d’instrumentaliser avec le concours de la presse, l’événement afin de le pérenniser. Dès lors, s’il apparaît clair que ce drame permit de renforcer la collaboration franco-allemande à travers de nombreux articles de presse y étant favorables, quelle fut la réaction des Alliés et quels effets eut cette tragédie envers leur cause ?

La presse écrite française laissa entendre que tous les pays du monde condamnaient ce massacre, en particulier ceux étant favorables aux Alliés, ainsi que les pays neutres.

Dès lors, *L’Action française* écrivit qu’après les événements d’Oran, le dominion du Canada était « réticent » à s’engager dans la guerre⁴⁹. Ce constat s’explique par la crise du recrutement dont souffrait le pays, du fait de tensions avec la province québécoise : les francophones se sentant insultés par l’attaque qui frappait le pays de leur langue officielle. Néanmoins, il ne s’agit pas ici de tout le Canada, mais d’une partie restreinte de la population. Le gouvernement belge en exil salua, quant à lui, « le courage français », tandis que les États-Unis parlèrent « d’un acte d’hostilité ». Si ces reproches ont existé, il

⁴⁹ *L’Action française*, 11 août 1940.

convient de les nuancer⁵⁰. En effet, « le courage français » renvoie à une critique masquée sous-entendant que les adversaires n'en disposent pas. Néanmoins, du fait de la position précaire de ce gouvernement, qui se trouva être accueilli par l'Angleterre, la critique resta très formelle. Concernant les États-Unis, *Le Matin* ne précisa pas s'il s'agissait d'une protestation émanant des autorités ou d'un journal. Compte-tenu des faits, il est fort probable que cela provienne d'un journal, les États-Unis ayant apporté leur soutien aux Anglais dans cette affaire. Non précisée dans la presse française, l'attitude du général de Gaulle fut aussi très sévère vis-à-vis des Anglais. Parlant « d'un événement lamentable », il raconta dans ses mémoires « sa colère quant aux procédés des Anglais, par la façon dont ils s'en glorifiaient »⁵¹. Cependant, il avoua lui-même qu'il dut dépasser ce constat afin de donner une cohérence et une solidité à la parole des deux alliés⁵². Enfin, en Angleterre même, certains élevèrent la voix contre cette action. Ainsi, le duc de Windsor, ex-Édouard VIII, menaça de protester publiquement contre l'attentat de Mers-el-Kébir⁵³. La position de ce dernier pouvait s'expliquer par sa perméabilité aux milieux nazis d'avant-guerre, au premier rang desquels figurait Ribbentrop, le ministre des Affaires Étrangères du Grand Reich. De plus, sa sensibilité allait vers le camp des pacifistes, comme Lord Halifax, ministre des Affaires Étrangères dans le premier gouvernement Churchill, qui militait pour l'arrêt des hostilités.

Les pays neutres furent, eux aussi, amenés à se prononcer face au drame. Ainsi, la presse turque parla « d'une grave erreur psychologique », la presse suisse « d'une erreur », et la presse suédoise « d'une basse agression »⁵⁴.

En dépit de ces condamnations, même en y adjoignant celles formulées par l'Axe, « le malheur de la France ne soulèvera qu'une sympathie réservée », comme l'écrivirent Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan⁵⁵.

Si la sympathie fut « réservée », la critique fut unanime chez les décideurs anglais. De ce point de vue, les journaux français ne se trompèrent pas en annonçant que « Londres regrette profondément les événements d'Oran », ou encore que « l'opinion officielle de Londres exprime de vifs regrets »⁵⁶.

⁵⁰ *Le Matin*, 6 juillet 1940.

⁵¹ de Gaulle Charles, *Mémoires de guerre*, Paris, Pocket, 2010, vol.3/, p. 79-80.

⁵² *Ibid.*

⁵³ *La Croix*, 30 juillet 1940.

⁵⁴ *L'Écho d'Alger*, *op. cit.*

Ibid., 4 février 1941.

Le Matin, *op. cit.*

⁵⁵ Coutau-Bégarie Hervé, Huan Claude, *op. cit.*, p. 170.

Ce constat fut explicable au regard des prises de position de l'amiral Somerville, commandant de la force britannique à Mers-el-Kébir. Pour ce dernier, « Mers-el-Kébir est une faute qui a rendu la marine française pro-Vichy »⁵⁷. Il ajouta qu'il s'agissait de « la plus grosse gaffe politique des temps modernes » qui « va dresser le monde entier contre nous »⁵⁸. Si cette dernière remarque fut infondée, l'état d'esprit de l'amiral ne fut pas un cas particulier. En effet, 90% des officiers de marine britanniques condamnèrent cette action après-guerre⁵⁹. Ainsi, à l'initiative de Somerville, vint se greffer celle de l'amiral Cunningham, commandant de la flotte anglaise qui séquestra les navires français d'Alexandrie, qui écrivit qu'il s'agissait d'une « erreur abominable »⁶⁰.

Encore plus étonnant, celui qui porta « l'entière responsabilité » de Mers-el-Kébir fut très critique sur son action⁶¹. Dans ses mémoires, Winston Churchill avoua que « ce fut une décision odieuse, la plus inhumaine, la plus pénible de toutes celles auxquelles j'ai été associé », qualifiant l'opération de « tragédie grecque ». En effet, dans les études récentes, le rôle de Churchill est mis en avant dans cette affaire, et notamment par le prisme de ses erreurs. Ainsi, l'opération releva d'une « surestimation non intentionnelle » de la menace portée par les bâtiments de guerre français, du fait d'une trop grande importance accordée aux principes de la bataille décisive, Churchill étant obsédé par les cuirassés français⁶². De plus, selon l'article de *Guerres&Histoire*, « la bourde de Churchill » fut d'avoir laissé « des militaires agir comme des négociateurs »⁶³.

Néanmoins, il faut rappeler la situation d'extrême vulnérabilité de l'Angleterre. Après la défaite et l'armistice français, elle est « sérieusement traumatisée », et se retrouve seule face à l'Allemagne nazie⁶⁴. De ce point de vue, Mers-el-Kébir fut « un triomphe, une catastrophe », pour reprendre les mots d'Henri Amouroux⁶⁵. En effet, l'action permit à Churchill de prouver au monde la détermination du peuple anglais à continuer le combat,

⁵⁶ *Le Temps*, 5 juillet 1940.

La Croix, 14 février 1941.

⁵⁷ Costagliola Bernard, *Darlan : La Collaboration à tout prix*, Paris, CNRS, 2015, p. 73.

⁵⁸ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 42.

Coutau-Bégarie Hervé, Huan Claude, *op. cit.*, p. 170.

⁵⁹ Costagliola Bernard, *op. cit.*, 60.

⁶⁰ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

⁶¹ Girardin-Thibeaud Odile, *Les Amiraux de Vichy*, Paris, Nouveau Monde, 2016, p. 187.

⁶² Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 46.

Broche François et Muracciole Jean-François, *op. cit.*, p. 63.

⁶³ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 47.

⁶⁴ Paxton Robert, *op. cit.*, p. 45.

⁶⁵ Amouroux Henri, *op. cit.*, p. 63.

malgré la situation d'urgence⁶⁶. De plus, il convient d'observer que Churchill ne fut pas seul à prendre la décision : ce ne fut que par un consensus au sein du gouvernement que l'opération *Catapult* put être validée⁶⁷.

Dès lors, peut-on dire, comme l'avance Richard Lamb, que l'opération « a porté atteinte à la cause alliée » ? Rien n'est moins sûr, même si ce constat trouve comme défenseur le général de Gaulle. En effet, dans ses mémoires, il indiqua que « c'était dans nos espoirs, un terrible coup de hache », arguant qu'il y eut une baisse du recrutement, que « militaires et civils nous tournèrent les talons », et que le mouvement de la France Libre s'était aliéné l'opinion française et l'empire colonial⁶⁸. En conclusion, il ajouta que « les conséquences allaient être graves », faisant état d'une baisse de 7000 hommes au sein des Forces Libres⁶⁹.

Pour autant qu'il était sincèrement convaincu de ce qu'il avançait, Mers-el-Kébir ne représenta pas ce « coup de hache », selon l'article de *Guerres&Histoire*. En effet, 6850 nouveaux soldats vinrent s'adjoindre au mouvement en juillet 1940, représentant 21% des Forces Françaises Libres⁷⁰. De plus, dans les Forces Navales de la France Libre, ils étaient 3300, à la fin de l'année 1940⁷¹. Ainsi, selon les auteurs, ce fut Dakar, drame où les Français s'entretuèrent, qui représenta le « coup de hache », arrêtant la hausse du recrutement chez les FFL de 1941 à 1942⁷².

La réaction alliée au drame d'Oran fut empreinte de scepticisme quant à la suite de la guerre et aux effets qu'aurait cette tragédie. Néanmoins, ces peurs relevaient d'une conjoncture qui était alors très favorable à l'Axe. De plus, si des réserves furent émises, il n'y eut pas de réelle condamnation de cet événement, qui ne devint un obstacle que pour la cause gaulliste, obstacle nuancé depuis.

Le rendez-vous manqué de Toulon

Si Mers-el-Kébir rencontra un écho plus que sceptique dans le camp allié, le sabordage de Toulon fut l'occasion d'une véritable euphorie au sein des Alliés. Dès lors, que laissait à penser ce sabordage pour les Alliés ? De plus, cet enthousiasme était-il vraiment sincère ?

⁶⁶ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 43.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ de Gaulle Charles, *op. cit.*, p. 81.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Aubin Nicolas, Grumberg Pierre et Costagliola Bernard, *op. cit.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

La presse française étant contrôlée par Vichy ou par l'occupant, elle ne permit pas de rendre compte des réactions alliées, suite à l'épisode de Toulon. Cependant, *L'Écho d'Alger*, qui paraissait en Afrique du Nord libérée, exposa les diverses réactions des pays en guerre contre l'Axe.

Dans son premier article consacré au sabordage, le quotidien constata que « dans les milieux alliés dominant un sentiment d'admiration et de douloureuse sympathie »⁷³. Par conséquent, pour les pays mentionnés dans le journal, Toulon est le symbole du renouveau et de la renaissance française. Le *New York Times* parla de la « reprise du combat », l'*Evening Standard* félicita « les marins de Toulon [qui] ont sauvé l'âme française de l'esclavage », l'*Evening News* y trouva « la preuve de la résurrection [française] », le *News Chronicle* annonça que « l'ère des désastres vient de prendre fin pour la France », le *News of the World* écrivit qu'il s'agissait d'une « résurrection de l'esprit », la *Pravda* conjonctura que « la flotte française a coulé la nouvelle Europe d'Hitler », et quant au *Times*, il rappela que « les Alliés ne devront pas oublier le sublime sacrifice des vaisseaux français »⁷⁴. Toutes ces félicitations formulées en moins d'une semaine, adressées à la France combattante, témoignèrent d'un véritable espoir de voir le pays retrouver son rôle de grande puissance. Ce constat peut aussi s'expliquer par la position stratégique que la France tient dans la politique alliée. À l'extrême pointe du continent européen, la France permettrait de menacer directement l'Axe, grâce à sa proximité avec l'Angleterre (cette dernière contrôlant la Manche), mais aussi d'être aisément atteignable depuis l'Afrique du Nord.

En plus de ces louanges, certains commentateurs allèrent même jusqu'à inventer de fausses nouvelles afin de rehausser l'importance de l'événement. Ainsi, l'organe officiel du régime soviétique, la *Pravda*, annonça que « les navires français tirèrent sur les batteries allemandes »⁷⁵. Or, cette action était impossible du fait que la flotte était en train de se saborder, et non de tirer. De plus, le *News Chronicle* annonça le 18 décembre 1942, que « 10 000 marins allemands avaient été repoussés à Toulon ». Cependant, Toulon ne fut qu'un sabordage, et non une rébellion contre l'Allemagne. S'il est accepté que quelques tirs furent échangés, il ne s'agissait là que de cas particuliers, et non d'une généralité.

⁷³ *L'Écho d'Alger*, 30 novembre 1942.

⁷⁴ *Ibid.*

Ibid., 1 décembre 1942.

Ibid., 7 décembre 1942.

⁷⁵ *Ibid.*, 30 novembre 1942.

Ce sentiment de satisfaction ne fut que conjoncturel, car cela ne changea en rien la position de la France métropolitaine, alors occupée. De plus, il convient d'admettre que ce sentiment unanime de contentement fut relatif, même s'il fut omniprésent au sein de la presse alliée⁷⁶.

En effet, le bilan de cette opération déçut les Alliés. Lorsque les premières informations tombèrent, des amiraux comme Cunningham pensèrent qu'une partie de la flotte avait réussi à appareiller⁷⁷. Or, il s'agissait de l'intégralité de la flotte qui s'était sabordée. Aussi, *L'Écho d'Alger* mentionna que les Alliés « regrettaient que la flotte n'ait pu combattre ». De plus, plusieurs mois après l'événement, le 17 août 1943, le *Daily Mail*, rapporté par *L'Écho d'Alger*, fit le constat que « l'inaction est une forme de suicide comme en témoigne l'exemple du sabordage de Toulon ». Par conséquent, le fait en soi que la flotte n'ait pas rejoint les Alliés prouva qu'elle restait fidèle à Vichy, même si son sabordage pouvait être compris comme une marque de résistance envers l'Allemagne. Néanmoins, la personne la plus touchée par ce drame fut le général de Gaulle. En effet, il fut « furieux » lorsqu'il apprit la nouvelle⁷⁸. De même, il indiqua dans ses mémoires qu'il s'agissait du « suicide le plus lamentable et le plus stérile qu'on puisse imaginer », critiquant la décision et le résultat de l'action des amiraux français de Toulon⁷⁹. De plus, il indiqua clairement le double-discours qu'il tint à travers cette phrase : « submergé de colère et de chagrin, j'en suis réduit à voir sombrer au loin ce qui avait été une des chances majeures de la France, à saluer par les ondes les quelques épisodes courageux qui ont accompagné le désastre »⁸⁰.

En définitive, le sabordage fut un non-événement, dans le sens qu'il eut lieu, mais qu'il ne changea en rien la situation dans laquelle se trouvaient les Alliés.

Néanmoins, une dernière clé de lecture doit être prise en compte, afin de comprendre les réactions de l'Axe, ainsi que celles des Alliés : en effet, parallèlement à ces deux épisodes, l'actualité nationale et internationale fut riche en événements de plus grande ampleur.

⁷⁶ Noguères Henri, *Le Suicide de la flotte française à Toulon*, Paris, Fayard, 1962, p. 251.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 246.

⁷⁸ Bennedjaï-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *1942 : Toulon se saborde*, France 3, France, 2016.

⁷⁹ de Gaulle Charles, *op. cit.*, p. 313.

⁸⁰ *Ibid.*

Un monde en guerre

Après l'armistice de la France, la guerre dans laquelle elle était entrée continua, s'amplifia, jusqu'à s'étendre au monde. Ainsi, tandis que le 2 juillet 1940 et le 27 novembre 1942 furent les dates des événements étudiés dans ce mémoire, quels furent les autres épisodes, décrits dans la presse française, à la même époque ?

Si l'attaque de Mers-el-Kébir intervint dans un « temps creux » mondial, après l'armistice français et avant la bataille d'Angleterre, le sabordage de Toulon eut lieu, quant à lui, dans une actualité riche et intense.

En France, l'instauration du régime de Vichy

L'épisode de la « Débâcle », puis de l'armistice, contribuèrent, à eux deux, à la faillite du régime politique en place, la III^e République. Dès lors, en quoi ce changement de régime fut-il important, et quels liens peuvent être tissés avec l'attaque anglaise ?

Le 16 juin 1940, le président du conseil Paul Reynaud, affaibli dans son gouvernement par sa volonté de continuer la guerre, donna sa démission, remplacé sur le champ par le Maréchal Pétain, 84 ans, héros de la Première Guerre mondiale⁸¹. Le lendemain, il prononça un discours radiodiffusé appelant les soldats français « à cesser le combat », l'armistice suivant, le 22 juin, dans la forêt de Rethondes.

Ainsi, lorsque Mers-el-Kébir survint le 3 juillet, le Maréchal Pétain était encore Président du Conseil, et la III^e République existait encore, sous la présidence d'Albert Lebrun. En l'occurrence, lorsque la décision de rompre les relations diplomatiques avec l'Angleterre fut décidée, elle ne le fut qu'avec l'aval du président de la République dont le nom fut mentionné dans la presse⁸². Néanmoins, comme l'indiqua *Le Petit Parisien*, suite aux événements près d'Oran, « sénateurs et députés paraissent acquis à la réforme constitutionnelle du Maréchal Pétain »⁸³. En effet, ce dernier voulut se servir de la défaite pour transformer les institutions du pays, à travers l'obtention des pleins pouvoirs. Dès lors, plusieurs pistes furent évoquées dans la presse « la nouvelle constitution française prévoirait la suppression du Parlement et des Partis »⁸⁴. Cependant, pour arriver à cette réforme, Pétain devait disposer de la majorité des voix des deux assemblées réunies en

⁸¹ Baruch Marc-Olivier, *op. cit.*, p. 10.

⁸² *Paris-Soir*, 6 juillet 1940.

⁸³ *Le Petit Parisien*, 5 juillet 1940.

⁸⁴ *Paris-Soir*, 8 juillet 1940.

Parlement. Ce fut chose faite le 10 juillet par 569 voix « pour » contre 103 voix⁸⁵. Par conséquent, Pétain disposa des pleins pouvoirs et, dès le lendemain, institua l'État français, suite à la démission d'Albert Lebrun, dernier président de la III^e République⁸⁶.

Ce « coup d'état constitutionnel », comme le surnomma René Cassin, juriste, et membre du gouvernement de la France Libre, fut perçu par la presse comme une grande nouvelle (figure 12).



Figure 12 « Le Maréchal Pétain devient chef de l'État »
Paris-Soir, 13 juillet 1940

Même si le régime, qui était en train de se mettre en place, présentait des continuités avec l'ancien système, notamment la forte composante technocratique au sein du gouvernement, il se plaçait en rupture avec l'exercice du pouvoir qui était faite jusqu'alors⁸⁷. En effet, le pouvoir entendait supprimer les principes républicains, tout en instaurant un régime dictatorial autoritaire « à forte composante militariste »⁸⁸. Dans ce système, le chef de l'État se voyait doté de tous les pouvoirs, allant à l'encontre du principe de séparation de ces derniers⁸⁹. Le régime, quant à lui, se basait sur l'idée d'une « France nouvelle ». Selon Baudoin, interrogé par la presse « la révolution totale que la France commence couvait depuis 20 ans »⁹⁰. Ce constat qu'une faillite du politique a amené à la défaite est, aujourd'hui, balayé par les études historiques, qui mettent en avant le rôle de l'armée et de ses doctrines d'emploi, dans la défaite. Néanmoins, cette défaite servit de

⁸⁵ Baruch Marc-Olivier, *op. cit.*, p. 14.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Azéma Jean-Pierre (dir.) et Bédarida François (dir.), *op. cit.*, p. 23-76.

⁸⁸ *Ibid.*

Ibid., p. 649-679

⁸⁹ Baruch Marc-Olivier, *op. cit.*, p. 16.

⁹⁰ *L'Écho d'Alger*, 19 juillet 1940.

prétexte pour un nouveau régime dénonçant l'intellectualisme, l'individualisme, et l'égalitarisme. Dans cette optique, l'État entendait s'appuyer sur l'ordre, la discipline et la hiérarchie pour gouverner, mettant en avant un christianisme social, tandis qu'il excluait les éléments dits « étrangers » de la société, comme les juifs et les francs-maçons⁹¹. À travers ce changement de régime, Mers-el-Kébir ne peut être perçu comme un « acte fondateur » du régime, ainsi que le met en avant l'historien Robert Frank, mais plutôt comme un amplificateur des passions françaises présentes depuis la « Débâcle », qui convergèrent vers l'édification de ce nouveau régime qui n'eut d'ailleurs jamais de constitution⁹².

L'instauration du régime de Vichy marqua, dans les esprits, une véritable césure dans le processus démocratique français. Néanmoins, il convient de remarquer qu'en dépit de ruptures frappantes, le régime emprunta des codes à la III^e République. Au sein de ces changements, l'attaque anglaise permit de souder encore plus le corps législatif à octroyer les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, effrayé par la perspective d'un monde incertain.

Une actualité mondiale dense

Cette incertitude déboucha sur un conflit globalisé, touchant chaque partie de la planète, qui s'éternisa, l'Axe remportant des victoires foudroyantes, avant qu'un lent tournant ne s'amorce, entre la fin 1942, et la mi-1943.

Lorsque le sabordage de Toulon survint, il fut, en comparaison des autres titres de journaux, d'importance moindre, d'autant qu'il ne changea en rien la situation géopolitique de l'Europe de l'Ouest.

Ainsi, en examinant la « une » du journal *L'Écho d'Alger* (figure 13), plusieurs autres informations sont indiquées, certes en de plus petits caractères, mais d'importance plus grande⁹³.

⁹¹ Baruch Marc-Olivier, *op. cit.*, p. 20-21.

⁹² Aglan Alya et Frank Robert, *op. cit.*, p. 239.

⁹³ *L'Écho d'Alger*, 28 novembre 1942.



Figure 13 "Une" de *L'Écho d'Alger*
L'Écho d'Alger, 28 novembre 1942.

« L'histoire de la Seconde Guerre est une histoire de tournants nombreux et incessants » indique Robert Frank⁹⁴. En effet, après l'attaque de Pearl Harbor en décembre 1941, l'Axe perd définitivement la maîtrise du temps, échouant dans la capacité à imposer à l'ennemi le *tempo* de la bataille⁹⁵. Ainsi, le sabotage de Toulon prit place dans un moment de basculement de la guerre, avec les premières grandes victoires alliées.

En première page de *L'Écho d'Alger*, dans l'encart en haut à gauche, il est indiqué « La Situation en Tunisie. Les forces alliées progressent vers l'Est ». Cet intitulé fait référence à la campagne d'Afrique du Nord entreprise, dans un premier temps, par l'Italie

⁹⁴ Aglan Alya et Frank Robert, *op. cit.*, p. 336.

⁹⁵ *Ibid.*

qui, défaite par des forces bien inférieures, reçoit l'aide de l'*Afrikakorps* du général allemand Rommel. Après une série de victoires allemandes jusqu'aux portes du Caire, le maréchal anglais Montgomery lança une contre-offensive qui, en adéquation avec un ravitaillement de l'Axe insuffisant, fit battre en retraite celui qui était surnommé « le Renard du désert ». Dès lors, fin novembre, début décembre 1942, l'armée allemande fut à la veille d'être chassée de Libye, poursuivant sa retraite en Tunisie, tandis que les Américains avaient débarqué en Afrique du Nord, suite au ralliement de Darlan, prenant en étau l'armée de Rommel⁹⁶.

Concernant le conflit bien plus au Nord, l'encart en haut à droite du quotidien annonce que, dans le cadre de la guerre à l'Est, « les Russes ont rompu les lignes allemandes entre Toropetz et Kalinine ». De même que dans le désert, l'invasion initiale, très rapide des armées allemandes en URSS, stoppa lors de la bataille devant Moscou, à l'hiver 1941. Cependant, Hitler relança le front en direction du sud, avec pour objectif Stalingrad, clé d'accès aux champs pétrolifères de Bakou. Néanmoins, le siège de la ville se retourna en faveur des assiégés. Tandis que le mois de novembre ponctionna l'attaquant de 80 000 morts, ce qui fut l'un des mois les plus sanglants depuis le début de la guerre pour les Allemands, les Russes déclenchèrent, les 20 et 21 novembre 1942, une contre-offensive qui prit de court les flancs allemands, essentiellement défendus par ses alliés, débouchant sur l'encerclement de la VI^e armée allemande dans Stalingrad⁹⁷.

Enfin, l'encart se trouvant en bas au centre fait référence à « La guerre dans le Pacifique ». Initialement déclenchée par l'attaque surprise des Japonais à Pearl Harbor en décembre 1941, la bataille du Pacifique fut le théâtre de confrontations aéronavales, ainsi que d'invasions navales dans les îles. Dans ce cadre-ci, le quotidien mentionna la campagne de Guadalcanal, commencée le 7 août 1942, dans laquelle les Japonais perdirent les pilotes de chasse les plus expérimentés, quand ce ne fut pas environ quarante de leurs bateaux qui coulèrent, pertes irremplaçables face à l'anémie de l'industrie nippone⁹⁸.

À travers le déplacement du regard porté à ces deux épisodes, il convient d'affirmer, qu'*a contrario* de ce qui fut exprimé par les chroniques de presse, qu'ils représentèrent, que cela soit pour l'Axe ou les Alliés, des événements symboliques, à la

⁹⁶ *Ibid.*, p. 519.

⁹⁷ Lopez Jean (dir.), Wieviorka Olivier (dir.), *Les Mythes de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2017, vol. 2/, p. 164-173.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 225.

portée relative. En effet, Mers-el-Kébir eut certes des conséquences, mais elles furent limitées à la seule France, à travers le renforcement du nouveau régime. Néanmoins, l'épisode était détenteur d'un fort potentiel de nuisance pour la cause alliée, cependant l'Axe, au premier rang duquel Hitler, n'en fit rien, aveuglé par une idéologie refusant toute compromission avec la France, et par la certitude d'une guerre presque gagnée, du moins à cette époque. Le sabordage de Toulon fut, quant à lui, et au regard du reste de l'actualité, un événement mineur de la Seconde Guerre mondiale. Il n'entraîna aucune conséquence pour les Alliés, que cela soit d'un point de vue réel ou potentiel. Pour l'Axe, l'événement ne permit que la justification *a posteriori* de l'invasion successive de la Zone Libre et du « camp retranché » de Toulon. Aussi, il ne fut pas étonnant que ce sabordage, après maintes éloges et félicitations du camp allié, tomba dans l'oubli le plus total. Cette appréhension de la portée de ces deux faits permet de rendre compte de la dimension idéologique prise par les événements qui, par l'intervention journalistique, tendirent à faire croire aux lecteurs qu'il s'agissait d'épisodes importants de la guerre.

Mais si ces deux tragédies françaises influencèrent peu le cours de la Seconde Guerre mondiale, elles démontrèrent, tout du moins, une France plongée dans de sérieuses divisions idéologiques, que cela soit à Vichy, ou au sein de la France Libre du Général De Gaulle.

Chapitre 5 – Deux événements révélateurs des fractures idéologiques

Suite à l'armistice, il n'a jamais été dans les intentions allemandes de soutenir le régime de Vichy¹. Des archives montrent aujourd'hui que des projets visant à installer un gouvernement collaborateur à Paris, en concurrence avec Vichy, existaient². Mais si l'État français n'était pas soutenu, les Allemands ne favorisaient pas non plus un courant collaborateur en particulier, et préféraient les voir se multiplier et rentrer en opposition selon le principe de « diviser pour mieux régner »³.

Au delà de cette volonté allemande de voir émerger des oppositions à Vichy, le contexte de la guerre favorisa aussi un jugement et une analyse hétérogène des événements : les cas de Mers-el-Kébir et du sabordage de Toulon illustrant ce constat. Ainsi, à travers la presse, les analyses faites par les éditorialistes et journalistes démontrèrent, en les comparant, une impossibilité à condamner unanimement ces deux actions, du fait de divergences idéologiques.

Dès lors, quelles sont les caractéristiques qui indiquent que les différents jugements médiatiques ne furent pas homogènes ? De plus, en quoi ces dissensions illustrent-elles une France fracturée idéologiquement ?

Une divergence lexicale

Dans son *Histoire de la propagande en France*, Dominique Rossignol, historienne de Vichy, écrit que la presse, suite aux événements de Mers-el-Kébir, développa un récit manichéen afin de juger cet épisode sans tenir compte des enjeux internationaux, les termes les plus répandus étant ceux de « tragédie », « drame », et « agression »⁴. S'il convient d'affirmer que la presse condamna unanimement cet acte, il faut néanmoins observer que les articles furent nuancés.

Une agression

En effet, le terme « agression » fut présent dans plusieurs journaux, et notamment à la « une », comme celle du 6 juillet 1940 pour *Le Matin*, qui titra « Une Odieuse

¹ Aglan Alya et Frank Robert, *1937-1947 La Guerre-monde*, Paris, Folio, 2015, vol.2/, p. 1126.

² Aglan Alya, La France défaite 1940-1945, *La documentation Française*, nov/déc 2017, n° 8120, p. 11.

³ Aglan Alya et Frank Robert, *op. cit.*

⁴ Rossignol Dominique, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'Utopie Pétain*, Paris, PUF, 1991, p. 306-311.

agression » afin de parler de l'attaque sur la flotte française. Le terme choisi est intéressant, car « agression » renvoie à « une attaque non provoquée, injustifiable et brutale contre quelqu'un ou contre un pays ». Ainsi, ce mot traduit « l'incrédulité de la presse », pour reprendre l'expression de l'historien Henri Amouroux, presse qui échoua dans sa tentative d'analyse qui consistait à comprendre pourquoi ce drame avait eu lieu, en substituant à l'analyse, la notion qu'il s'agissait d'une attaque qui ne reposait sur aucun grief, évitant donc d'en rechercher les causes⁵.

Une erreur

Néanmoins, tous les journaux n'en restèrent pas à ce constat et, aidés par le contexte incertain d'une guerre qui venait d'exclure la France du conflit, et peut être bientôt l'Angleterre, ils se permirent de juger le fait comme une « erreur ». *L'Action française*, dans son édition du 2 au 5 juillet 1940, proclama dans son papier « L'erreur de M. Churchill ». Le terme d'« erreur » renvoie à la notion qu'il s'agit d'un acte de l'esprit qui s'écarte d'un dogme, qui manque à la règle morale, ce qui introduit une dimension subjective aux jugements qui menèrent les Anglais à attaquer la flotte. Dès lors, il fut possible de déceler, au sein des journaux français, un véritable effort de relativisation des conséquences de cet acte, traduisant ainsi une empathie envers l'ancien allié. Dans *L'Action française*, le journaliste Thierry Maulnier écrivit que face aux événements de Mers-el-Kébir « ce n'[était] pas une raison pour remettre avec une confiance illusoire et criminelle, le destin de la France aux mains de l'ennemi qui occupe son sol »⁶. De plus, le quotidien *Le Journal* parla, sans chercher à juger, du fait que chaque pays avait un point de vue divergent concernant la foi à accorder aux Allemands⁷. Cette volonté de conciliation des deux anciens partenaires de guerre se retrouva aussi dans le *Journal des Débats* qui écrivit qu'il ne fallait pas chercher à se venger de cet épisode, allant même jusqu'à s'interroger sur la responsabilité des « Français dissidents » qui « ont mal informé le gouvernement britannique », trouvant ainsi une excuse au geste des Britanniques⁸. De plus, le 19 juillet 1940, *L'Action française* indiqua encore que « Londres représentait le dernier

⁵ Amouroux Henri, *La Grande histoire des Français sous l'Occupation. Les Beaux jours des collabos. Le Peuple réveillé*, Paris, Robert Laffont, 1998, vol.5/3-4, p. 20.

⁶ *L'Action française*, 6-9 juillet 1940.

⁷ *Le Journal*, 5 juillet 1940.

⁸ *Le Journal des Débats*, op. cit.

espoir de l'Europe civilisée, et qu'en conséquence, elle ne pouvait plus prendre en compte les préoccupations françaises ».

Des quotidiens cherchèrent donc à comprendre cet événement, en lui trouvant des éléments atténuants, traduisant une sympathie à l'égard des Anglais qui existait encore au sein de la presse française, y compris celle nationaliste comme *L'Action française*.

Un assassinat, un attentat

Néanmoins, d'autres journaux rendirent un jugement bien plus absolu, en condamnant cet événement comme étant un « assassinat », un « attentat ». Des quotidiens comme *La Croix*, *L'Ouest-Éclair* et *Paris-Soir*, mirent l'accent sur la dimension meurtrière du drame, en parlant d' « assassinat », le quotidien breton parlant de « 1200 Bretons assassinés »⁹. L'utilisation de ce terme renvoie à l'idée d'acte commis avec préméditation, intégrant le fait qu'il s'agit de victimes innocentes. Ainsi, par le biais de la mort d'innocents, les journaux réfutèrent tout élément pouvant excuser les Anglais, du moment que des meurtres avaient été commis. Cette posture fut suivie par Paul Baudoin, ministre des Affaires Étrangères, qui parla « d'assassinat ». Pourtant « tandis que le ministre [Baudoin] parle d'un assassinat, nous préférons celui d'attentat » indiqua *Le Matin*. Cette dernière posture, suivie par *Le Matin*, *L'Oeuvre*, mais aussi *Paris-Soir*, met en avant l'acte criminel contre une institution, contre un principe, accordant donc plus de gravité à cet événement qu'un « simple » assassinat commis sur une personne¹⁰. De ce fait, ces journaux tendent à souligner la dimension hostile de cette attaque, induisant un cas de belligérance entre la France et l'Angleterre.

Sur un temps plus long, les jugements tendirent à se durcir, comme le prouve celui de *L'Action française* qui, bien que continuant à affirmer qu'il n'est pas dans une logique d'opposition systématique à l'Angleterre, félicita les marins du cuirassé allemand *Bismarck*, ayant coulé le navire amiral de la flotte anglaise de Mers-el-Kébir, proclamant que « le *Hood* a payé son prix », et critiquant le « mauvais allié de Dunkerque »¹¹.

⁹ *La Croix*, 26 septembre 1940.

L'Ouest-Éclair, 7 juillet 1942.

Paris-Soir, 6 juillet 1940.

¹⁰ *Le Matin*, 24 août 1940.

L'Oeuvre, 7 juillet 1940.

Paris-Soir, 8 octobre 1940.

¹¹ *L'Action française*, 20 juillet 1943.

Ibid., 14 juin 1941.

Si les jugements énoncés par la presse devinrent plus durs et homogènes avec le temps, il est tout de même intéressant de constater qu'après Mers-el-Kébir, lorsque les passions anglophobes furent les plus grandes, des journaux refusèrent l'analyse émotionnelle, et cherchèrent d'autres clés d'interprétation. Même si le temps invalida leurs commentaires, ils eurent, tout du moins, le mérite de tenter d'expliquer l'attaque. Pourtant, avec la radicalisation qu'entraîna le contexte de la guerre, et la pression de plus en plus grande de la propagande idéologique de Vichy accompagnée de celle de l'occupant allemand, Mers-el-Kébir finit par devenir, pour toute la presse, un acte appelant à la vengeance, voire même, une entrée en guerre. Mais si les journaux eurent beaucoup à dire sur Mers-el-Kébir, ce ne fut pas le cas pour le sabordage de Toulon.

La volonté d'oublier

Le sabordage de la flotte française fut un révélateur des fractures idéologiques au sein des journalistes de presse. Tantôt censurés jusqu'à écrire le même contenu, les journaux s'affrontèrent néanmoins sur l'analyse qu'ils pouvaient faire de cet événement. À travers le corpus de sources, trois logiques de raisonnement peuvent être identifiées.

Vichy : un embarras visible

La première logique argumentative fut celle des journaux fidèles à Vichy. Comme le sabordage relevait d'origines floues, ces journaux préférèrent axer leurs articles sur un hommage rendu à la marine française, à travers une vision nostalgique, afin de faire oublier à leurs lecteurs la posture paradoxale que le régime de Vichy tint à cette occasion. Dès lors, *L'Action française*, dans son premier numéro parlant des faits de Toulon, se lança dans une glorification posthume de la flotte¹². Véritable « journée de deuil », le journal tint à rappeler que « les Français sont fiers de leur marine », et que cet acte fut « douloureux aux cœurs français »¹³. De plus, le quotidien réaffirma dans un éloge, quoiqu'anachronique au vu des faits, que « la marine était la gardienne de notre empire et des symboles de tradition d'honneur et de gloire »¹⁴. Cette émotion que le lecteur ressentirait face à cet épisode fut aussi présente dans *La Croix*, qui indiqua que « la France s'incline avec émotion et respect »¹⁵. Ce journal interviewa le général Castelnau qui alla jusqu'à comparer la flotte

Ibid., 21 mai 1942.

¹² Il s'agit du numéro du 30 novembre 1942.

¹³ *L'Action française*, 30 novembre 1942.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *La Croix*, 3 décembre 1942.

« comme jadis le *Juste* »¹⁶. En effet, cette référence christique se retrouva dans une déclaration de l'amiral Abrial qui parla d'un « suprême sacrifice »¹⁷. Face à cette émotion, mais aussi à ces élans flatteurs vis-à-vis de la marine, la presse chercha aussi à disculper le gouvernement de toute responsabilité. Ainsi, le quotidien de Charles Maurras indiqua que « Vichy n'avait pas pu empêcher le sabordage »¹⁸. Le lendemain, le 1^{er} décembre 1942, ce même quotidien indiqua que « la marine a obéi à des ordres permanents antérieurs ». Le journal y revint de nouveau le 3 décembre, en affirmant que « le gouvernement l'a [l'invasion du port de Toulon] appris trop tard ». Cet argument d'un retard, même s'il est flou, est néanmoins à « double-tranchant ». Il empêche, certes, de considérer Vichy comme étant responsable de cette action, mais il implique, nécessairement, de déporter la faute sur un autre coupable. Dès lors, les journaux influencèrent la réponse en indiquant que les événements d'Afrique du Nord, c'est-à-dire l'invasion alliée et le changement d'alliance opéré par Darlan, furent la cause de cet événement. Cependant, le retard d'informations dont aurait été victime Vichy ne peut être imputé aux Alliés, mais bel et bien aux Allemands, qui firent parvenir la lettre d'Hitler, selon ses propres ordres, au moment où l'opération serait déclenchée. De manière évidente, les journaux n'osèrent pas critiquer les Allemands comme ayant voulu mettre devant le fait accompli les autorités de Vichy. Enfin, le 6 février 1943, *L'Action française* répondit aux accusations du magazine *France - Révolution* sur une possible responsabilité de Vichy dans le sabordage, en expliquant que « les règles de l'honneur ont été suivies ».

En complément de cette solidarité de la part des journalistes de certains quotidiens comme *L'Action française*, Vichy veilla strictement à ce que certaines informations soient présentes au sein de tous les journaux, comme l'illustra le thème du « calme ».

Mais, tout d'abord, les premières informations reléguées par les journaux furent issues de l'Office Français de l'Information, organe de propagande du régime de Vichy. De ce fait, les quotidiens *L'Action française*, *La Croix*, *Le Journal des Débats*, *Le Matin*, *L'Oeuvre*, *L'Ouest-Éclair*, *Le Petit Journal*, *Le Temps*, présentèrent les mêmes titres le 30 novembre 1942. Ces titres furent les suivants : « Une partie de la flotte s'est sabordée », « Les épreuves de notre marine », « La défection de l'Afrique du Nord et de ses conséquences ». De nouveau, ces « une » tendirent à faire relativiser l'événement en ne

¹⁶ *Ibid.*, 12 décembre 1942.

¹⁷ *L'Action française*, 3 décembre 1942.

¹⁸ *Ibid.*, 30 novembre 1942.

parlant que « d'une partie de la flotte », à orienter le lecteur sur les difficultés de la marine française, et à imputer la responsabilité aux Alliés. De plus, un autre objectif fut suivi par la propagande française : celui d'éviter que, par un élan patriotique, la population française ne se soulève. Ainsi, les quotidiens insistèrent sur le fait que le calme régnait à Toulon. Le journal *La Croix* parla « d'un calme parfait », le *Journal des Débats* du « calme [qui] règne dans la ville », et *Le Matin* du « calme [qui] règne à Toulon »¹⁹. Cet appel déguisé au calme fut très présent dans deux numéros de *L'Action française*. Le 1^{er} décembre 1942, le quotidien écrivit successivement : « le calme le plus absolu règne », « un appel au calme », « calme absolu », « calme revenu », « le calme absolu règne », « et, là aussi, le calme règne ». Cette saturation reprit le lendemain, avec cette fois-ci « la ville est calme » et « le calme continue à régner ». De plus, les autorités indiquèrent très explicitement leur volonté de faire de leur interprétation des faits, la seule viable. Des titres comme « Ce que furent les événements de Toulon » se chargèrent de délivrer la version officielle des faits, version accompagnée d'une mise en garde : « toute autre interprétation des événements doit donc être considérée comme absolument contraire à la réalité », mise en garde que le lecteur retrouva aussi dans *La Croix*, le *Journal des Débats*, ainsi que dans *Le Petit Journal*²⁰.

Exagérer pour masquer le désastre

Si Vichy craignit un réveil patriotique, ce n'était pas sans raison, puisque le mouvement, emmené par le Général de Gaulle, débutait sa structuration institutionnelle en Afrique du Nord. De plus, l'invasion de l'Afrique du Nord, dans le cadre de l'opération alliée *Torch*, avait été le théâtre du changement de camp d'un des hommes les plus importants de Vichy, l'amiral Darlan, et avec lui, la sédition de plusieurs autres officiers. Aussi, le sabordage de Toulon fut une manière de faire table rase du passé pour l'amiral, et d'affirmer sa nouvelle allégeance. Dans *L'Écho d'Alger*, journal qui n'était plus soumis ni à l'occupant, ni à Vichy, les mots tendirent à glorifier cet épisode, en parlant de la « défense héroïque [d'une flotte] fidèle à l'honneur »²¹. Le journal continua, et écrivit qu'il

¹⁹ *La Croix*, 1 décembre 1942.

Le Journal des Débats, 1 décembre 1942.

Le Matin, 30 novembre 1942.

²⁰ *L'Action française*, 1^{er} décembre 1942.

Ibid., 2 décembre 1942.

Ibid. 3 décembre 1942.

La Croix, 3 décembre 1942.

Le Journal des Débats, 3 décembre 1942.

Le Petit Journal, 3 décembre 1942.

²¹ *L'Écho d'Alger*, 28 novembre 1942.

s'agissait « d'un acte sublime, d'un sacrifice sans parole », annonçant, selon le quotidien, « une aurore », « un miracle », avant d'atténuer son propos, en indiquant qu'il s'agissait « d'un jour sale et triste »²². Par conséquent, le double discours, concernant les faits de Toulon, ne fut pas le monopole de Vichy. En effet, parler de « sacrifice », parler de « miracle », au delà de la référence messianique, laissent à supposer que cela doit apporter un bienfait quelconque. Or, la conséquence directe de cet événement fut que la marine française n'existait plus, ni pour Vichy, ni pour la France Libre. De plus, dire que le gouvernement de Vichy y perdrait davantage est tout aussi erroné, puisque les deux invasions allemandes successives de la Zone libre puis de Toulon, le priva de toute souveraineté, qu'il ait eu la flotte ou non. Comme le souligna *Paris-Soir*, la crédibilité de l'amiral Darlan fut mise à mal, puisque ce fait démontrait qu'il n'avait plus d'autorité sur les éléments restés fidèles à Vichy : ce fut en cela que le sabordage de Toulon fut un échec pour la France Libre car il mettait en évidence que la marine n'avait pas oublié Mers-el-Kébir, et qu'elle ne se rangeait pas du côté allié²³. Néanmoins, *L'Écho d'Alger* trouva des avantages à cet épisode. Dès lors, il proclama que « le monde fut tiré de sa torpeur », nonobstant la dimension mondiale que le conflit avait déjà pris à partir de la fin 1941, et reconnut dans cet événement « les premiers rayons de la renaissance et de la victoire française », passant sous silence le combat que le général de Gaulle menait depuis son arrivée à Londres en juin 1940²⁴. Enfin, il légitima le fait que la flotte n'ait pas pu partir de Toulon, à travers des titres comme « Toute fuite de la flotte était impossible » et en exposa les diverses raisons à ses lecteurs²⁵. Ainsi, « les raisons qui ont empêché la flotte française d'appareiller » furent au nombre de cinq : la réalité que cela concernait des grosses unités, qu'il y avait un manque d'équipements, un manque de mazout, que la flotte ne disposait pas d'une couverture aérienne suffisante, et enfin que le port de Toulon avait été infiltré par la *Gestapo*²⁶. Si certaines de ces raisons sont valables du point de vue historique, d'autres sont soumises à controverse. Dès lors, la présence d'éléments de la police secrète allemande dans le port de Toulon est impossible à confirmer, et tend plutôt à affirmer que les officiers français voulaient partir, mais que les agents nazis sabotèrent leur départ. De plus, dire qu'il y avait un manque de mazout était faux. En effet, les navires étaient situés

²² *Ibid.*

²³ *Paris-Soir*, 2 décembre 1942.

²⁴ *L'Écho d'Alger*, 30 novembre 1942.

Ibid., 11 décembre.

²⁵ *Ibid.*, 2 décembre 1942.

²⁶ *Ibid.*, 29 novembre 1942.

dans un port militaire disposant de ses propres réserves de carburant. En complément, le témoignage de l'un des marins présents à Toulon, fourni dans le documentaire « Toulon 1942 : Le Sabordage de la Marine française », indique que les navires, depuis l'invasion de l'Afrique du Nord, étaient prêts à aller en haute mer, mais pour se défendre contre les Alliés²⁷. Enfin, le nombre de morts, supposés ou non, fut le sujet d'affirmations aberrantes comme celle de *L'Écho d'Alger* qui affirma que « nous avons mêlé aux morts de 14 ceux de Toulon », comparant rien moins que la Première Guerre mondiale au sabordage de Toulon²⁸.

La virulence collaborationniste

Les journaux fidèles à Vichy, ainsi que celui passé dans le camp allié eurent, en définitive, une ligne éditoriale similaire qui entretint le double discours, entre glorification de la marine, et lendemain amer. Cependant, un discours médiatique clair existait bel et bien au sein d'une certaine presse, celle collaborationniste. En effet, avec la disparition de la flotte, il s'agit, pour eux, d'une véritable « défaite », d'un retour « à zéro », pour reprendre les mots de Marcel Déat, éditorialiste à *L'Oeuvre*²⁹. Pour *Le Matin*, mais aussi *L'Oeuvre*, *Paris-Soir*, et *Le Petit Parisien*, ce fut un acte « de trahison », dont « des tentatives de résistances ont été rapidement étouffées à Toulon »³⁰. « Trahison », ce le fut assurément contre l'allié allemand, selon ces quotidiens, mais tous ne furent pas d'accord quant au rôle de Vichy dans ce drame. *Le Matin* indiqua que le sabordage eut lieu « contrairement à l'ordre du gouvernement français », que « l'intervention du gouvernement [était] arrivée trop tard », quand d'autres fustigèrent ce même régime et ses « providentiels retards », selon Déat, ou encore « sa politique d'attentisme béat, pour *Le Petit Parisien*³¹. Selon eux, la thèse de l'ennemi de l'intérieur fut la seule raison pour expliquer cet événement. En effet, *Le Matin* parla de « l'attitude douteuse de notre armée », *L'Oeuvre* de « chefs indisciplinés », de la « présence d'émigrés au sein de la marine », « d'un plan des conjurés », tandis que *Le Petit Parisien* était convaincu que

²⁷ Bennedjaï-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *1942 : Toulon se saborde*, France 3, France, 2016.

²⁸ *L'Écho d'Alger*, 3 décembre 1942.

²⁹ *Le Petit Parisien*, 1er décembre 1942.

L'Oeuvre, 28 novembre 1942.

³⁰ *Le Matin*, 28 novembre 1942.

³¹ *Ibid.*

L'Oeuvre, 1er décembre 1942.

Le Petit Parisien, 3 décembre 1942.

« seuls les mauvais Français peuvent se réjouir »³². Cette amertume présente au sein des quotidiens collaborationnistes put même être ressentie comme de la virulence, à en observer *Paris-Soir*, qui accusa « l'observance stupide des ordres » de la part « d'amiraux imbéciles »³³. En définitive, ce fut, pour eux, « l'avenir compromis », selon les mots de Marcel Déat³⁴.

L'affaire de Toulon fut une actualité qui divisa la presse, sur les causes et les conséquences à prêter à cet événement. Au delà du combat engagé pour le monopole de la véracité des informations sur cet épisode, il convient de souligner que cette tragédie dessina une ligne de rupture entre un discours gêné et ambigu de la part de Vichy et de la France Libre, et un discours amer, voire même virulent, pour les quotidiens partisans de la collaboration sans concession avec l'Allemagne. De plus, ces divergences journalistiques permettent de mettre en lumière le caractère complexe des fractures idéologiques qui minèrent la France durant la période de Vichy.

Une France fracturée

Le régime de Vichy, et par extension la France de Vichy, sont des appellations qui tendent à masquer la pluralité des idéologies qui naquirent au sein du territoire métropolitain durant le second conflit mondial. En effet, si le public est conscient, de nos jours, de la diversité des courants de résistance qui se concurrencèrent au sein de la France Libre de De Gaulle, il est néanmoins peu au fait du même constat qui peut être appliqué pour la France des collaborateurs. Dès lors, quelles furent les dissensions au sein de Vichy, et dans quelle mesure ces dernières s'exportèrent lors du retournement d'alliance de Darlan ?

Vichystes contre collaborationnistes

La plupart des futurs détracteurs de Vichy furent, lors des votes des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, très confiants vis-à-vis de la politique qui allait être menée par le nouveau régime. L'exemple de Marcel Déat le souligne. Ce dernier fut approché par Laval

³² *Le Matin*, 1-2 mai 1943.

L'Œuvre, 28 novembre 1942.

Ibid., 1er décembre 1942.

Le Petit Parisien, 1er décembre 1942.

³³ *Paris-Soir*, 19 juillet 1943.

³⁴ *L'Œuvre*, 1er décembre 1942.

en juillet 1940, afin qu'il soutienne le nouveau régime³⁵. Néanmoins, il fut déçu par le peu de motivation que Vichy mettait dans sa collaboration avec l'Allemagne³⁶. Partisan d'un « collaborationnisme », selon ses propres mots, Déat critiqua vertement la politique réaliste faite par Pierre Laval, dont la pierre d'achoppement était de gouverner par compromis avec les Allemands, ce qui enlevait, aux yeux de Déat, toute réelle sincérité dans la démarche³⁷. Ainsi, il fit émerger à Paris, un parti collaborationniste appelé le *Rassemblement national populaire*, parti qui entra en concurrence avec le *Parti populaire français* de Jacques Doriot, premier parti en terme d'adhérents, Jacques Doriot n'hésitant d'ailleurs pas à revêtir l'uniforme de la Wehrmacht et à combattre sur le front de l'Est³⁸. Face à eux, Charles Maurras, directeur du journal et du parti de *L'Action française*, fit le choix de soutenir durant tout le régime le Maréchal Pétain dont il fut l'un des soutiens les plus « indéfectibles »³⁹. Ces fractures idéologiques en France métropolitaine furent voulues et encouragées par l'Allemagne. En effet, l'ambassade d'Allemagne à Paris finança le « pullulement de petits partis et groupes minoritaires fascistes », dans une logique de diviser et de faire du chantage au gouvernement de Vichy, en le menaçant de la création d'un possible contre-gouvernement⁴⁰. À ce propos, pour Déat, Vichy représentait « une fausse capitale », comme il l'indiqua dans *L'Oeuvre* du 1er décembre 1942. Cette observation fut partagée par les autres courants collaborationnistes, essentiellement présents à Paris. Ainsi, Pierre-Antoine Cousteau, frère de Jacques-Yves Cousteau, écrivit dans *Paris-Soir* « qu'il y avait plus de raison à ce que Paris soit la capitale que Vichy »⁴¹. De plus, comme le révèle l'analyse des différents quotidiens lors du sabordage de Toulon, certains journaux furent pro-allemands, et opposés à Vichy, comme *Le Matin*⁴².

Guerre des chefs en Afrique du Nord

La division fut aussi présente au sein de la France Libre, notamment à partir de novembre 1942. En effet, si le rôle de Londres comme centre de la résistance en Europe n'est pas à démentir, il convient de préciser que la France Libre ne fut, au début, qu'une

³⁵ Cointet Jean-Paul, *Marcel Déat : du socialisme au national-socialisme*, Paris, Perrin, 1998, p. 15.

³⁶ Aglan Alya, La France défaite, 1940-1945, *La documentation Française*, novembre/décembre 2017, n° 8120, p. 42.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Dard Olivier, *Charles Maurras : le maître et l'action*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 201.

⁴⁰ Aglan Alya, *op. cit.*, p. 8

⁴¹ *Paris-Soir*, 8 avril 1944.

⁴² Pinsolle Dominique, *Le Matin (1884-1944). Une Presse d'argent et de chantage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 266.

« option », ce qui expliqua la volonté des Britanniques à vouloir renouer le dialogue avec le gouvernement de Vichy⁴³. Par conséquent, dans le cas de la *BBC*, Audrey Bonnéry-Vedel met en évidence qu'il ne s'agissait pas de la voix de la France Libre, mais de celle que le gouvernement de Sa Majesté voulait entendre, restreignant ainsi la liberté de parole au général de Gaulle⁴⁴. Par la suite, « l'option de Gaulle » devint un choix assumé pour les Anglais, qui furent confrontés à la vision divergente du nouvel allié américain. Pour ce dernier, Vichy restait une option, et voyait en de Gaulle, une menace de future dérive dictatoriale du régime. Ainsi, après que le général Giraud, tout juste échappé de la prison allemande de Königstein, refusa de prendre la tête de la France Libre dans une Afrique du Nord libérée, les Américains placèrent l'amiral Darlan, ancien bras droit du Maréchal Pétain, comme dirigeant de la France Libre en Afrique du Nord, d'où ce commentaire ironique de *Paris-Soir* : « De Gaulle détrônera-t-il Darlan en Afrique du Nord ? »⁴⁵. Néanmoins, son assassinat le 24 décembre 1942 fut un point d'orgue des tensions entre Anglais et Américains, ces derniers accusant les Britanniques et les gaullistes de l'avoir fait assassiner⁴⁶. Le général Giraud remplaça Darlan à son poste, les Américains continuant ainsi leur politique d'obstruction au général de Gaulle. Au delà des tensions entre les Alliés, le revirement d'une partie de l'ancien personnel de Vichy posa la question de l'héritage législatif de ce régime⁴⁷. En effet, Darlan et Giraud, sous leurs mandatures, continuèrent à faire appliquer la législation de Vichy sur le sol de l'Afrique du Nord, tandis que de Gaulle y mit fin au début du mois de juin 1943⁴⁸.

Le jugement médiatique de ces deux événements, au premier rang desquels figure Toulon comme révélateur des dissonances au sein des discours collaborateurs et collaborationnistes, fut un témoignage des divergences idéologiques qui existèrent en France durant la Seconde Guerre mondiale. Ayant eu lieu avant même l'établissement du régime de Vichy, Mers-el-Kébir met en lumière que si l'incertitude est grande, au sein des journaux, quant à l'évolution du conflit, les futures lignes éditoriales furent dores et déjà

⁴³ Nouschi Marc, *Petit atlas historique du XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 80.

Bonnéry-Vedel Audrey, « La *BBC* a-t-elle jamais été la voix de la France libre ? », *Le Temps des médias*, février 2008, n° 11, p. 193.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Aglan Alya, *op. cit.*, p. 28.

Paris-Soir, 2 décembre 1942.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*

établies. Véritable « collaboration avant la Collaboration », pour reprendre le titre d'un chapitre de l'ouvrage d'Henri Amouroux, des journaux, comme *Le Matin*, affirmèrent déjà leur position intransigeante face à l'ancien allié, en traitant « d'attentat », l'attaque perpétrée à Oran⁴⁹. Deux ans et demi plus tard, si les lignes se firent sensiblement plus dures, le sabordage de Toulon dévoila aux lecteurs les fractures présentes entre Vichy et les collaborationnistes, quant au rôle qu'avait pu jouer le gouvernement d'alors dans cette action de la marine française. De même, au sein des Alliés, le fait divisa, révélant un peu plus la faiblesse de l'influence du mouvement de la France Libre, mise à mal par le choix des Américains de soutenir des vichystes comme Darlan au poste de dirigeant de la France Libre.

Les différences d'analyse furent très présentes au sein de la presse française. Cependant, l'importance de ces deux événements nécessita l'élaboration, par le politique, d'une mémoire collective qui continua d'évoluer jusqu'à nos jours.

⁴⁹ Amouroux Henri, *op. cit.*, p. 13.

Chapitre 6 – Des mémoires objets d'enjeux politiques

Tandis que le général de Gaulle descendait l'avenue des Champs Élysées en cette journée du 26 août 1944, dans un Paris qui venait juste d'être libéré, il sembla que le temps où le régime de Vichy exerçait son pouvoir sur la France était révolu. « Les textes réglementaires constitutionnels mis en œuvre par [Vichy] sont nuls et non-avenus », indiquait déjà une ordonnance prise par le Gouvernement Provisoire de la République Française le 9 août 1944.

Dès lors, dans cette volonté d'oublier ce régime, quel traitement fut accordé à Mers-el-Kébir et au sabordage de Toulon ?

Afin d'entrevoir une réponse, il convient de revenir sur le rôle que la presse joua dans l'instrumentalisation mémorielle faite par le régime de Vichy de ces deux épisodes, avant de voir l'évolution de la mémoire de ces événements.

Mers-el-Kébir : le désir d'un lieu de mémoire sous Vichy

Dans les trois tomes portant sur *Les Lieux de mémoire* dont il a dirigé la publication, Pierre Nora indique que ces endroits relevaient « d'événements exceptionnels du passé [...] dont la collectivité a choisi d'entretenir le souvenir »¹. Si l'acceptation de ces politiques de mise en lumière du patrimoine immatériel d'un lieu est admise dans la République française, régime démocratique d'aujourd'hui, il convient néanmoins de souligner l'historicité de cette expression, en soulignant les politiques de mise en mémoire prononcées par le régime de Vichy pour l'attaque de Mers-el-Kébir. En effet, si le sabordage de Toulon ne reçut pas d'éclairage particulier sous Vichy, c'est pour son caractère ambivalent qui montra, selon le contexte d'alors, au pire, une résistance à l'occupant allemand, ou, au mieux, la passivité des gouvernants de Vichy.

Le cas de l'attaque près d'Oran fut différent. Par le contexte politique, il fait partie des événements considérés comme des prémices de Vichy, ayant eu une conséquence directe sur l'instauration de ce régime, en renforçant les partisans de l'attribution des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain.

Ainsi, dans quelle mesure la presse, tout comme le gouvernement de Vichy, s'efforcèrent-ils de représenter Mers-el-Kébir comme un lieu de mémoire ?

¹ Nora Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992, 3 vol./.

Féliciter et décorer

En premier lieu, afin de souligner l'importance de l'événement, différents acteurs furent décorés pour leur contribution pendant l'attaque. Dès le 10 juillet 1940, ce furent les P.T.T. de Mers-el-Kébir qui ont été félicitées pour leur « sang froid » à continuer à délivrer les informations en pleine bataille². Le 26 juillet, ce fut le maire de la ville où eut lieu l'attaque, M. Boluix-Basset, qui fut décoré de la Croix de guerre³. Le 8 août, les charpentiers de marine reçurent la Grand-Croix, récompense hautement honorifique puisqu'il s'agit de la dignité la plus élevée de l'ordre de la Légion d'honneur⁴. Par la suite, le quotidien *L'Écho d'Alger* annonça, le 23 octobre, que « 150 héros de Mers-el-Kébir avaient été décorés à Alger ». Un peu moins de deux semaines plus tard, le Maréchal Pétain, en visite à Toulon, décora des marins étant présents lors de l'attaque⁵. Le 27 décembre de la même année, l'amiral Férard décora « une vingtaine de sous-officiers », tandis que le 14 mars 1942, le contre-amiral Barnouin décorait encore l'équipage du *Tarn* pour sa participation dans les secours apportés aux marins pendant le combat⁶. Enfin, un navire, l'avisos *Impétueuse*, eut aussi le droit à recevoir la Croix de guerre pour ses patrouilles faites au devant d'Oran, afin qu'une autre attaque ne se produise pas⁷.

Commémorer les morts

Événement tragique par essence, au regard de son nombre de morts, le drame de la rade d'Oran fut commémoré par le régime de Vichy, et inscrit dans une logique de commémoration mémorielle. Le 14 juillet 1940, rebaptisé « Journée de deuil national et d'hommage aux morts », fut l'occasion d'une cérémonie religieuse au cimetière de Mers-el-Kébir⁸. Le 15 septembre 1940, ce même cimetière reçut une cérémonie donnée par les jeunesses protestantes⁹. Le 13 octobre, ce furent les sociétés provinciales qui rendirent hommage aux marins morts d'Oran¹⁰. Le 1^{er} novembre, pour la Toussaint, une cérémonie eut lieu devant l'emplacement de l'épave de la *Bretagne*¹¹. Le 26 novembre, lors d'un

² *L'Écho d'Alger*, 11 juillet 1940.

³ *L'Action française*, 27 juillet 1940.

⁴ *Ibid.*, 9 août 1940.

⁵ *L'Écho d'Alger*, 5 décembre 1940.

⁶ *Ibid.*, 28 décembre 1940.

Ibid., 15 mars 1942.

⁷ *Ibid.*, 23 décembre 1940.

⁸ *Ibid.*, 15 juillet 1940.

⁹ *Ibid.*, 16 septembre 1940.

¹⁰ *Ibid.*, 14 octobre 1940.

¹¹ *Ibid.*, 3 novembre 1940.

déplacement du Maréchal Pétain dans le Var, le grand pavois du cuirassé *Strasbourg* était présent à côté du portrait du Maréchal¹². Le 5 décembre, lors d'un autre déplacement à Toulon, des fils de mutilés de l'attaque hissèrent le drapeau français¹³. Dans les colonnes de *L'Ouest-Éclair* du 20 janvier 1941, le commandant de la *Bretagne* fut glorifié comme « mort en héros ». Même lorsque la Légion des volontaires français prêta serment au Maréchal, en mars 1941, il y eut la levée des couleurs du « *Dunkerque* mutilé »¹⁴. Le premier anniversaire du drame donna lieu à une nouvelle vague de commémorations. Le 2 juillet 1941, une messe, en l'église Saint Louis de Vichy, organisée par l'amiral Darlan, eut lieu dans la capitale du régime, en présence du Maréchal Pétain¹⁵. Le même jour, une autre messe fut donnée en la cathédrale d'Alger, ainsi qu'en celle de Notre-Dame de Paris, avec la présence de M. de Brinon, représentant du gouvernement français à Paris¹⁶. Le 12 juillet, il y eut un dépôt de gerbes dans la rade d'Oran, le cycle de commémorations du premier anniversaire se terminant par une messe donnée à Versailles¹⁷. Lors de la Toussaint de 1941, les noms des marins disparus à Mers-el-Kébir furent ajoutés au monument aux morts de Vichy¹⁸. À la fin du mois de janvier 1942, le Ministère de la Marine lança l'initiative de l'élaboration d'un monument à Mers-el-Kébir « digne de transmettre aux siècles futurs la grandeur exemplaire de leur sacrifice »¹⁹. De nouveau, le 2 juillet 1942, la date anniversaire de l'attaque fut célébrée « dans la France et l'empire », *Le Matin* prononçant comme injonction à ses lecteurs : « Français ! Souviens-toi ! Il y a deux ans, c'était Mers-el-Kébir »²⁰. Début décembre 1942, une messe en la cathédrale de Cahors fut célébrée en commémoration de l'attaque, tandis que le mois de juillet suivant voyait, de nouveau, son cortège de commémorations, lors du troisième anniversaire des événements d'Oran²¹.

Effectuer des déplacements officiels

¹² *L'Action française*, 27 novembre 1940.

¹³ *Paris-Soir*, 6 décembre 1940.

¹⁴ *L'Écho d'Alger*, 17 mars 1941.

¹⁵ *Ibid.*, 3 juillet 1941.

Rossignol Dominique, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'Utopie Pétain*, Paris, PUF, 1991, p. 306-311

¹⁶ *L'Écho d'Alger*, 4 juillet 1941.

Ibid., 5 juillet 1941.

¹⁷ *Ibid.*, 13 juillet 1941.

Ibid., 31 juillet 1941.

¹⁸ *Ibid.*, 12 novembre 1941.

¹⁹ *Le Petit Parisien*, 23 janvier 1942.

²⁰ *L'Écho d'Alger*, 4 juillet 1942

Le Matin, 3 juillet 1942.

²¹ *L'Action française*, 3 décembre 1942.

Ibid., 7 juillet 1943.

Afin de commémorer avec dignité cet événement, les acteurs les plus en vue du régime firent des déplacements officiels pour rendre hommage aux marins disparus. Dès le 7 août 1940, le gouverneur général en Algérie, l'amiral Abrial, se rendit à Mers-el-Kébir où les musiciens du *Dunkerque* l'accueillirent²². Le 24 septembre de la même année, le grand vizir du Maroc se rendit au cimetière de Mers-el-Kébir²³. Le 15 novembre, le secrétaire à la Défense, le général Weygand, se déplaça en Algérie, et visita le cimetière de la rade où avait eu lieu l'attaque²⁴. Le 5 décembre 1940, Pétain, alors en déplacement à Toulon, monta à bord du cuirassé *Strasbourg*, où il put observer « les traces du guet-apens »²⁵. Le 10 octobre 1941, les visites prirent une tournure éducative, avec l'arrivée de soixante-dix lycéens de Zone occupée à Mers-el-Kébir, dans le cadre d'un voyage organisé par le régime²⁶. Le 22 du même mois, ce fut le général Huntziger qui rendit hommage aux marins, lors de son passage au cimetière de Mers-el-Kébir, suivi quelques jours plus tard, par l'amiral Gensoul, le 1^{er} novembre 1941, dans le cadre des fêtes de la Toussaint²⁷. Le 13 mars 1942, le Maréchal, accompagné de l'amiral Darlan, visita le cuirassé *Dunkerque* à Toulon, et écrivit dans le *Livre de bord* : « la visite du *Dunkerque* est impressionnante par les souvenirs qu'elle évoque », avant que les marins lui remettent un éclat d'obus, ainsi qu'une maquette du cuirassé²⁸. Le 24 mars 1942, ce fut au tour du général Juin de rendre hommage dans le cimetière de Mers-el-Kébir aux marins tués, suivi par l'amiral Auphan, le 17 juin²⁹. Le 3 octobre de la même année, ce furent de nouveau des jeunes issus du Service civique qui visitèrent le cimetière lors d'un voyage³⁰. Enfin, peu avant son ralliement aux Alliés, l'amiral Darlan passa aussi par ce lieu de souvenir, le 27 octobre 1942³¹.

Mettre en récit

En dernier lieu, afin de perpétuer la mémoire de cet événement, les récits comme les témoignages, les films, ainsi que les images furent mis à profit afin d'ancrer l'épisode

²² *Ibid.*, 8 août 1940.

²³ *Paris-Soir*, 25 septembre 1940.

²⁴ *L'Écho d'Alger*, 15 novembre 1940.

²⁵ *L'Action française*, 6 décembre 1940.

²⁶ *Le Journal*, 11 octobre 1941.

²⁷ *L'Écho d'Alger*, 23 octobre 1941.

Ibid., 2 novembre 1941.

²⁸ *La Croix*, 14 mars 1942.

²⁹ *L'Écho d'Alger*, 25 mars 1942.

Ibid., 18 juin 1942.

³⁰ *L'Écho d'Alger*, 4 octobre 1942.

³¹ *Ibid.*, 28 octobre 1942.

dans les esprits. Le lecteur apprend par les journaux que, dès la fin du mois de juillet 1940, un film de type documentaire était en réalisation, avec pour thème l'attaque de Mers-el-Kébir³². Le 10 août 1940, un premier témoignage fut présenté dans les colonnes du *Matin*. Le 15 août 1940, le numéro de *L'Illustration* fut consacré à l'attaque, avec de nombreuses photos. Le 23 octobre 1940, le musée Franchet d'Esperey proposa une exposition de photographies sur Mers-el-Kébir, suivie par une annonce dans le journal *L'Écho d'Alger* du 28 octobre pour l'achat chez *Moris* des photos de l'attaque³³. Le 3 novembre 1940, lors de la réouverture du cinéma de Vichy, le film documentaire sur Mers-el-Kébir fut projeté en présence du Maréchal Pétain³⁴. Le 10 novembre, un acteur du drame, officier à bord du *Bretagne*, fit son témoignage dans les colonnes de *L'Action française*. Le 17 novembre, ce fut de nouveau au tour du *Matin*, de recueillir l'interview d'un rescapé. En parallèle à ces récits, le documentaire fut projeté dans de nombreuses salles comme l'*Olympia*, le *Trianon*, l'*Alcazar*, l'*Empire*, le *Royal*, ou encore le *Splendid*, tout au long de la deuxième quinzaine de novembre, ainsi que durant le mois de décembre 1940³⁵. Aussi, le 4 juin 1941, les légionnaires français étaient invités à voir le film dans la salle *Coméa*, tandis que « la population est priée d'y assister » lors de la séance du 15 juin 1941³⁶. Enfin, lors du premier anniversaire de l'attaque, un « pèlerinage » fut organisé à Mers-el-Kébir, donnant à ce lieu une dimension quasi religieuse³⁷.

Mers-el-Kébir, Toulon : deux faits, deux approches mémorielles

L'instrumentalisation du drame de Mers-el-Kébir, telle qu'elle apparaît retranscrite dans la presse, eut pour objectif de rendre importante, intemporelle, solennelle et enfin vivace la mémoire de cette attaque. Il s'agissait aussi d'entretenir un sentiment anglophobe, afin de contrer les mouvements de sympathie envers de Gaulle. Selon la biographie consacrée à l'amiral Darlan par Bernard Costagliola, ce dernier serait l'architecte de cette entreprise mémorielle³⁸. En effet, « soucieux de la mémoire », il fit publier des albums photo montrant la rade d'Oran et les navires français³⁹. De plus, il fit en sorte que tout officiel se rendant en Afrique du Nord devait déposer une gerbe au cimetière

³² *Le Matin*, 31 juillet 1940.

³³ *L'Écho d'Alger*, 24 octobre 1940.

³⁴ *Ibid.*, 4 novembre 1940.

³⁵ *Ibid.*, 17 novembre 1940 - 29 décembre 1940.

³⁶ *Ibid.*, 5 juin 1941.

Ibid., 15 juin 1941.

³⁷ *Paris-Soir*, 4 juillet 1941.

³⁸ Costagliola Bernard, *Darlan : La Collaboration à tout prix*, Paris, CNRS, 2015, p. 70.

³⁹ *Ibid.*

de Mers-el-Kébir⁴⁰. Si Vichy ne recourut pas à ces méthodes afin de souligner l'importance du sabordage de Toulon, la France Libre, quant à elle, le fit. Ainsi, il est intéressant de retrouver, à travers la presse, les mêmes leviers de mise en valeur mémorielle de l'événement. Tout d'abord, la remise de décorations, avec celle faite aux sous-marinières qui s'étaient enfuis de Toulon, et qui reçurent, de la part de l'amiral Darlan, la Croix de guerre le 20 décembre 1942⁴¹. De plus, le recueillement fut de mise, avec un service religieux à Londres, et un hommage rendu aux marins de Toulon, les 30 novembre et 8 décembre 1942⁴². Le 11 décembre, une messe fut organisée en l'église du Sacré Coeur de Rabat⁴³. Pour le premier anniversaire du sabordage, M. Jacquimot, commissaire à la Marine, rendit un hommage à la mémoire de cet événement, suivi, le lendemain, par un autre hommage rendu à Washington⁴⁴. Enfin, la mise en récit de cet épisode marquant put se retrouver à travers l'album photographique intitulé *L'héroïque sabordage*, publié le 23 avril 1945⁴⁵.

Ce premier état de fait fut la conséquence de la période politique troublée que vivait la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Une fois le GPRF installé, la mémoire de ces deux événements se transforma avec la nécessité de faire oublier la période de Vichy.

L'évolution des politiques mémorielles durant la période de la Libération

Les nouvelles orientations mémorielles du GPRF visèrent à la promotion du sabordage de Toulon, tout en délaissant Mers-el-Kébir, et en imposant le silence à la marine.

Faire oublier la marine de Vichy

Dans le quotidien *L'Ouest-Éclair* du 17 juillet 1943, cherchant sans nul doute à provoquer l'indignation du lecteur, une mention fut faite de l'interdiction d'honorer le troisième anniversaire du drame de Mers-el-Kébir dans l'Afrique du Nord, alors sous

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *L'Écho d'Alger*, 21 décembre 1942.

⁴² *Ibid.*, 1er décembre 1942.

Ibid., 9 décembre 1942.

⁴³ *Ibid.*, 12 décembre 1942.

⁴⁴ *Ibid.*, 27 novembre 1943.

Ibid., 28 novembre 1943.

⁴⁵ Jutel René, *L'Héroïque sabordage de la flotte française. Toulon 27 novembre 1942*, Paris, Ile de France, 1945.

contrôle allié. Cette volonté de restreindre la mémoire de l'attaque, mémoire portée par Vichy, s'inscrit dans l'objectif du général de Gaulle d'homogénéiser et de pacifier la mémoire française liée au second conflit mondial. Cet élan se retrouva lors de la Libération, puisque la marine fut écartée des corps d'armée ayant aidé à la libération du sol métropolitain, et que, longtemps, les marins ayant servi sous Vichy ne furent pas considérés comme d'anciens combattants⁴⁶.

Quant aux amiraux qui furent proches du gouvernement de Vichy, ils furent, dans un premier temps, sévèrement condamnés. En 1947, la Haute Cour de justice prononça la peine de mort à l'encontre de l'amiral de Laborde, ancien commandant du camp retranché de Toulon⁴⁷. De plus, les amiraux Auphan, Marquis, et Le Luc furent condamnés respectivement à des travaux forcés à perpétuité, et à cinq et deux ans d'emprisonnement⁴⁸. Cependant, ils finirent par être tous amnistiés⁴⁹.

Mais si la majorité des amiraux proches de Vichy dut comparaître devant la Cour de justice, un, en particulier, ne fut pas présent, et pour cause, il était mort, assassiné le 24 décembre 1942 : il s'agissait de l'amiral de la flotte François Darlan⁵⁰. Cette absence de jugement à titre posthume est d'autant plus grave que Darlan est considéré comme « l'un des pires collaborateurs », selon l'expression de la série documentaire *Apocalypse Deuxième Guerre mondiale*⁵¹. Aux procès de Pétain, Laval et Benoist-Méchin, l'ombre de l'amiral de la flotte fut présente. En effet, de par son absence, les responsabilités qu'il portait dans le déroulement de la politique vichyste furent imputées aux trois autres accusés⁵². Durant le procès Pétain, le procureur Mornet exclua toute initiative personnelle de la part de Darlan dans la politique de rapprochement militaire avec l'Allemagne, jugeant que Pétain en était l'instigateur⁵³. De même, pour Pierre Laval, qui fut accusé d'avoir, à lui seul, soutenu la politique de collaboration avec l'Allemagne durant toute la période du

⁴⁶ Bennedjaï-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *1942 : Toulon se saborde*, France 3, France, 2016.

Coutau-Begarie, Hervé, Huan Claude, *Mers el-Kébir (1940) – La Rupture franco-britannique*, Paris, Économica, 1994, p. 2.

⁴⁷ Bennedjaï-Zou Adila (réal.) et Talczewski Christophe (réal.), *op. cit.*

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Costagliola Bernard, *Darlan : La Collaboration à tout prix*, Paris, CNRS, 2015, p. 243.

⁵¹ Clarke Isabelle (réal.) et Costelle Daniel (réal.), *Apocalypse : La 2^{ème} Guerre mondiale*, France 2, France, 2009.

⁵² Costagliola Bernard, *op. cit.*, p. 271.

⁵³ *Ibid.*

régime⁵⁴. Enfin, le procès de Benoist-Méchin, ancien bras-droit de l'amiral Darlan, fut l'occasion de lui faire porter les responsabilités de son supérieur⁵⁵. S'il apparaît que les fautes de l'amiral furent imputées aux autres personnalités du régime, son cas fit l'objet d'un procès imaginé par l'historien de la résistance Henri Michel en 1945, du fait de la nécessité de condamner les collaborateurs⁵⁶. Darlan serait donc accusé de collaboration, trahison et intelligence avec l'ennemi, mais l'historien Bernard Costagliola démontre néanmoins que la peine requise n'aurait certainement pas été la même que pour Pétain ou Laval⁵⁷. Selon sa biographie sur François Darlan, la complexité du procès aurait résidé dans le « double visage » de l'amiral⁵⁸. En effet, il est acquis qu'il fut à l'initiative du rapprochement militaire franco-allemand mais, en même temps, que son revirement en novembre 1942 fut « inestimable », selon le mot de l'historien, pour la cause alliée⁵⁹. Dès lors, les deux événements que furent l'attaque anglaise et le sabordage peuvent être considérés comme deux dates clés du parcours politique et militaire de l'amiral de la flotte : l'une comme symbole de son engagement dans la collaboration, et l'autre marquant la fin du pouvoir qu'il avait acquis sous le régime de Vichy.

Tandis que la marine de Vichy et, avec elle, l'événement de Mers-el-Kébir qui avait contribué à l'ancrer dans le régime collaborateur, étaient mis sous silence et oubliés dans la mémoire telle que voulue par les politiques de la Libération, le sabordage de Toulon, quant à lui, fut mis en lumière, dans la tentative d'accorder à la marine française une part de résistance et d'héroïsme.

La revanche du sabordage

Délaissée sous Vichy, la mémoire du sabordage renaît avec l'impérieuse obligation de faire de la nouvelle marine, une héritière d'un corps qui oeuvra pour la libération de la France.

Déjà le 23 avril 1945, alors que la capitulation allemande n'était pas encore à l'ordre du jour, un recueil de photographies fut publié sous le titre *L'héroïque sabordage*

⁵⁴ *Ibid.*, p. 172.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 273.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 274.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 275.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*

*de la flotte française*⁶⁰. Rien que par son intitulé, la dimension héroïque de la marine fut l'objet de ce livre, dont les premières lignes débutent par les mots « Honneur et patrie », afin de souligner la reconnaissance que la patrie doit avoir envers sa marine⁶¹.

Écrite à Moscou en 1943 par l'intellectuel communiste Jean-Richard Bloch, une pièce de théâtre, intitulée *Toulon*, eut pour sujet le sabordage⁶². Cette dernière fut jouée à Alger dès 1944, et fut diffusée plusieurs fois à la radio⁶³. Enfin, le magazine *Regards* indiqua que la pièce fut jouée à l'Odéon, le soir du 8 décembre 1945⁶⁴. Les commentateurs et critiques indiquèrent qu'il s'agissait « d'un drame psychologique à la hauteur du drame mondial », reprenant l'idée d'un événement déclencheur du tournant opéré dans la Seconde Guerre mondiale entre 1942 et 1943⁶⁵. De plus, ils parlèrent qu'« au rythme des explosions du *Strasbourg*, tout le Midi se réveilla », avant d'ajouter « c'est une nouvelle légende de notre temps »⁶⁶. Ces aspects furent dans la lignée des commentaires de *L'Écho d'Alger* à l'époque de l'événement, mettant en avant le réveil patriotique français, et l'importance de cet épisode à ne pas oublier⁶⁷.

Juridiquement, la nature du sabordage fut conclue par l'arrêté de jurisprudence du Conseil d'État du 17 juillet 1950, dans lequel il fut précisé que « les dommages en résultant [sous entendu le sabordage] sont la conséquence d'opération de guerre »⁶⁸. Ainsi, ce fait est considéré comme une opération de guerre, alors qu'il eut lieu sur un territoire, certes occupé, mais dont les représentants avaient conclu un armistice avec le gouvernement allemand⁶⁹.

D'un point de vue de l'histoire officielle considérée comme le discours voulant être diffusé par l'État, les amiraux collaborateurs furent mis de côté à la faveur de la figure du commandant Jean Lherminier. Véritable « légende » pour le nouveau gouvernement, il fut parmi les commandants de sous-marins qui rallièrent Alger, après avoir refusé le

⁶⁰ Jutel René, *L'Héroïque sabordage de la flotte française. Toulon-27 novembre 1942*, Paris, Ile de France, 1945.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² « Toulon », *Regards*, 30 novembre 1945.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Conseil d'État, *Jurisprudence du Conseil d'État et du Tribunal des conflits, Table vicennale (1935-1954)*, Paris, Imprimeries nationales, 1957.

⁶⁹ *Ibid.*

sabordage à Toulon⁷⁰. Par la suite, son sous-marin, le *Casabianca*, transporta les troupes de choc dans le cadre de l'invasion de la Corse en 1943. Blessé aux deux jambes, il fut décoré par le général de Gaulle et devint une figure populaire avec le film de Georges Péclet, *Casabianca*, dans lequel le comédien Jean Vilar joua son rôle. Enfin, il fut décliné en vignette éducative dans le cadre de la promotion d'un fromage pour les enfants.

La mémoire de Toulon fut favorisée après la guerre, contrairement à celle de Mers-el-Kébir. Cependant, les mémoires de ces deux faits restent, encore aujourd'hui, conflictuelles et imparfaites.

De nos jours, un manque de « sérénité mémorielle »

Dans le cadre de la mémoire du second conflit mondial, s'est opéré un nouveau basculement entre l'attaque et le sabordage. En effet, si la tragédie d'Oran est connue, le sabordage de Toulon est devenu anecdotique.

Un besoin de mémoire pour Mers-el-Kébir

Le besoin de reconnaissance, notamment pour les victimes de l'attaque, trouva dans un premier temps, comme structure d'accueil et de support, le *Comité de secours aux victimes des bombardements de Mers-el-Kébir*, comme cité dans *L'Écho d'Alger* du 5 août 1940. Par la suite, ce fut l'*Amicale des marins anciens combattants et anciens marins d'Alger* qui fut chargée de représenter les familles lors des cérémonies sous le régime de Vichy, l'association devenant l'*Amicale des marins anciens combattants*, en juillet 1941⁷¹.

De nos jours, au moins deux associations représentent les victimes : l'*Association des Anciens Marins et des Familles des Victimes de Mers-el-Kébir et Mers-el-Kébir 1940 : n'oublions pas*. Néanmoins, la première est l'association la plus importante, fondée le 14 septembre 1984. Cette dernière, disposant d'une visibilité sur Internet, est présidée par un conseil d'administration dirigé par Hervé Grall, fils d'un marin mort à bord du *Dunkerque* lors de l'attaque⁷². Afin de pouvoir adhérer, les membres doivent pouvoir prouver leur

⁷⁰ Jeanneney Jean-Noël, *Concordance des temps : Sous-marins : l'imaginaire des profondeurs*. [enregistrement audio] [en ligne]. Diffusée en septembre 2017, France Culture. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/concordance-des-temps/sous-marins-limaginaire-des-profondeurs>. (Consulté le 16 mars 2018).

⁷¹ *L'Écho d'Alger*, 26 juin 1941.
Ibid., 15 juillet 1941.

⁷² Site web officiel de l'Association des Anciens Marins et des Familles des Victimes de Mers-el-Kébir (Président : Hervé Grall).

appartenance familiale à une victime de la tragédie⁷³. Le premier élément visible du site est sa bannière (figure 14), présentant un marin en colère, et ayant pour arrière-plan le cuirassé *Bretagne*, principale perte du combat, duquel est issue la majorité des victimes⁷⁴.



Figure 14 - Bannière du site de l'Association des Anciens Marins et des Familles des Victimes de Mers-el-Kébir

http://www.ledrame-merselkebir.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=85&Itemid=45

De plus, une citation est mise en exergue du site, dans laquelle le visiteur peut lire « alors comment et pourquoi d'autres [...] n'ont-ils pas compris que la flotte française appartenait à la France »⁷⁵. Cette dernière démontre l'état, encore aujourd'hui, d'incompréhension des causes qui ont mené à ce drame. De plus, même si elle n'invite pas à la vengeance, la posture contrariée du marin laisse penser à une certaine rancœur envers les pouvoirs publics qui ne communiquent pas assez sur cet événement, en témoigne l'accroche de l'historien Hervé Coutau-Bégarie dans son ouvrage portant sur *Mers-el-Kébir*⁷⁶. Ainsi, l'auteur relate que le 3 juillet 1990, pour le cinquantième anniversaire du drame, une cérémonie fut annoncée à l'initiative des Britanniques⁷⁷. Cette dernière eut lieu au cimetière militaire de Brokwood, tandis que l'émission d'un timbre français fut, au même moment, interdit⁷⁸. Cette difficulté en France à parler de cet épisode, en dépit d'un devoir d'oubli demandé par le politique, est lié au fait que le principal protagoniste de cet événement, la marine, se refuse à en parler. Pour reprendre les termes d'Odile Girardin-Thibeaud, il y a « une stratégie de l'omission valant mémoire » au sein de ce corps d'armée⁷⁹. De manière plus précise, la « Royale » évoque peu le drame de 1940 et se tient à « une démarche allusive » vis-à-vis des événements de Toulon⁸⁰. Dès lors, au sein d'une mémoire collective réductrice face à ces deux faits, les épisodes de 1940 et 1942 sont intégrés à la mémoire nationale sans prendre en compte le contexte.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ Coutau-Bégarie, Hervé, Huan Claude, *op. cit.*, p. 1.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ Girardin-Thibeaud Odile, *Les Amiraux de Vichy*, Paris, Nouveau Monde, 2016, p. 390.

⁸⁰ *Ibid.*

De timides commémorations

Alors que le sabordage de Toulon fit l'objet d'un documentaire sur France 3 en 2016, rediffusé en novembre 2017, les 75 ans de Mers-el-Kébir, en 2015, furent le sujet d'un reportage pendant le journal télévisé de la chaîne nationale *France 2* à 20h⁸¹. Dans ce reportage, un effort est accordé à la prise en compte du contexte, notamment de la signature de l'armistice, mais il tombe, néanmoins, dans plusieurs travers déjà présents dans la presse contemporaine de l'événement⁸². Le document s'ouvre avec la phrase « plus de 1320 marins qui ne faisaient que leur devoir l'ont payé de leur vie » qui souligne, de nouveau, le caractère injuste de l'attaque, même s'il est à souligner que « les Français tergiversent », comme éléments de compréhension du drame⁸³. De plus, il mentionne l'utilisation faite de cet événement comme étant exclusivement réalisée par « la propagande nazie », vision réductrice au vu du rôle de la presse française dans sa diffusion⁸⁴. Enfin, en développant les conséquences de cette attaque pour la marine et pour le général de Gaulle, le reportage reste dans une vision franco-centrée, qui ne prend pas du tout en compte celle de la Grande-Bretagne⁸⁵.

Néanmoins, il semble, qu'en définitive, le gouvernement français débute un réexamen de la mémoire de cet événement. En effet, toujours dans le cadre des commémorations du 75e anniversaire de ce désastre, une cérémonie eut lieu en Bretagne en présence du secrétaire d'état français aux Anciens Combattants, représentant le ministre de la Défense, et de l'attaché naval britannique, représentant l'ambassadeur de Grande Bretagne en France⁸⁶.

La mémoire de ces deux événements peut s'exprimer, sur le long terme, comme une source de tension mémorielle. Diffusée par le régime de Vichy, la mémoire de Mers-el-Kébir fut ostracisée puis oubliée après la Libération au profit du sabordage de Toulon. Néanmoins, les causes floues, ainsi que l'instrumentalisation par l'État français, de l'épisode de Toulon ne permirent pas à la mémoire de l'attaque d'Oran de se pacifier. Accusant le gouvernement français d'être délaissées, les associations des victimes de Mers-el-Kébir militent et œuvrent pour un retour de la mémoire de l'attaque, retour

⁸¹ Wolfrohm Daniel, *La Sanglante bataille de Mers-el-Kébir*, France 2, France, 2015.

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Site web officiel de l'Association des Anciens Marins et des Familles des Victimes de Mers-el-Kébir (Président : Hervé Grall).

vraisemblablement amorcé lors du 75^e anniversaire du drame. Néanmoins, il semble que cela soit par respect envers les morts, ainsi que par le processus de reconnaissance des responsabilités du gouvernement français sur son rôle durant la Seconde Guerre mondiale, que la mémoire de Mers-el-Kébir refait surface. Si le 75^e anniversaire marqua la réintégration de cet événement, il faut chercher ses prémices entre les années 2000 et 2005. En effet, l'année 1995 n'eut aucune commémoration pour le 55^e anniversaire de la bataille, alors que l'année 2000 marqua le retour d'Algérie de la dépouille d'un marin inconnu mort lors de l'attaque. De plus, l'année 2005 vit la commémoration en France de l'épisode, en présence d'un attaché naval français.

À travers ces nouvelles reconnaissances, le processus du souvenir opéra un nouveau mouvement de balancier, puisqu'à la mémoire de Toulon se substitua le retour mémoriel de l'attaque en 1940 de la flotte française.

Étudiés de manière conjointe ou séparée, ces deux faits, tels qu'ils furent relayés par les journaux français de l'époque, sont révélateurs des lignes de force qui caractérisent la période de Vichy. L'illégitimité du gouvernement, puisque les deux épisodes eurent, pour conséquence, une vague d'anglophobie virulente émanant de la presse et instrumentalisée par le régime, alors qu'il apparaît que le lectorat fut hermétique à cette campagne d'acharnement contre l'ancien allié. De plus, ces événements démontrent un système politique basé sur des illusions, comme la neutralité et l'indépendance de la France. En effet, Mers-el-Kébir entama le premier principe, quand Toulon fut le résultat de l'absence du second. Mais si Vichy ne fut pas neutre, l'armistice qui le porta au pouvoir contribua au déclin français, au sein des grandes puissances d'alors. Ainsi, malgré le fort retentissement en France de ces deux événements, leur portée, au sein d'un conflit s'étant étendu au monde entier, fut limitée, que cela soit pour les Alliés ou pour l'Axe. Néanmoins, leur importance, à l'échelle du pays, est à souligner, car elle traduit les fractures idéologiques qui traversèrent les France de cette époque. Parallèlement à la médiatisation de Mers-el-Kébir et de Toulon, le politique chercha à les inscrire tour à tour dans la mémoire collective, décrivant, au fil du temps, un mouvement de balancier des stratégies mémorielles.

Conclusion

Le génie de la France permit à son peuple de bien comprendre toute la signification de Mers-el-Kébir et, au sein même de son agonie, de trouver dans ce surcroît d'épreuve et d'amertume un renouveau d'espoir et de force.

Winston Churchill, *Mémoires de guerre*, Paris, Tallandier, 2013, vol. 2/, p. 355.

La position de la marine et de la presse françaises, ainsi que le traitement médiatique de Mers-el-Kébir et du sabordage de la flotte à Toulon relevèrent d'une compromission avec Vichy dans la mesure où ces acteurs abandonnèrent leur liberté afin d'obtenir plus de pouvoir de ce nouveau gouvernement, dans le cadre de l'instrumentalisation de la population française, au mépris de leur devoir de réserve et d'objectivité, dans le cas de la presse, et du code de l'honneur pour la marine. Dès lors, leurs responsabilités furent importantes dans la légitimation du régime de Vichy, responsabilité accrue dans le cas de la marine puisque cette dernière joua un rôle politique avéré. Si Mers-el-Kébir représenta un formidable vecteur d'accentuation de l'anglophobie pour la presse, Toulon, par sa complexité et la menace qu'il faisait peser sur Vichy, ne reçut qu'une couverture médiatique très limitée, le peu d'articles dénotant une censure importante.

Dans les deux cas, les événements permirent d'amoindrir tant l'ennemi de l'intérieur (les partisans du général de Gaulle), que celui de l'extérieur (« l'anglo-saxon ») et de réaffirmer la loyauté supposée de la population française envers le gouvernement du Maréchal Pétain ; ils eurent cependant peu d'impact sur le déroulement global de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, les principaux acteurs du conflit soulignèrent l'importance de ces deux épisodes, du fait de la position stratégique de la France dans le conflit en cours. De plus, les discours médiatiques relatifs à ces deux faits sont intéressants, non pas pour les faits en eux-mêmes, mais pour ce qu'ils disent de la société française de cette époque, plongée entre les volontés vichystes paradoxales d'indépendance et de collaboration, et les fractures idéologiques.

À l'aune du chapitre préliminaire, les deux faits purent être explicités. Après des négociations anglo-françaises infructueuses, la Force H anglaise se résolut à ouvrir le feu

sur la flotte française, alors au mouillage dans la rade de Mers-el-Kébir. Cette attaque, qui ne dura que quelques minutes, fut intense et meurtrière, en cela qu'elle coûta la vie à 1295 marins qui, pour la plupart, furent pris au piège à bord du cuirassé *Le Bretagne*. Malgré le caractère évident, amplement souligné par les médias, d'acte d'agression, cet épisode reçut, de la part du gouvernement du Maréchal Pétain, une réponse plus que modérée, car il traita cet acte comme étant « inamical », évitant à la France de se retrouver en guerre contre l'Angleterre. Dans la presse, le lecteur put trouver la plupart des informations concernant ce drame, même s'il faut remarquer que les origines de l'opération *Catapult*, ainsi que les conditions de négociation devant Mers-el-Kébir, furent peu relayées, contribuant à l'ancrage de l'idée manichéenne d'une Angleterre néfaste face à une France jugée vertueuse. Un peu plus de deux ans et demi plus tard, à la suite de l'occupation de la Zone Libre par les Allemands, ces derniers avaient laissé, comme ultime territoire souverain à Vichy, le « camp retranché » de Toulon, avec, en son sein, la flotte française. Cependant, l'invasion programmée de ce port, du fait, selon l'argumentaire allemand, des multiples trahisons de l'armée de Vichy, à commencer par celle de l'amiral Darlan, mit Vichy devant ses responsabilités, et souligna la dimension opportuniste de son personnel politique, partagé entre ceux confiants en la victoire de l'Axe, et ceux pensant que la victoire était passée du côté allié. Figé par ses impératifs de conserver une collaboration avec l'Allemagne, tout en maintenant l'illusion d'une neutralité, le régime de Vichy ne parvint pas à transmettre ses ordres à temps, qui s'avéraient être de livrer la flotte à Hitler. Néanmoins, l'incertitude régnant à Toulon transféra la prise de décision aux militaires, qui choisirent de saborder la quatrième flotte du monde. Les ressorts de cette affaire furent, semble-t-il, perçus par Vichy, comme une menace pour son avenir, d'où une politique de censure très prononcée des journaux, et une faible couverture médiatique. Ainsi, la presse ne fit que reprendre les instructions du régime, et ne donna à lire que les lendemains de cet épisode, plutôt que son déroulé et ses origines.

Afin de mettre en lumière ces deux situations paradoxales, le mémoire s'est astreint à présenter les acteurs de ces épisodes médiatiques : la marine, comme le sujet des articles, et la presse, comme étant l'objet concerné par ce mémoire. La marine nationale était, lors de l'Armistice, l'arme la plus glorieuse et la plus puissante de la IIIe République agonisante. Bâtie sur un programme ambitieux porté par une certaine stabilité des pouvoirs politiques au sein du ministère de la Marine, la flotte se trouva être la quatrième du monde, en terme de tonnage, avec des navires assurant la vitrine de sa renommée, tels que les deux

cuirassés *Dunkerque* et *Strasbourg*, ainsi que le moderne *Richelieu*. Seule arme ne se trouvant pas abandonnée à l'ennemi en juin 1940, la stature de cette marine en était, de ce fait, à son paroxysme de gloire, même si elle avait peu combattu. Néanmoins, son promoteur, qui se trouva être l'amiral Darlan, fit le choix de la monnayer parmi les atouts que portait en gage la France, lors de la conclusion de l'armistice. Dès lors que l'amiral de la flotte atteignit enfin le poste, qu'il convoitait tant, de ministre de la Marine, le régime de Vichy se caractérisa par une prégnance d'officiers de marine dont les valeurs inculquées par leur milieu, leur école et leur arme étaient proches de celles de Vichy. Mais leur accession à des postes de responsabilité, fut aussi le résultat de leur opportunisme. Cependant, cet immobilisme coûta, paradoxalement, la destruction quasi intégrale de la flotte, ainsi que la perte, durant plusieurs années après la guerre, de son honneur. Portée comme étant le bras armé de Vichy, la marine supporta une image de compromission avec un régime collaborateur, tandis que sur le plan militaire, elle ne ressortit du conflit avec presque aucun navire de surface.

Concernant la presse, si les années 1930 furent glorieuses pour la marine, elles furent synonymes de crise pour le milieu journalistique. Face à un marché de l'information de plus en plus soumis à la concurrence, la presse fit face à une crise d'identité, de confiance, ainsi qu'économique. Mis à mal par la Grande Guerre, les titres subirent une défiance de la part de leur lectorat, ce qui fit chuter les ventes. Dans l'expectative d'un renouveau du modèle journalistique, des titres naquirent néanmoins durant cette période, et notamment *Paris-Soir*, qui devint, par sa modernité, le quotidien le plus lu des Français, damant le pion aux anciens Quatre Grands. Mais ce faible élan de renouveau fut stoppé par la déclaration de guerre, qui fit intervenir, de nouveau, les instruments de censure qui limitèrent la presse à un simple organe de retransmission de la parole gouvernementale. Cependant, la faillite de la III^e République, régime dans lequel la plupart des titres étaient nés, ne les empêcha pas de se mettre au service de Vichy, mais aussi de l'occupant allemand. À l'image du *Matin*, des journaux changèrent leur ligne éditoriale, devenant pro-allemands, par simple attrait du gain, porté dans cet exemple par le très opportuniste Bunau-Varilla. Du reste, la presse repliée en Zone Libre pensa qu'en acceptant la censure de Vichy, qui s'inscrivait dans la continuité de celle du régime précédent, elle préserverait son indépendance. Cependant, l'impossible souveraineté de Vichy, qui éclata au grand jour lors de l'invasion de la Zone Libre, convainquit certains journaux, à l'image du *Temps*, qu'ils s'étaient fourvoyés, ces derniers choisissant de se saborder plutôt que de continuer à

paraître. Par la suite, le musellement des médias se montra total, que cela soit chez les pro-allemands ou les vichystes, avec, cependant, une indéniable réussite pour la Zone occupée, tandis que les journaux de l'ancienne Zone Libre continuaient à contourner certaines clauses de la censure. Dans les deux cas qui intéressent ce mémoire, des observations divergentes purent être faites sur la quantité d'articles produits en réaction aux deux événements. Ainsi, la surabondance d'articles produits sur Mers-el-Kébir, dénote d'une volonté de ne pas oublier cet épisode, et de l'inscrire comme étant d'importance pour chaque Français, introduisant l'idée d'un avant et d'un après. Concernant Toulon, la faible documentation liée à ce sabotage trahit l'empressement du pouvoir à minimiser ce fait et à le dissimuler, tout en tendant à le faire oublier au plus vite.

Malgré des itinéraires diamétralement opposés, marine et organes de presse se retrouvèrent associés à Vichy comme étant des moyens de légitimation de ce régime. Rôle accepté et même voulu chez les deux acteurs, par pur opportunisme, il leur en coûta la fin de l'une de leur période de gloire, qui les avait vus devenir de puissants outils : la presse dite « d'avant-guerre », avec son âge d'or au début du XXe siècle, ainsi que la marine dite « de Darlan », l'une des plus belles marines que la France ait jamais eue.

En entrant, par la suite, dans le vif de l'analyse des articles publiés, un premier thème apparut, de manière récurrente, dans la presse, suite aux événements de Mers-el-Kébir : l'anglophobie. Tirant parti des imbroglios autour de l'article 8 de la Convention d'armistice qui réglait le cas de la marine sous Vichy, les journaux accusèrent la Grande-Bretagne d'avoir attaqué un pays désormais neutre, qui plus est, un ancien allié. Cependant, l'attaque permit de justifier *a posteriori* les compromissions du gouvernement Pétain avec les Allemands, du fait que, selon ces derniers, il fallait introduire un dialogue équilibré avec l'ancien ennemi, ce qui nécessitait un dialogue bien moins intense avec l'Angleterre. Bien moins certes, mais ce dialogue prit surtout la forme d'une virulence antibritannique, avec la relance de l'imaginaire anglophobe. Dès lors, furent convoqués les grands noms et les grands lieux de cette histoire où les Français avaient eu à subir la malveillance britannique. Aussi, malgré les efforts déployés par la presse, usant des clichés, et des stéréotypes à l'extrême, tels que « l'Anglais accro au whisky », ils reçurent de la part de leur lectorat une fin de non-recevoir. En effet, la population, durant toute la période de la Seconde Guerre mondiale, ne fut jamais anglophobe, les recrutements au sein de la SS se faisant par conviction anti-communiste. Dès lors, malgré un attachement certain, dans un premier temps, de la plupart des Français envers le régime que portait

Pétain, du fait notamment de la figure du Maréchal, les Français furent indifférents aux campagnes médiatiques faites à l'encontre de l'ancien allié, ou à celles exhortant à la traque de l'ennemi intérieur. La préoccupation majeure de la plupart des Français de cette époque était tournée vers le souci constant de survivre, en dépit des restrictions sévères imposées par l'occupant.

Au delà du ressentiment en France, il convient de relativiser l'effet médiatique de ces événements, en les intégrant dans la trame plus générale de la Deuxième Guerre mondiale. Il apparaît donc, de façon dépassionnée, que ces faits sont mineurs d'un point de vue de la guerre mondiale qui se joue alors. Pour Mers-el-Kébir, le risque de voir la France entrer en guerre contre l'Angleterre se dissipa du fait de la retenue du régime de Vichy et de la mauvaise communication de l'Axe. En effet, ce fut grâce à des impératifs idéologiques que ce basculement d'alliance ne survint pas. Pétain, afin de privilégier la Révolution Nationale qu'il entendait porter, et Hitler, ne voulant pas d'une France réarmée et hissée au rang d'allié de son pays, contribuèrent à freiner un potentiel élan qui n'eut pas que des détracteurs. L'amiral Darlan, blessé dans son orgueil, fut l'un des partisans les plus radicaux de la guerre contre l'Angleterre, mais dut se contenter de voir sa marine restée au port, avant de se saborder. L'épisode de Toulon représenta pour l'Axe une opportunité de justifier *a posteriori* ses actions illégitimes d'invasion progressive de la Zone Libre, puis du port de Toulon. Du côté allié, selon ce qu'en dit la presse et au regard des études historiques actuelles, l'attaque anglaise sur les navires français fut unanimement critiquée, que cela soit par des voies officielles ou officieuses. En effet, ils étaient conscients que cette attaque n'apportait aucun changement heureux pour l'Angleterre, alors seule nation en guerre contre Hitler, tandis qu'au contraire, elle pouvait précipiter des nuisances certaines à la cause alliée. Lors du sabordage de Toulon, la même unanimité de jugement chez les Alliés, comme rencontrée pour Mers-el-Kébir, ne fut pas présente. En effet, comme relatée dans *L'Écho d'Alger*, ils accueillirent, de façon officielle, la nouvelle avec une joie immodérée, voyant dans la destruction de la marine, la renaissance de l'esprit combatif de la France, voire même le tournant de la Seconde Guerre mondiale. Or, officieusement, ils ne peuvent que prendre acte du refus de la France de Vichy, de rentrer dans le camp allié, malgré le changement d'attitude opéré par certains chefs militaires. De plus, tandis que l'Italie se trouvait alors extrêmement fragilisée, l'importance qu'aurait pu avoir la flotte française en Méditerranée devint, dès lors, minime. Car ce qui se passait dans le reste du monde, ce fut ni plus ni moins la mondialisation d'un conflit devenant de

plus en plus meurtrier. À la même période où l'attaque anglaise eut lieu, la France se trouvait dans une situation très grave où le pouvoir politique avait capitulé face aux défaitistes, et où la promulgation d'un régime, alors inédit en France, était en train de s'appliquer. De même, pour Toulon, l'année 1942, fut riche en événements. Durant le mois de novembre, les Allemands se retrouvèrent encerclés à Stalingrad, tandis que les Japonais cédaient du terrain face aux coups portés par l'Amérique, et que Rommel battait en retraite en direction de la Tunisie, où il espérait encore le rapatriement de son corps expéditionnaire.

En revenant à l'échelle nationale, les articles de presse rendent compte de termes employés, et de jugements portés, qui trahissent, à la fois, la divergence d'idées qui régnaient au sein des rédactions, et l'échec de la censure, comme devant introduire la même tonalité de discours. Pour Mers-el-Kébir, il s'agissait de nuances dans l'emploi de certains termes comme « erreur » ou « assassinat ». À travers eux, la presse, qui ne pouvait s'extraire de l'onde émotionnelle provoquée par l'attaque, se déchira autour de la responsabilité des Anglais. Tandis que *L'Action française* était partisan d'une erreur qui se réduisait à la personnalité de Churchill, *L'Oeuvre* conclut qu'il s'agissait de la faute de l'Angleterre en tant que nation, qui, à cause d'anciennes velléités avec la France, avait trouvé l'occasion de la frapper en plein cœur, la marine française faisant l'objet de jalousie outre-Manche. Lors des événements de Toulon, la presse exprima sa divergence d'opinion, du fait que le pays s'était divisé durablement entre résistants, vichystes et collaborationnistes. Ainsi, les plus virulents jugèrent l'épisode comme étant la preuve de la faillite du régime de Vichy qui ne jouait pas, selon eux, franc jeu avec l'occupant allemand. Par conséquent, l'objectif de la presse fidèle à Vichy fut de présenter le sabordage comme un accident, lié au fait que le gouvernement apprit trop tard la décision d'Hitler d'envahir Toulon, introduisant paradoxalement la notion de culpabilité des Allemands dans ce qui était arrivé. Enfin, pour la France Libre telle que conçue par Darlan, l'événement permit de laver l'honneur des hommes qui s'étaient compromis avec ce régime, tout en affirmant la renaissance française sur un sol appliquant encore la législation de Vichy. En totale opposition, le général de Gaulle jugea cet acte comme stérile de conséquences positives pour la destinée de la France, ne prenant note que de l'incrédulité des amiraux ayant cru à la parole allemande, et ayant contribué à cette catastrophe.

Enfin, l'impact de la médiatisation de ces deux épisodes, lié à la volonté de créer une mémoire autour d'eux, contribua à les inscrire dans la durée, devenant des enjeux

mémoriels. Sous Vichy, l'amiral Darlan fit en sorte que Mers-el-Kébir ne devait pas être oublié, comme étant la preuve de la trahison de l'Angleterre, et déploya, à cette fin, différents outils. Ainsi, les décorations, les commémorations, les déplacements officiels, et les mises en récit tendirent à inscrire l'attaque comme étant un lieu de mémoire vichyste. Contrairement à l'épisode de 1940, le sabordage de la flotte à Toulon fut volontairement oublié dans les politiques mémorielles du régime de Vichy. Dès lors, à la suite de la guerre, le GPRF, et les régimes politiques successifs, inversèrent le rapport de force, en privilégiant désormais Toulon, comme acte de résistance envers l'occupant, servant de « paravent légitime » à la marine, notamment grâce à la figure du commandant Lherminier qui s'échappa, à bord de son sous-marin, de la rade de Toulon. Cependant, bien plus meurtrier que le sabordage, la mémoire liée à Mers-el-Kébir ne se contenta pas d'accepter sa nouvelle place, et milita pour une reconnaissance des victimes de ce drame, et pour la tenue de commémorations. Ainsi, en 2015, tandis que les années 1990 avaient été la période où les Anglais se distinguèrent pour avoir commémoré les morts français à Oran, la tenue de ce 75^e anniversaire se fit en France, en présence d'officiels des deux pays.

Au terme de cette étude, il apparaît que des progrès peuvent encore être apportés à la compréhension de ces deux événements. Mers-el-Kébir reste, encore de nos jours, emprisonné au sein de logiques réactionnaires qui tendent à se servir de ce fait comme d'un exemple attestant du mythe du « double-jeu » du Maréchal Pétain durant la guerre. La position politique marquée très à droite des principaux auteurs ayant traité ce sujet témoigne de cette tendance : Hervé Coutau-Bégarie étant connu pour ses relations avec la droite royaliste, et François Delpla, auteur récent d'une étude sur le sujet intitulée *Mers El Kébir 3 Juillet 1940: L'Angleterre rentre en guerre* (mars 2010), pour ses accointances avec l'ex-FN, aujourd'hui Rassemblement National. Par conséquent, l'effort de relativisation amorcé dans ce mémoire pourrait être poursuivi à travers une diversification des sources, et un élargissement des points de vue, afin de comprendre Mers-el-Kébir à l'échelle mondiale. Pour ce faire, un réexamen des archives, conservées à Vincennes pour celles françaises, et aux National Archives de Londres, pour celles britanniques, serait nécessaire, en leur portant une nouvelle série de questionnements décentrée du simple contexte français.

Concernant le sabordage de Toulon, il semble que tout reste à faire du point de vue de l'étude historique. En effet, ce mémoire espère être le précurseur à de nouvelles problématiques sur une période qui n'a jamais fait l'objet d'une quelconque étude. Si le

mémoire aborde la médiatisation de cet épisode, et tente de comprendre les origines de ce fait, il ressort de la bibliographie sur ce sujet un flou concernant cette action. Par conséquent, une étude qui reviendrait sur les motifs, les raisons et les logiques qui menèrent au sabordage de la flotte serait la bienvenue afin de clarifier un événement plus complexe qu'il n'y paraît.

Au-delà de ces deux épisodes, d'autres exemples, rapprochant la marine et la presse permettent d'attester et de souligner la compromission de ces deux acteurs avec le régime de Vichy. S'il ne fait aucun doute qu'elle a eu lieu, la complexité et les différentes particularités de cette réalité ne peuvent être soulignées que par l'étude de ces deux événements. Aussi, reprenant la même logique de construction de corpus que ce mémoire, à savoir la recherche par indexation sur le site Internet de la BNF, une étude pourrait être menée sur la médiatisation d'autres faits maritimes français ayant eu lieu durant la Seconde Guerre mondiale. À cette fin, l'étude de la bataille navale de Koh Chang, survenue le 17 janvier 1941, est intéressante. En effet, il s'agit, de nos jours, de la dernière grande victoire française sur les mers. Néanmoins, il s'agit d'une victoire pour la marine de Vichy, face à la flotte thaïlandaise. Or, Vichy, alors état collaborant avec l'Allemagne, combat une puissance, la Thaïlande, qui est, elle-même, soutenue par le Japon, pays lié à l'Allemagne par le Pacte tripartite du 27 septembre 1940. Tandis que Vichy gagne stratégiquement et tactiquement la guerre, le traité de paix fut rédigé comme s'il s'agissait d'une défaite française. Ce constat est dû à la médiation des Japonais qui, par pression sur Vichy, réussirent à dépouiller l'Indochine française en faveur des Thaïlandais. Dès lors, cet événement, ambigu à différents niveaux, tant par les belligérants, Vichy n'étant pas censé se battre, que par son déroulement, victoire française, ainsi que par sa conclusion très surprenante, défaite diplomatique vichyste, est légitime à étudier par le prisme médiatique, afin de rendre compte de sa couverture journalistique ainsi que des effets qu'elle put engendrer. Au vu des repérages réalisés par l'auteur, il semble que la presse s'intéressa très peu à cet événement. De plus, comme l'indique l'article de *L'Action française* en date du 21 janvier 1941 « Combat naval franco-thaïlandais », la notion de victoire navale ne fut pas mise en avant par la presse. Gêne du gouvernement de Vichy ? Mauvaise prise en compte de l'ampleur de la situation ? Une étude plus poussée permettrait de le définir.

Postface

Ce mémoire rend hommage à tous les militaires morts pour la France durant la Seconde Guerre mondiale, victimes du devoir, ou des tribulations politiques du régime de Vichy.

Table des illustrations

Figure 1 La force française de Mers-el-Kébir (au premier plan, le cuirassé <i>Bretagne</i> , suivi du <i>Provence</i> , du <i>Strasbourg</i> , et du <i>Dunkerque</i>)	18
Figure 2 La force de haute mer basée à Toulon	23
Figure 3 Le <i>Provence</i> au premier plan, le <i>Strasbourg</i> en train d'appareiller sur la droite, et le <i>Bretagne</i> en feu, touché à la poupe.....	27
Figure 4 (de gauche à droite) Le <i>Strasbourg</i> gisant au fond de la rade, le <i>Colbert</i> en feu, ainsi que l' <i>Algérie</i> , et le <i>Marseillaise</i>	29
Figure 5 Affiche de propagande représentant le <i>Richelieu</i>	49
Figure 6 L'amiral de la flotte François Darlan	55
Figure 7 Passage censuré.....	65
Figure 8 Évolution du rythme de parution d'articles faisant référence à Mers-el-Kébir dans <i>L'Action française</i>	72
Figure 9 La chute d'articles rédigés en référence à Toulon au sein de trois journaux	74
Figure 10 Tableau dressant les pertes françaises depuis Mers-el-Kébir	90
Figure 11 Sketch anglophobe <i>Au séjour des morts illustres</i>	92
Figure 12 « Le Maréchal Pétain devient chef de l'État ».....	114
Figure 13 "Une" de <i>L'Écho d'Alger</i>	116
Figure 14 - Bannière du site de l'Association des Anciens Marins et des Familles des Victimes de Mers-el-Kébir	141

Sources

L'ATTAQUE DE MERS-EL-KÉBIR

→ PRESSE

L'ACTION FRANÇAISE

LA CROIX

L'ÉCHO D'ALGER

LE FIGARO

LE JOURNAL

JOURNAL DES DÉBATS

LE MATIN

L'ŒUVRE

L'OUEST-ÉCLAIR

PARIS-SOIR

LE PETIT JOURNAL

LE PETIT PARISIEN

LE TEMPS

→ PRESSE ILLUSTRÉE

L'ILLUSTRATION

→ CINEMA

LES ACTUALITÉS MONDIALES

SERVICE CINÉMATOGRAPHIQUE DE LA MARINE NATIONALE

→ SOURCES CONTEMPORAINES

Site web officiel de l'Association des *Anciens Marins et des Familles des Victimes de Mers-el-Kébir* (Président : Hervé Grall).

WOLFROMM Daniel, *La Sanglante bataille de Mers-el-Kébir*, France 2, France, 2015.

LE SABORDAGE DE LA FLOTTE FRANÇAISE À TOULON

→ OUVRAGES

JUTEL René, *L'Héroïque sabordage de la flotte française. Toulon-27 novembre 1942*, Paris, Ile de France, 1945.

CONSEIL D'ÉTAT, *Jurisprudence du Conseil d'État et du Tribunal des conflits, Table vicennale (1935-1954)*, Paris, Imprimeries nationales, 1957.

→ PRESSE

L'ACTION FRANÇAISE

LA CROIX

L'ÉCHO D'ALGER

L'ÉCHO D'ORAN

JOURNAL DES DÉBATS

LE MATIN

L'ŒUVRE

L'OUEST-ÉCLAIR

PARIS-SOIR

LE PETIT JOURNAL

LE PETIT PARISIEN

LE TEMPS

→ MAGAZINE

« Toulon », *Regards*, 30 novembre 1945.

LA PAROLE AUX ACTEURS

CHURCHILL Winston, *Mémoires de guerre*, Paris, Tallandier, 2013, vol.2/.

CIANO Galeazzo, *Journal*, Toulouse, Presses universitaires du Midi (éd. crit. de Philippe Foro), 2015, vol.2/.

DE GAULLE Charles, *Mémoires de guerre*, Paris, Pocket, 2010, vol.3/.

MARZIN Paul, *Journal : Obéir ? Mers-el-Kébir, Dakar, Vichy, Toulon*, Paris, Charles Hérissé, 2013.

Bibliographie

INSTRUMENTS DE TRAVAIL

DELPORTE Christian (dir.), MOLLIER Jean-Yves (dir.) et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, coll. « Quadrige Dicos Poche », 2010.

MONTAGNON Pierre, *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Pygmalion, 2008.

NOUSCHI Marc, *Petit atlas historique du XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2012.

VERGÉ-FRANCESCHI Michel (dir.), *Dictionnaire d'histoire maritime*, Paris, Robert Laffont, 2002, vol.2/.

WAGNER Margaret E., BARRETT OSBORNE Linda, REYBURN Susan et STAFF OF THE LIBRARY OF CONGRESS, *World War II Companion*, New-York, Simon & Schuster, 2007.

HISTORIOGRAPHIE

CHALINE Olivier (dir.), POUSSOU Jean-Pierre (dir.) et VERGÉ-FRANCESCHI Michel (dir.), *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*, Revue d'histoire maritime, mai 2010, n° 10-11.

COUTEAU-BÉGARIE Hervé, *L'Histoire maritime en France*, Paris, Economica, 1997.

DETIENNE Marcel, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, 2000.

DEVREUX Lise (dir.) et MEZZASALMA Philippe (dir.), *Des Sources pour l'histoire de la presse*, Paris, BNF, 2011.

WERNER Michael (dir.), ZIMMERMANN Bénédicte (dir.), *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Seuil, 2004.

HISTOIRE DE L'OCCUPATION

→ LE RÉGIME DE VICHY

AGLAN Alya et FRANK Robert, *1937-1947 La Guerre-monde*, Paris, Folio, 2015, vol.2/.

AGLAN ALYA, La France défaite, 1940-1945, *La documentation Française*, novembre/décembre 2017, n° 8120.

AMOUROUX Henri, *La Grande histoire des Français sous l'Occupation. Les Beaux jours des collabos. Le Peuple réveillé*, Paris, Robert Laffont, 1998, vol.5/3-4.

AZÉMA Jean-Pierre et BÉDARIDA François, *La France des années noires : De la défaite à Vichy*, Paris, Seuil, 2000, vol.2/1.

AZÉMA Jean-Pierre et WIEVIORKA Olivier, *Vichy, 1940-1944*, Paris, Perrin, 2004.

BARUCH Marc-Olivier, *Le Régime de Vichy*, Paris, Tallandier, 2017.

BERSTEIN Serge, *La France des années 30*, Paris, Armand Colin, 2011.

BROCHE François et MURACCIOLE Jean-François, *Histoire de la collaboration : 1940-1945*, Paris, Tallandier, 2017.

COINET Jean-Paul, *Hitler et la France*, Paris, Perrin, 2014.

DURAND Yves, *La France dans la Deuxième Guerre mondiale 1939-1945*, Paris, Armand Colin, 2011.

DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France. L'Abîme 1939-1944*, Paris, Seuil, 1986, vol.2/2.

LABORIE Pierre, *Les Français des années troubles : De la guerre d'Espagne à la libération*, Paris, Seuil, 2003.

PAXTON Robert, *La France de Vichy*, Paris, Seuil, 1973.

SAPIR Jacques, STORA Jacques et MAHÉ Loïc, *1940 Et si la France avait continué la guerre...*, Paris, Tallandier, 2014.

WALTER Gérard, *La Vie à Paris sous l'Occupation*, Paris, Armand Colin, 1960.

→ OPINIONS ET MÉMOIRES

AZÉMA Jean-Pierre (dir.) et BÉDARIDA François (dir.), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992.

CONAN Éric et ROUSSO Henry, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 2013.

LABORIE Pierre, *L'Opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 2001.

ROUSSO Henry, *Le Syndrome de Vichy : De 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 2016.

SANTAMARIA Yves (dir.) et VERGNON Gilles (dir.), *Le Syndrome de 1940. Un trou noir mémoriel ?*, Paris, Riveneuve, 2015.

HISTOIRE DE LA PRESSE

→ OUVRAGES GÉNÉRAUX

ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*, Paris, PUF, 2013.

BELLANGER Claude (dir.), GODECHOT Jacques (dir.), GUIRAL Pierre (dir.) et TERROU Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Paris, Puf, 1972, vol.5/T3: 1871-1940.

BLANDIN Claire, DELPORTE Christian et ROBINET François, *Histoire de la presse en France*, Paris, Armand Colin, 2016.

DELPORTE Christian, *Les Journalistes en France. 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999.

JEANNENEY Jean-Noël, *Une Histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Points, 2015.

JEANNENEY Jean-Noël (dir.), *Une Idée fausse est un fait vrai. Les Stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 2000.

FEYEL Gilles, *La Presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 2007.

→ LA PRESSE SOUS L'OCCUPATION

BERG GRAVENSTEN Eva, *La Quatrième Arme : La Presse française sous l'Occupation*, Paris, Esprit ouvert, 2001.

BONNÉRY-VEDEL Audrey, « La BBC a-t-elle jamais été la voix de la France libre ? », *Le Temps des médias*, février 2008, n° 11, pp. 183-197.

COINET Jean-Paul, *Marcel Déat : du socialisme au national-socialisme*, Paris, Perrin, 1998.

DARD Olivier, *Charles Maurras : le maître et l'action*, Paris, Armand Colin, 2013.

ROSSIGNOL Dominique, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'Utopie Pétain*, Paris, PUF, 1991.

SERODES Fabrice, *Anglophobie et politique : De Fachoda à Mers el-Kébir*, Paris, L'Harmattan, 2010.

WINGEATE PIKE David, « La transition de la presse parisienne entre juin et novembre 1940 : dissolution, fuite, exil, retour », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 4^e trim. 2017, n° 268, pp. 117-134.

→ MONOGRAPHIES SUR QUELQUES QUOTIDIENS

BLANDIN Claire (dir.), *Le Figaro. Histoire d'un journal.*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010.

HUGUENIN François, *L'Action française : une histoire intellectuelle*, Paris, Perrin, 2011.

PINSOLLE Dominique, *Le Matin (1884-1944). Une Presse d'argent et de chantage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

PITETTE Yves, *Biographie d'un journal. La Croix*, Paris, Perrin, 2011.

→ LA CATASTROPHE

CHAPUIS Olivier, *Le Naufrage de la Bourgogne, 4 juillet 1898. Fabrication d'un événement médiatique émotionnel*, UGA, Grenoble, 2017.

HISTOIRE NAVALE

→ LA MARINE NATIONALE : HISTOIRE, AMIRAUX, NAVIRES, MARINS

COSTAGLIOLA Bernard, *Darlan : La Collaboration à tout prix*, Paris, CNRS, 2015.

COSTAGLIOLA Bernard, *La Marine de Vichy : Blocus et collaboration*, Paris, CNRS, 2014.

COUTAU-BÉGARIE Hervé, « Les lignes directrices de la pensée navale au XXe siècle », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1^{er} trim. 2004, n° 213, pp. 3-10.

ÉDITIONS ATLAS, *L'Atlas des navires de légende : cuirassés, croiseurs et porte-avions du XXème siècle*, Paris, Éditions Atlas, 2004.

GIRARDIN-THIBEAUD Odile, *Les Amiraux de Vichy*, Paris, Nouveau Monde, 2016.

GRUMBERG PIERRE, « Et la flotte de Louis XVI tint tête à la Royal Navy », *Guerres et Histoire*, octobre 2017, n° 39, p. 40.

GRUMBERG Pierre, « La Royale de Darlan : une marine dépassée ? », *Guerres & Histoire*, janvier 2014, n° 1, pp. 52-57.

GRUMBERG Pierre, « Bismarck contre Richelieu, un combat inégal », *Guerres & Histoire*, avril 2017, n° 36, pp. 72-76.

IRELAND Bernard, *La Révolution maritime 1914-1945 : Du cuirassé au porte-avion*, Paris, Autrement, 2005.

LÜDEKE Alexander, *Armes et armement de la Seconde Guerre mondiale*, Bath, Parragon, 2007.

MASSON Philippe, *Grandeur et misère des gens de mer*, Paris, Lavauzelle, 1986.

→ L'ATTAQUE DE MERS-EL-KÉBIR

AUBIN Nicolas, GRUMBERG Pierre et COSTAGLIOLA Bernard, « Mers-el-Kébir, 1940. Fallait-il détruire la flotte française ? », *Guerres & Histoire*, avril 2016, n° 30, pp. 32-51.

COUTAU-BEGARIE, Hervé, HUAN Claude, *Mers el-Kébir (1940) – La Rupture franco-britannique*, Paris, Économica, 1994.

→ LE SABORDAGE DE LA FLOTTE FRANÇAISE À TOULON

NOGUERES Henri, *Le Suicide de la flotte française à Toulon*, Paris, Fayard, 1962.

FILMOGRAPHIE

BENNEDJAI-ZOU Adila (réal.) et TALCZEWSKI Christophe (réal.), *1942 : Toulon se saborde*, France 3, France, 2016.

CLARKE Isabelle (réal.) et COSTELLE Daniel (réal.), *Apocalypse : La 2^{ème} Guerre mondiale*, France 2, France, 2009.

ÉMISSIONS DE RADIO

JEANNENEY Jean-Noël, Concordance des temps : *Sous-marins : l'imaginaire des profondeurs*. [enregistrement audio] **[en ligne]**. Diffusée en septembre 2017, France Culture. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/concordance-des-temps/sous-marins-limaginaire-des-profondeurs>. (Consulté le 16 mars 2018)

Table des matières

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat	3
Remerciements	5
Sommaire	6
Introduction	7
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE : DEUX ÉVÉNEMENTS MARITIMES TRAGIQUES	17
De funestes matinées	17
Une visite inattendue.....	18
Un dur réveil	22
Entre assassinat et suicide	26
Une opération chirurgicale avec douleur.....	26
Un suicide par accident	28
Des résultats paradoxaux.....	31
Pétain au secours des Anglais	31
Le sabordage : un <i>statu quo</i> qui se poursuit	33
PARTIE 1 - STRATÉGIES ET ITINÉRAIRES DE LA MARINE ET DE LA PRESSE FRANÇAISE	36
CHAPITRE 1 – LA MARINE « DE DARLAN » (DES ANNÉES 1920 À 1942).....	37
La marine française : héritages et images.....	38
La quatrième marine du monde.....	38
Une marine « invaincue » : un mythe.....	43
Une marine en sursis	51
Retour sur l'opération <i>Catapult</i>	52
D' <i>Anton</i> à <i>Lila</i> : tractations pour une marine	53
Vichy ou la S. P. A.....	55
CHAPITRE 2 – LA PRESSE FRANÇAISE EN GUERRE : LA FIN D'UNE ÈRE (ANNÉES 1930 - 1942).....	59
Une presse des années 1930 en crise	59
La presse française en 1939	59
L'information : un marché concurrentiel	62
La guerre : le début de la fin.....	64
La débâcle de la presse.....	64
La presse en Zone occupée : collaboration et musellement.....	66
La presse en Zone libre : un double-jeu funeste.....	68
Mers-el-Kébir et Toulon : diffusion, couverture et évolution médiatique	69
La base de données	70
Mers-el-Kébir : l'emballement.....	70
Toulon : un événement médiatique ?	72
PARTIE 2 - DIALOGUES ENTRE MERS-EL-KÉBIR ET TOULON.....	76
CHAPITRE 3 – LA FAUTE AUX ANGLAIS ?	77
Imbroglie autour de l'article 8.....	78
L'armistice	78
L'article 8.....	80
Postérité de l'article	83
La relance d'un discours anglophobe	85
L'anglophobie : une longue histoire complexe	86
... basée sur de simples images.....	93

Un lectorat indifférent	94
Une presse qui ne convainc pas.....	94
Une opinion qui évolue.....	96
La vie quotidienne.....	96
CHAPITRE 4 – DEUX ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES À RELATIVISER.....	99
L’Axe en mauvais communicant.....	99
L’engagement en faveur de l’Europe allemande	99
... restreinte par l’Axe.....	104
Des Alliés dépités.....	107
L’erreur de Mers-el-Kébir.....	107
Le rendez-vous manqué de Toulon	110
Un monde en guerre	113
En France, l’instauration du régime de Vichy.....	113
Une actualité mondiale dense.....	115
CHAPITRE 5 – DEUX ÉVÉNEMENTS RÉVÉLATEURS DES FRACTURES IDÉOLOGIQUES	119
Une divergence lexicale	119
Une agression.....	119
Une erreur	120
Un assassinat, un attentat	121
La volonté d’oublier	122
Vichy : un embarras visible.....	122
Exagérer pour masquer le désastre	124
La virulence collaborationniste	126
Une France fracturée	127
Vichystes contre collaborationnistes	127
Guerre des chefs en Afrique du Nord.....	128
CHAPITRE 6 – DES MÉMOIRES OBJETS D’ENJEUX POLITIQUES	131
Mers-el-Kébir : le désir d’un lieu de mémoire sous Vichy.....	131
Féliciter et décorer	132
Commémorer les morts.....	132
Effectuer des déplacements officiels.....	133
Mettre en récit.....	134
Mers-el-Kébir, Toulon : deux faits, deux approches mémorielles.....	135
L’évolution des politiques mémorielles durant la période de la Libération.....	136
Faire oublier la marine de Vichy.....	136
La revanche du sabordage.....	138
De nos jours, un manque de « sérénité mémorielle »	140
Un besoin de mémoire pour Mers-el-Kébir.....	140
De timides commémorations.....	142
Conclusion.....	144
Postface	152
Table des illustrations.....	153
Sources	154
Bibliographie.....	156
Table des matières	162

RÉSUMÉ

La médiatisation des événements de Mers-el-Kébir et de Toulon met en avant le rôle de la presse dans son soutien accordé au régime de Pétain, mais aussi la responsabilité de la marine dans les origines qui menèrent, d'une part, à l'attaque de navires français perpétrée par les Anglais, et, d'autre part, au sabordage de la flotte française dans le port militaire de Toulon. Ce mémoire propose de revenir sur ces deux événements peu connus, au delà de leur nom, par le grand public, en portant différents questionnements sur les responsabilités de la presse et de la marine, ainsi que sur la couverture médiatique et ses effets au sein du lectorat. Privilégiant une approche historiographique combinée entre celle maritime, et celle médiatique, le mémoire tend à expliquer la compromission de la presse et de la marine avec le régime de Vichy par le prisme de ces deux épisodes.

SUMMARY

The mediation of Mers-el-Kebir and Toulon events highlights the press's role in the support of Petain's regime. But also the navy's responsibility in the reasons that leads us to the English attack on the French Navy in one hand, and to the scuttling of the French fleet in Toulon's military port in another hand. This essay allows to discuss on those not very well-known events (despite of their name from the general public), by raising questions about the responsibility of the press and the Navy, media coverage and its effects on the readers. Favoring a historiographic approach between naval and media, this essay tends to explain the compromise of principles of the Navy and the press with Vichy's regime by the filter of the two events.

MOTS CLÉS : Mers-el-Kébir, Toulon, Vichy, attaque, marine, mémoire collective, médiatisation, presse, propagande / Oran's attack, scuttling of Toulon, Vichy government, french navy, collective memory, mediatizing, press, propaganda

Royal Air Force, *The scuttled French fleet at Toulon*, 28 novembre 1942. Photographie conservée à la Bibliothèque du Congrès des États-Unis à la section *Prints and Photographs division* sous le numéro d'identification LC-USW33-026496-D.